

Des Femmes et des Hommes

qui font association

qui font l'Association

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

La fresque du Val d'Auron



TABLE DES MATIERES

| | |
|---|------------|
| <i>Le Rapport Moral de La Présidente</i> | p. 4 |
| Organigrammes | p. 6 |
| <i>Le Pôle Addictologie...</i> | p. 12 |
| Le CAARUD le 108 | p. 16 |
| Le CSAPA Ambulatoire CAET | p. 34 |
| Le CAARUD Sacados | p. 54 |
| Le CSAPA Ambulatoire Sainte Anne & La Station | p. 76 |
| Le CSAPA Résidentiel La Levée & La Préface | p. 100 |
| <i>Le Pôle Maladies Chroniques...</i> | p. 119 |
| <i>Le Pôle Jeunesse & Familles...</i> | p. 141 |
| Le Pass'âge | p. 144 |
| Le Club de Prévention Spécialisée | p. 151 |
| Les Promeneurs du Net | p. 162 |
| <i>Le Pôle Gens du Voyage...</i> | p. 168 |
| Cher Tsiganes | p. 169 |
| Tsiganes 41 | p. 181 |
| <i>Conclusion Générale</i> | p. 188 |

Le Rapport Moral

Que dire de cette année en tant que présidente...
Comme en 2020 l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire et la poursuite des contraintes pesant sur nos activités.

L'association a dû constamment s'adapter, revoir ses organisations, anticiper... en fonction de l'évolution de la pandémie et des réglementations sans cesse mouvantes, au gré des décisions nationales et qui diffèrent selon les secteurs d'activités.



C'est l'occasion pour moi de remercier à nouveau, tous ceux qui ont œuvré pour que cette crise soit la moins difficile possible et que nous poursuivions nos engagements associatifs.

A tous un grand merci !

Vous les professionnels

- Qui avez su garantir le lien avec les usagers, en adaptant vos pratiques professionnelles
- Qui avez su vous réinventer face aux contraintes avec vos capacités de créativité, toujours présentes

Vous les partenaires, vous les financeurs

- Qui nous ont fait confiance
- Qui nous ont soutenu pendant cette période et qui ont fait preuve de compréhension

Vous enfin les membres du conseil d'administration et le bureau en particulier

- Qui avez été présents, en affirmant des réponses adaptées aux défis auxquels notre association était confrontée

Les moments de crise nous mettent à rude épreuve et nous avons poursuivi notre travail avec engagement et persévérance, au nom de nos valeurs associatives.

N'oublions pas le changement de direction générale qui impacte bien évidemment la gouvernance de notre association, le départ du directeur départemental du 18...

Je tiens à remercier Pascale NEVEU qui a pris la responsabilité de la direction générale au 1er août 2021 après 3 mois d'intérim, sa connaissance de l'association et sa volonté de rebondir ont marqué déjà ses premiers pas en tant que DG. Ainsi, l'association a répondu par l'écriture collégiale à 2 réponses à Appel à Projets d'envergure, en seulement 4 mois et pendant l'été...

Pour cela, il fallait réfléchir à une politique immobilière innovante avec comme objectif la mutualisation de moyens matériels et humains, pour déployer de nouvelles prestations tout en renforçant et en sécurisant les organisations fragilisées depuis l'ouverture du Centre de Soins Résidentiels La Préface, faute de financement ad hoc pour un fonctionnement 24h/24 - 365 j/365, au service d'un public nécessitant une attention de tous les instants.

Je ne vais pas rappeler aussi, que nous étions en attente de déménager depuis plusieurs mois le CAARUD 45 vers les locaux de Porte Madeleine.

On dit que c'est dans les difficultés que l'on révèle nos qualités insoupçonnées. Je ne sais pas si c'est vrai, mais je pense que cette année nous aura permis de découvrir et redécouvrir la force du maillage de notre association, de ses membres, de ses professionnels, de la résilience, de la solidité de notre modèle associatif et de la justesse de tous nos projets.

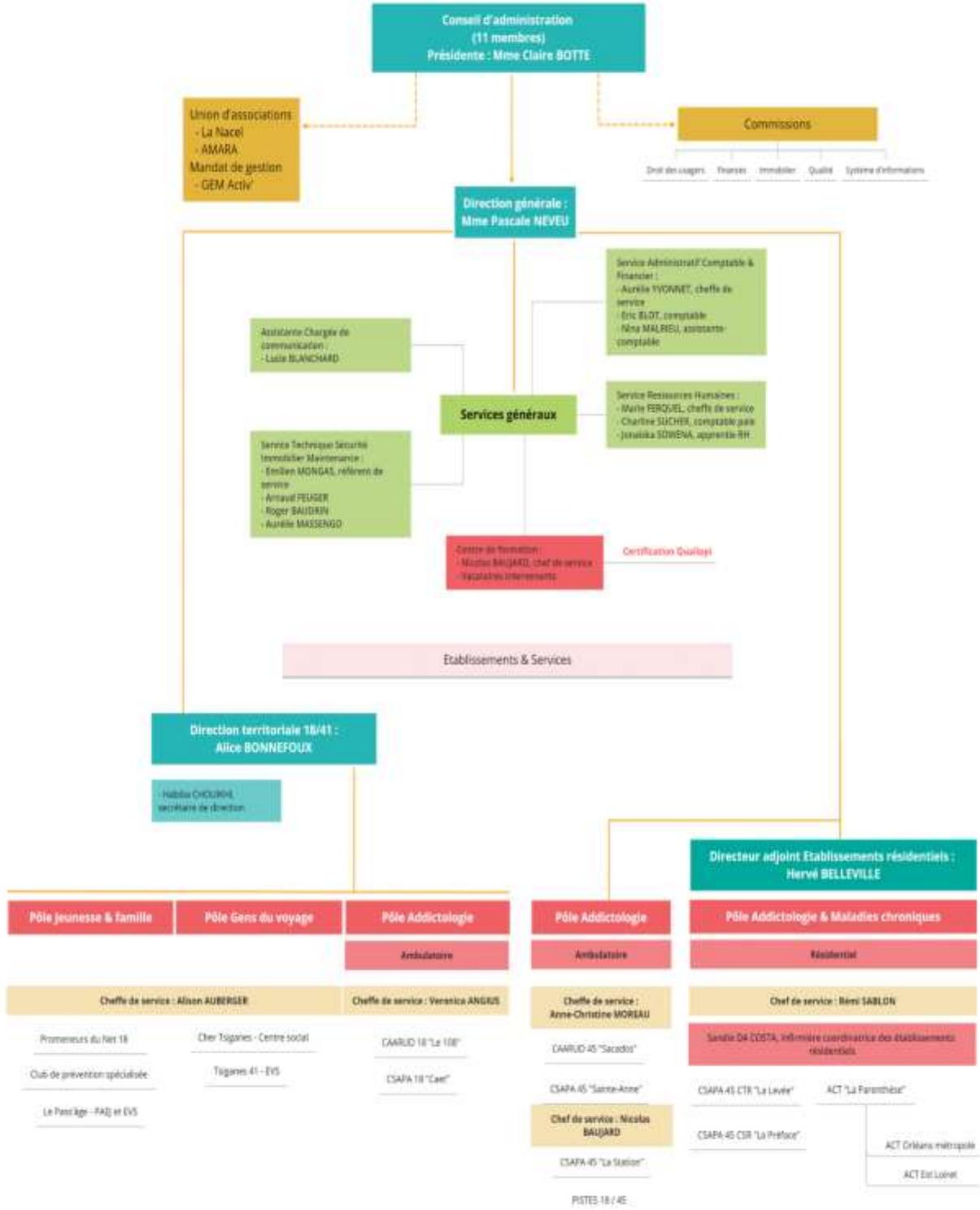
Ces 2 dernières années resteront dans l'histoire de l'Association et il était important pour moi de vous dire que dans les épreuves il faut pouvoir compter les uns avec les autres et tous nous avons relevé les défis, d'autres ne vont pas manquer de surgir car l'environnement associatif évolue énormément, rien n'est immuable et on doit poursuivre nos différentes réflexions : gardons notre fraîcheur d'âme pour repousser nos limites et innover et ça, à l'APLÉAT ACEP nous savons faire, nous avons encore de belles pages à écrire, avec des projets pleins les cartons de l'association.

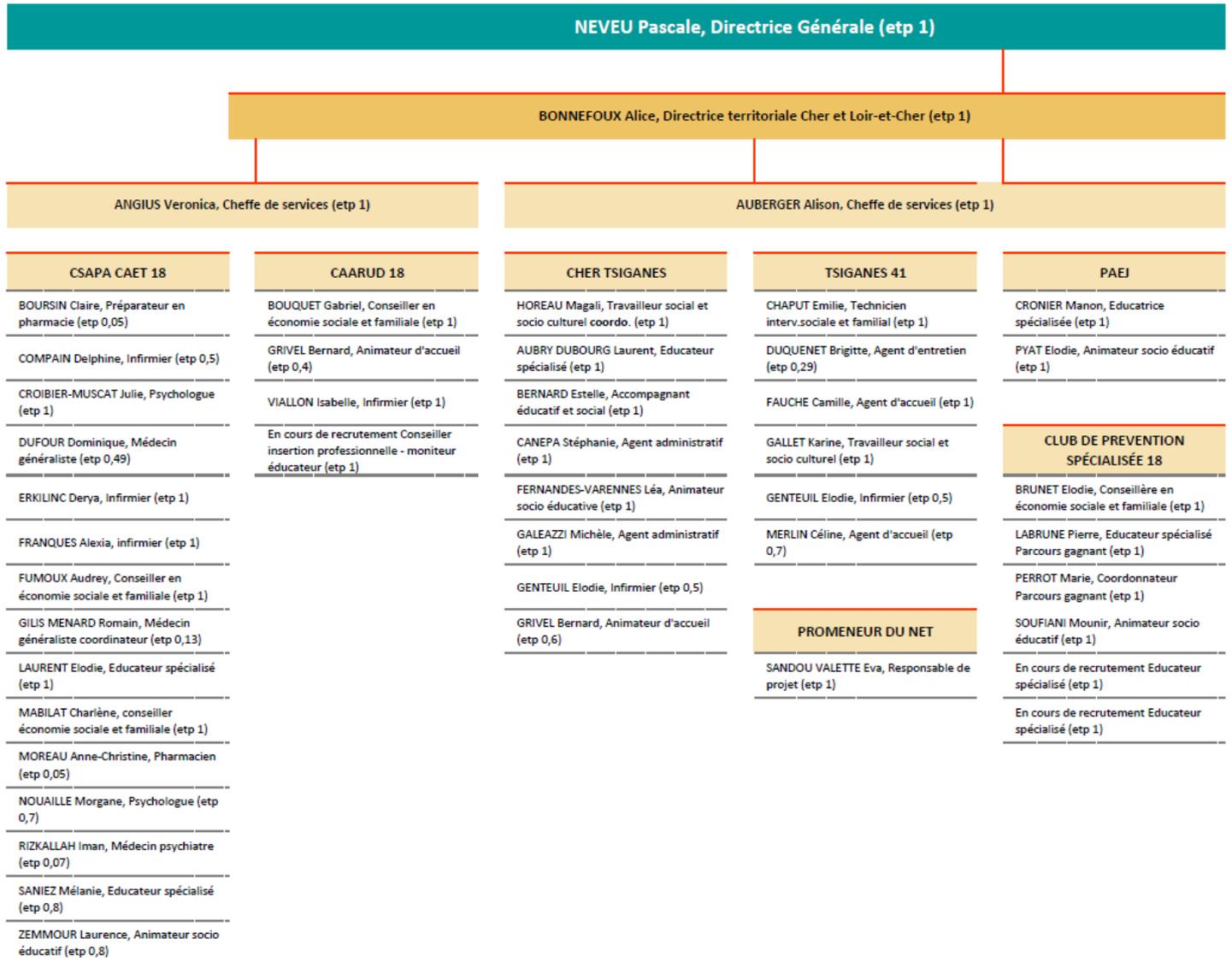
2022 s'ouvre sur de nouvelles aventures, mais il faut garder le suspens...

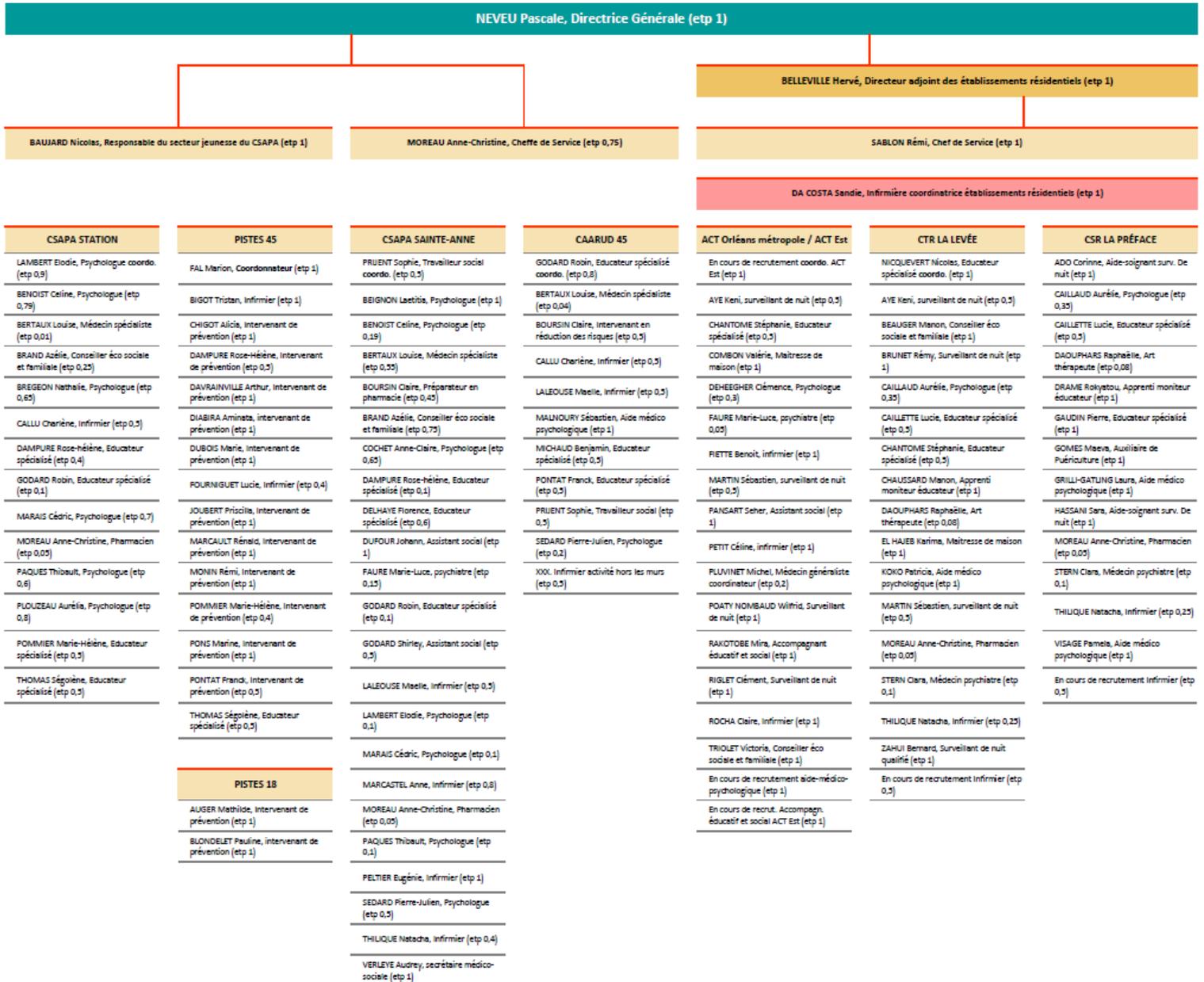
Claire BOTTE
Présidente APLÉAT ACEP

Organigramme

au 30/04/2022







Chiffres Clés

A l'échelle de l'Association

Les membres du Bureau



14 955

Personnes accompagnées tous Etablissements et Services (Hors dispositifs expérimentaux)

Personnes accompagnées par les Etablissements et Services

Pôle Addictologie 12 510

Pôle Maladie Chronique 51

Pôle Jeunesse & Familles 365

Pôle Gens du Voyage 2 029

Au 31/12/2021

143 Salariés

120,51 ETP

A l'échelle des Territoires

Sur le Cher et le Loir-et-Cher

5 949
*Personnes accompagnées tous
Etablissements et Services
Confondus
(Hors dispositifs expérimentaux)*



Personnes accompagnées sur la DT 18

Pôle Addictologie 3 555

Pôle Jeunesse & Familles 365

Pôle Gens du Voyage 2 029



Au 31/12/2021

41 Salariés

34,24 ETP

Sur le Loiret



9 006

*Personnes accompagnées tous
Etablissements et Services Confondus
(Hors dispositifs expérimentaux)*

Personnes accompagnées sur la DT 45

*Pôle Addictologie **8 955***

*Pôle Maladies Chroniques **51***

Au 31/12/2021

102 Salariés

86,27 ETP

LE PÔLE ADDICTOLOGIE... Sur le Département du Cher

Le CAARUD Le 108



Le CSAPA Ambulatoire CAET



Sur le Département du Loiret

Le CAARUD Sacados



Le CSAPA *Ambulatoire* Sainte Anne



Le CSAPA *Ambulatoire* La Station



Le Service Pistes



Le CSAPA Résidentiel **La Levée**



Le CSAPA Résidentiel **La Préface**



Le CAARUD Le 108

La crise sanitaire liée au COVID et notamment le confinement national a permis une nouvelle fois de démontrer l'adaptabilité du CAARUD pour toujours être présent auprès des publics les plus précaires.

En 2021, malgré l'impact de la crise sanitaire, la fréquentation des usagers reçus au CAARUD a augmenté avec une hausse de file active par rapport à 2020.

D'autre part, l'année 2021 a vu le renforcement du dispositif de « l'Aller-Vers » à travers les unités mobiles déployées sur tout le territoire du département et l'équipe mobile EMMIA (Equipe Mobile de Médiation et d'Intervention en Addictologie).

L'équipe EMMIA intervient sur demande sur tout le département du Cher pour assister les personnes qui consomment des substances psychoactives. L'objectif est de réduire les conséquences négatives de l'addiction et les complications associées (problématiques sociales, isolement, comorbidités psychiatriques, risques sanitaires, rupture de soin et plus particulièrement de traitement), afin de pouvoir maintenir la personne dans le logement et au sein de l'hébergement sur le long terme, ou temporairement en collaboration avec l'entourage (famille, amis, voisinage, professionnels) et en réseau, coopération et coordination avec d'autres partenaires (CSAPA, Centres d'hébergement, organismes de santé...).

En 2021, l'équipe du CAARUD a renforcé sa présence sur le territoire à travers le déploiement des unités mobiles sur 6 communes et a consolidé le programme d'échange de seringues avec 13 pharmacies. Elle a aussi participé à la conception et au développement des outils de réduction de risques en lien avec les laboratoires pharmaceutiques (KitKan et Mad).

Lieux d'intervention

- Lieux d'accueil
 - Local Principal & Antennes
 - Unité Mobile (Bus, camion...)

- Intervention Extérieurs
 - Rue (maraude 115)
 - Visites à domicile
 - Permanences au Le Restaurant Le Galilée
 - Interventions chez les partenaires
 - PES Pharmacie

- Activités en milieu festif
 - Evènements Ponctuels (Festival Printemps de Bourges)

Modalités d'intervention

Accueil collectif et individuel, services proposés :

- Espace d'accueil et de repos
- Mise à disposition de boissons (eau, café et infusions)
- Mise à disposition téléphone et internet
- Espace laverie
- Espace sanitaire (douche...)
- Délivrance de matériel RDRD
- Analyse de produits
- Dépistages (TROD VIH et VHC)
- Soins infirmiers
- Accompagnement dans l'accès aux démarches de droit commun
- Orientations médicales et sociales

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés :

Le nombre de jours d'ouverture par semaine :

- Au local principal et antennes : **5 demi-journées**
- En intervention extérieure : **1 tous les 3 semaines**
- De l'unité mobile : **2 demi-journées**

Annuel

Chiffres clés :

Le nombre de jours d'ouverture par an :

- Au local principal et antennes : **237**
- En interventions extérieures : **8**
- De l'unité mobile : **59**

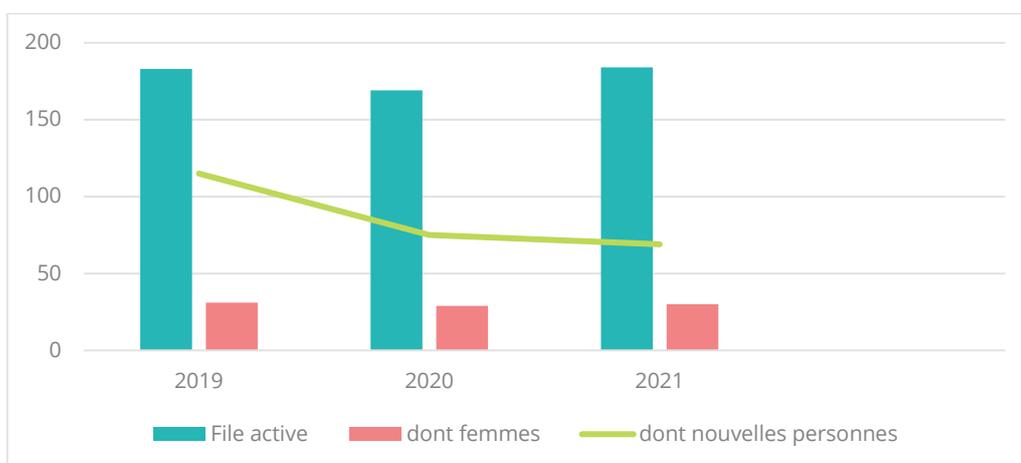
1. Le public

Ensemble des files actives (hors festif)

Chiffre clé

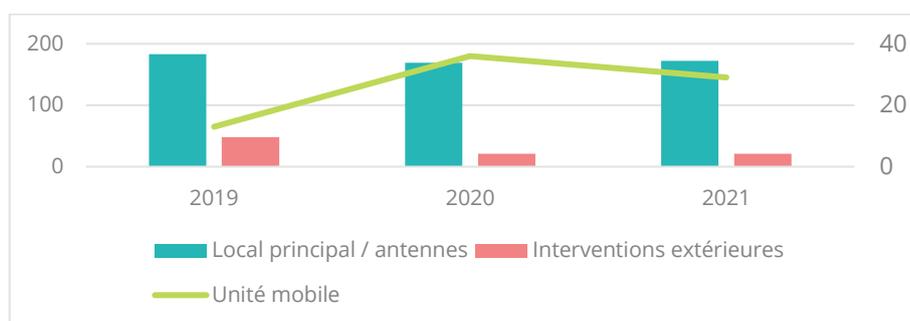
Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 (hors festif) : **184**

Graphique 1. Evolution de la file active (hors festif) sur les 3 dernières années



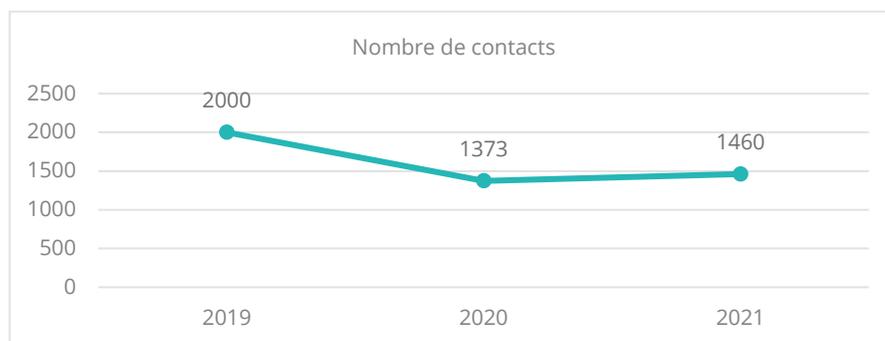
La crise sanitaire et les périodes de restrictions de déplacements ont eu un impact sur la fréquentation du CAARUD en 2021. Malgré cela, on note une augmentation de la file active depuis 2020 (+ 8%). Le premier semestre 2021 a été plus affecté à cause du confinement. Cependant, avec l'amélioration de la situation sanitaire, les personnes accompagnées par l'équipe du CAARUD ont rétabli une régularité dans la fréquentation du local principal. Le ratio entre femmes et hommes reste quasiment inchangé par rapport aux années précédentes.

Graphique 2. Evolution de la file active (hors festif) selon les lieux d'intervention sur les 3 dernières années



En 2021, l'unité mobile a été déployée sur six communes du département du Cher, dont trois nouvelles (Sancerre, Aubigny-sur-Nère, Sancoins). Le contexte rural de ces communes n'a pas favorisé la rencontre directe avec les personnes : l'équipe a plutôt tissé des contacts avec les acteurs territoriaux afin de favoriser les orientations.

Graphique 3. Evolution du nombre de **contacts** (hors festif) sur les 3 dernières années



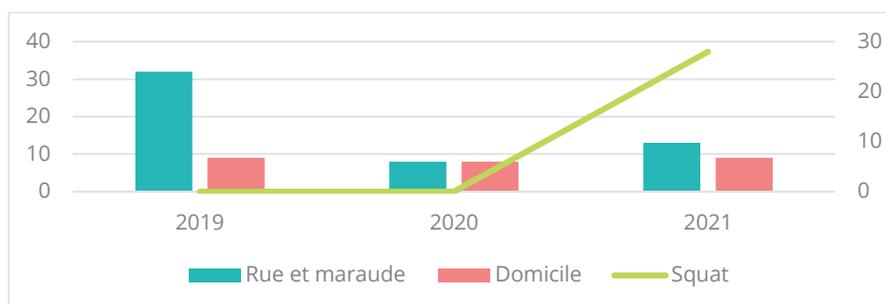
Le nombre de contacts (personnes rencontrées dans le cadre des unités mobiles) a augmenté (+6,34%) depuis 2020 : il y a eu plus de personnes qui sont rentrées en contact avec l'équipe du CAARUD sans pour autant maintenir une fréquentation régulière.

Focus sur les interventions extérieures

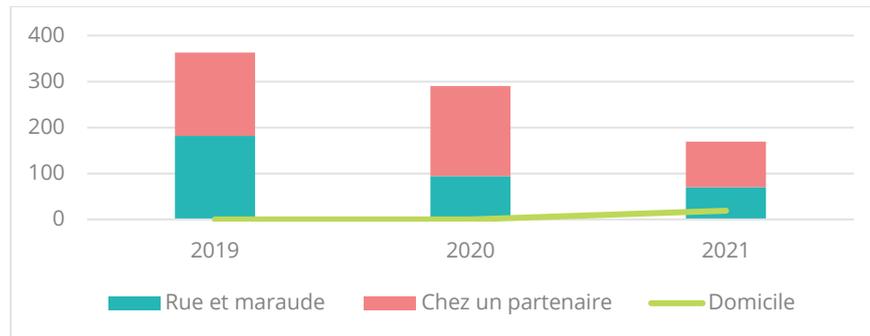
Chiffre clé

Le nombre total de **contacts** pris sur l'année 2021 en interventions extérieures (hors festif) : **189**

Graphique 1. Evolution de la file active en interventions extérieures (hors festif) sur les 3 dernières années



Graphique 2. Evolution du nombre de contacts en interventions extérieures (hors festif) sur les 3 dernières années



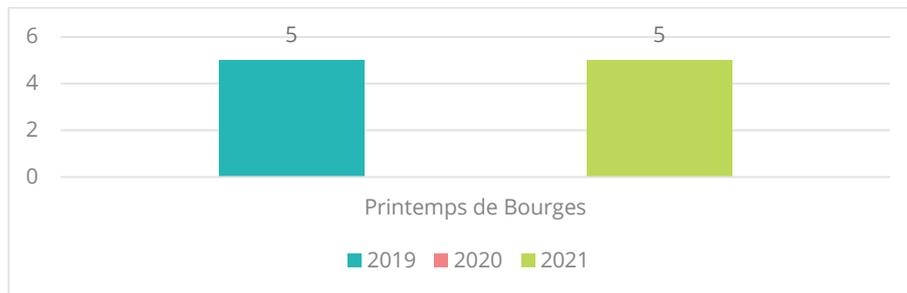
En 2021, différentes interventions extérieures ont été réalisées :

- Des permanences ont été mises en place auprès du restaurant social « Le Galilée » de l'association locale « Entraide Berruyère ». Le restaurant apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de grande précarité et, une fois par mois, deux professionnels du CAARUD interviennent pour faire de la réduction des risques.
- Des interventions dans le cadre du projet expérimental « Cher-Toit » : l'équipe du CAARUD apporte du matériel de réduction des risques et rencontre les locataires-résidents au sein de la structure d'accueil « Cher Toit ». Ce projet favorise les grands précaires du département du Cher à sortir du parcours de rue.
- Les maraudes du 115, auxquelles le CAARUD participe avec d'autres partenaires une fois par mois, ont été affectées par la crise sanitaire en début 2021. Ce bouleversement explique la diminution du nombre des contacts par rapport à 2020 et 2019. Elles ont été, néanmoins, réintroduites de manière régulière à partir de la trêve hivernale fin 2021.

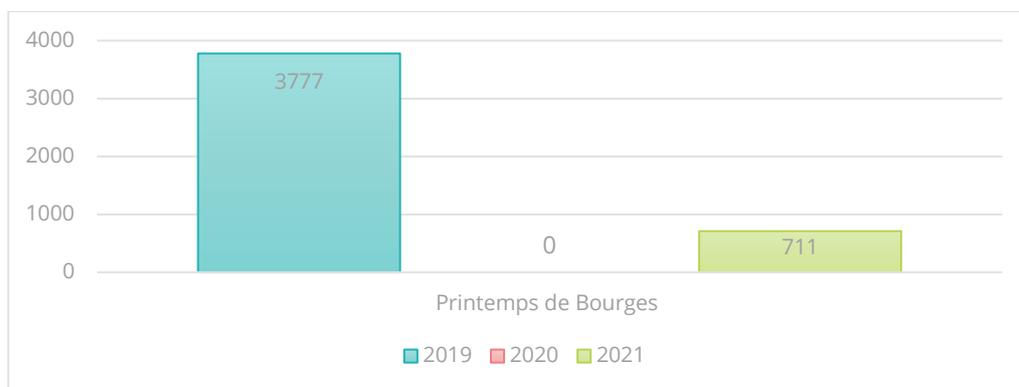
Globalement, les contacts en interventions extérieures chez les partenaires et les maraudes ont connu une diminution en 2021 car l'équipe du CAARUD a mutualisé avec le CSAPA-CAET le dispositif d'« aller-vers » EMMIA (Equipe Mobile de Médiation et d'Intervention en Addictologie) et les interventions extérieures ont été comptabilisées dans le cadre d'EMMIA. Pour ce qui concerne les maraudes, la diminution s'explique du fait qu'une bonne partie des sorties ont été annulées en début d'année 2021 à cause de la crise sanitaire.

Focus sur les interventions en milieu festif

Graphique 1. Evolution du nombre d'intervention en milieu festif sur les 3 dernières années



Graphique 2. Evolution du nombre de passages en milieu festif sur les 3 dernières années



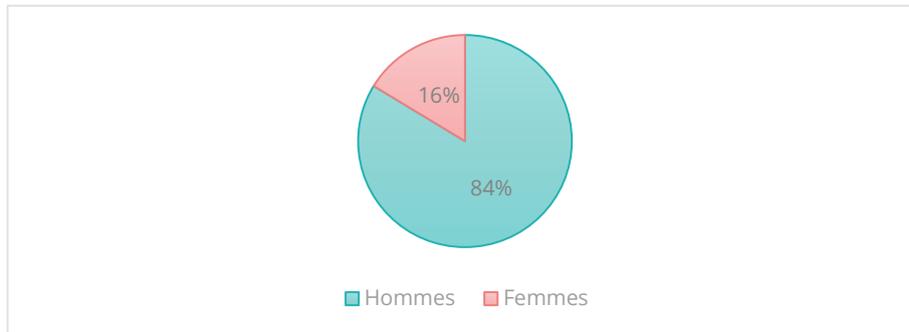
En 2021, une version du festival « Printemps de Bourges » réduite et adaptée au contexte sanitaire a été réalisée. Pour rappel, le Printemps de Bourges n'avait pas eu lieu en 2020.

Les équipes ont rencontré 711 festivaliers avec une affluence plus importante sur les deux dernières soirées ayant lieu le Vendredi soir et le Samedi soir.

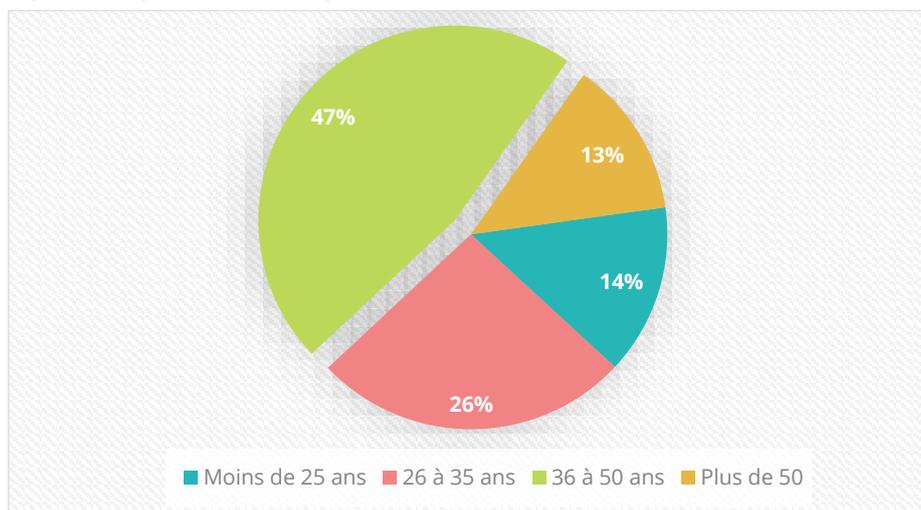
Le public rencontré était composé majoritairement de jeunes adultes se rendant sur la fête foraine ou sur le festival officiel. Le nombre de personnes rencontrées (les passages) était en nette diminution puisque les concerts dans les bars n'ont pas eu lieu pour cette édition 2021.

Profil des personnes accompagnées

Graphique 1. Répartition hommes/femmes

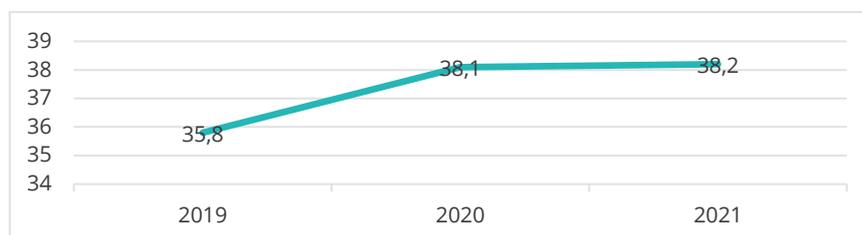


Graphique 2. Répartition par tranche d'âges

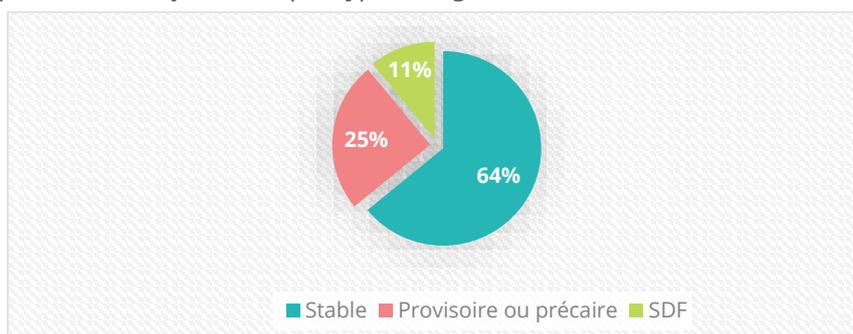


Le public du CAARUD reste encore cette année plutôt inchangé par rapport à 2020 et 2019 au niveau de la répartition hommes/ femmes et au niveau de la moyenne d'âge.

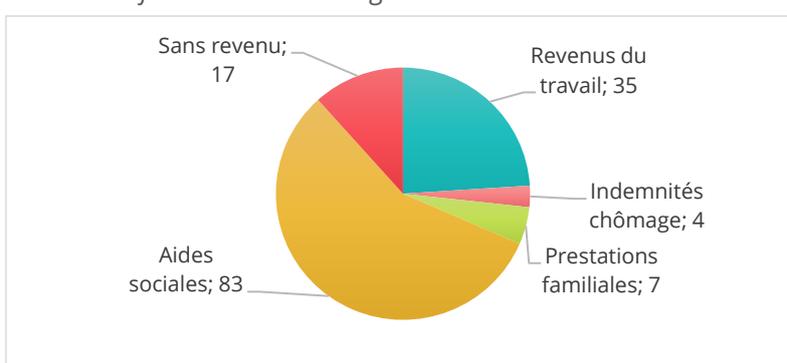
Graphique 3. Moyenne d'âges



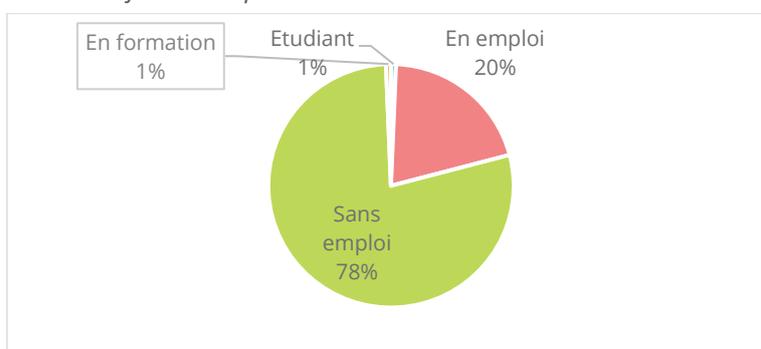
Graphique 4. Répartition de la file active par type de logement



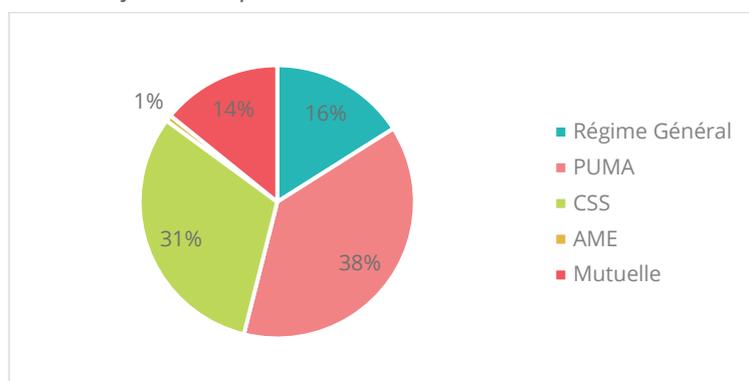
Graphique 5. Répartition de la file active selon l'origine des ressources



Graphique 6. Répartition de la file active par activités



Graphique 7. Répartition de la file active par couverture sociale

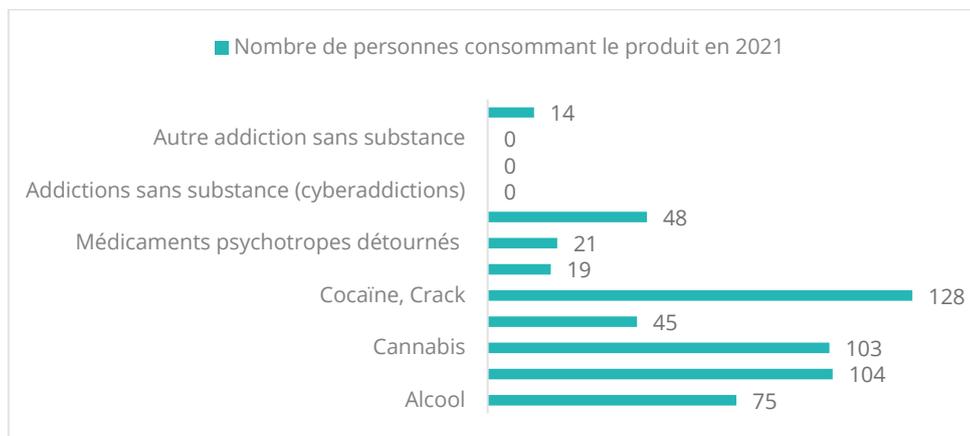


47% des personnes accompagnées par le CAARUD vivent dans un logement stable, mais une bonne partie du public touché par le CAARUD reste dans une situation de logement précaire ou sans logement fixe (52%).

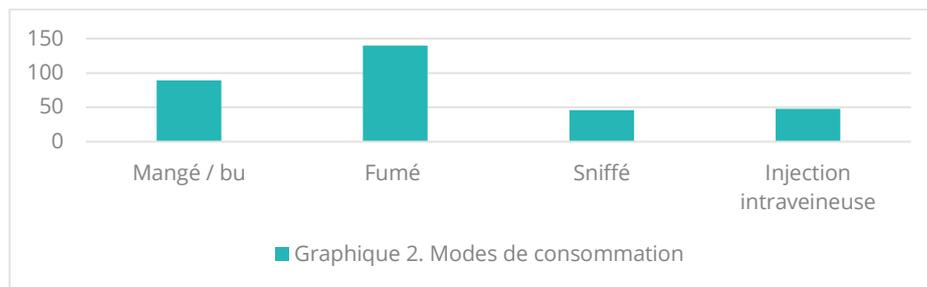
Seulement 8% de la file active a un travail, ce qui confirme encore en 2021 que le public du CAARUD est majoritairement en précarité avec 57% d'usagers bénéficiant d'aides sociales, 9,2% sans revenu et 65.2 % sans emploi.

Consommations

Graphique 1. Répartition des produits consommés



Graphique 2. Modes de consommation



En 2021, on observe une augmentation généralisée des consommations des différents produits :

- Cannabis (+6,1%),
- Cocaïne et crack (+19,6%),
- Amphétamine et ecstasy (+35%),
- Opiacé (+7,14%),
- Traitements de substitution détournés (+ 2,13%).

La file active des usagers de Cathinones est stable mais se diversifie en 2021.

L'équipe a observé un retour à l'ordinaire concernant l'accessibilité des produits qui avaient été plus difficiles à obtenir durant les confinements en 2020.

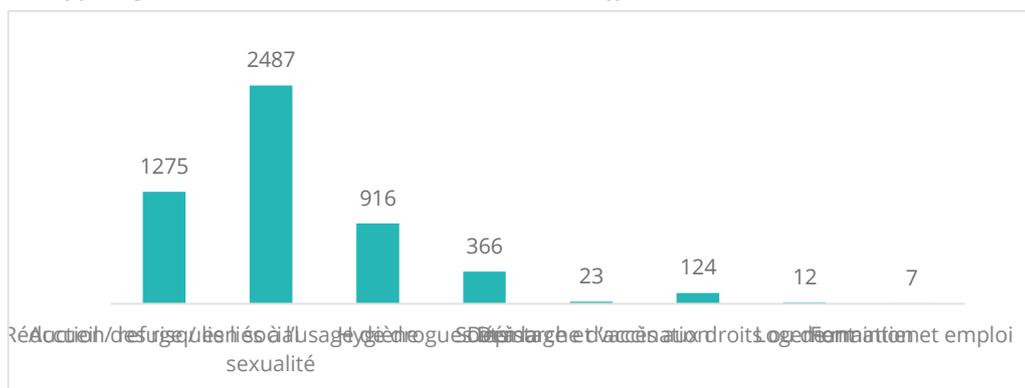
La tendance à l'augmentation des consommations de cocaïne, notamment inhalée, continue de se confirmer depuis plusieurs années. En parallèle, nous notons une augmentation significative de délivrance du matériel d'inhalation (voir ci-après).

La consommation par inhalation (sniff) est proposée systématiquement en alternative à l'injection par l'équipe afin de préserver la santé des usagers.

2. L'activité

Quantitatif

Graphique 1. Typologie des Actes en 2020 (nombres d'actes effectués)



Focus sur les actes liés aux soins, au logement, à la formation et à l'emploi

| | Nombre d'actes annuels 2021 |
|---|-----------------------------|
| Accueil / refuge / lien social | 1275 |
| Réduction des risques liés à l'usage de drogues et à la sexualité | 2487 |
| Hygiène | 916 |
| Soins | |
| - Médecine générale | 19 |
| - Infirmiers | 23 |
| - Orientation médecine spécialisée | 82 |
| - Urgences | 9 |
| - Ecoute et soutien | 229 |
| - Hospitalisation | 2 |
| - Cure | 2 |
| - Dentaire | 0 |
| - Autres | |
| Dépistage et vaccination | 23 |
| Démarche d'accès aux droits ou de maintien | 124 |
| Logement | |
| - Court séjour < 3 mois (urgence ou transition - collectif ou individuel) | 0 |
| - Moyen séjour et long séjour | 1 |
| - Logement personnel, logement autonome de droit commun | 0 |
| - Actions, activités, interventions de maintien dans le logement | 11 |
| Formation et emploi | |
| - Accès et recherche de formation | 0 |
| - Accès et recherche d'emploi | 7 |

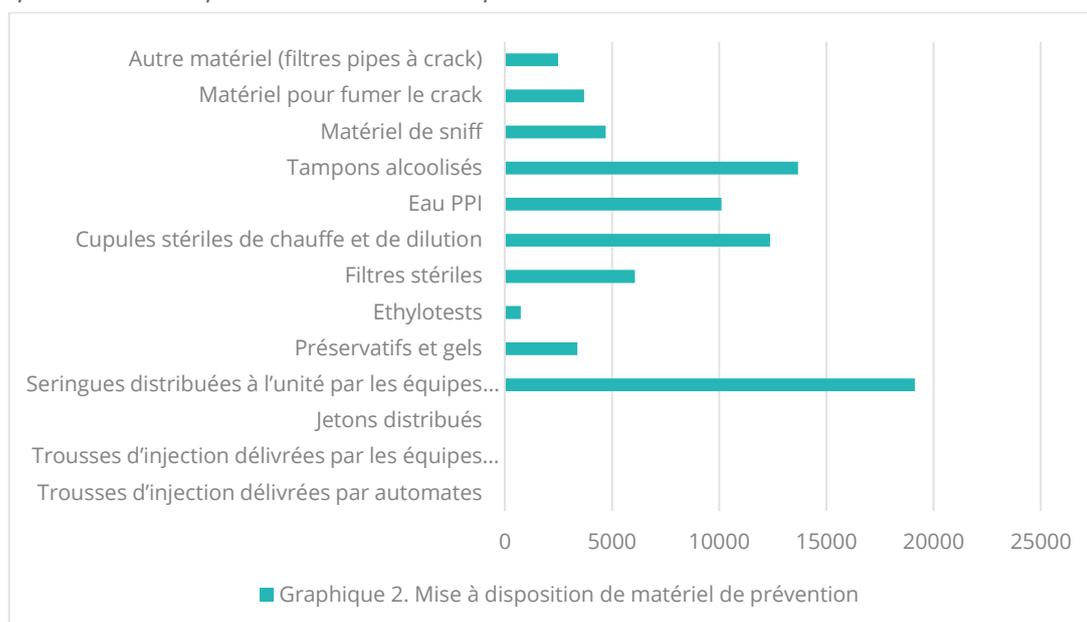
| | |
|---|---|
| - Actions, activités, interventions de maintien dans l'emploi et la formation | 0 |
|---|---|

En 2021, on note une légère diminution du nombre de personnes accueillies au CAARUD par rapport à 2020. Cela s'explique du fait que les usagers, depuis 2020 et les phases de confinement, fréquentent le CAARUD de façon plus espacée avec des délivrances de matériel plus importantes. Les actes en matière de réduction des risques sont par conséquent augmentés.

Les actes d'hygiène et de soin sont en forte augmentation depuis 2020 et les démarches sociales effectuées concernent les 67% des usagers de la file active.

On peut constater que proportionnellement à 2020 l'activité de dépistage TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) est en légère augmentation (21 TROD réalisés en 2020 et 23 TROD réalisés en 2021). L'équipe continue à communiquer sur cette mission, sachant que de nombreux rendez-vous sont proposés mais ils ne sont pas honorés. Un atelier sur la thématique du VHC avec une intervenante extérieure a été mis en place afin de promouvoir les TROD.

Graphique 2. Mise à disposition de matériel de prévention



En 2021, on note une baisse du nombre de seringues distribuées hors kits. Cela s'explique pour deux raisons : d'une coté, à cause de l'arrêt de la fabrication des seringues « Nevershare » avec la rupture du stock engendrée (environ 6 mois) et, d'un autre côté, par le fait de l'arrêt d'injection d'une usagère à qui le CAARUD livrait 1000 seringues « Nevershare » par mois.

Le CAARUD a participé à différentes expérimentations en lien avec SAFE concernant des outils de RDRD. A cette occasion, le CAARUD a proposé le kit mad (kit atomiseur nasal) aux usagers injecteurs qui souhaitaient réduire/arrêter l'injection.

L'équipe a également contribué à la conception de KITKAN (vaporisateur de cannabis) avec le laboratoire Terpan. Cet outil est actuellement distribué au niveau national.

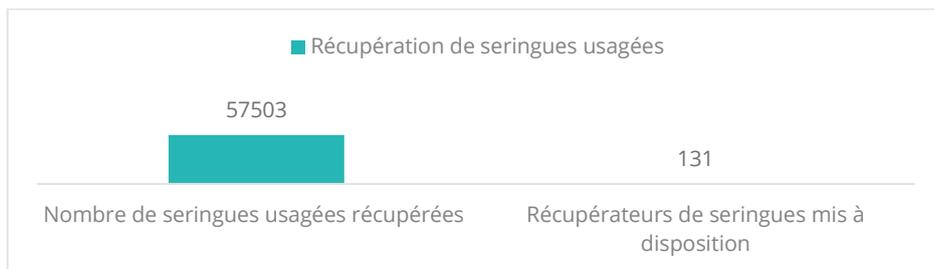
Il est à noter une augmentation significative du matériel d'inhalation de cocaïne basée en lien avec la hausse des consommations de cocaïne (vue précédemment).

Focus Programme d'échange de seringues en pharmacies – chiffre clé

| Pharmacies partenaires | Nombre 2021 | Nombre 2020 |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| Nombre de pharmacies partenaires | 14 | 11 |
| Nombre de kits livrés aux pharmaciens | 5784 | 4968 |

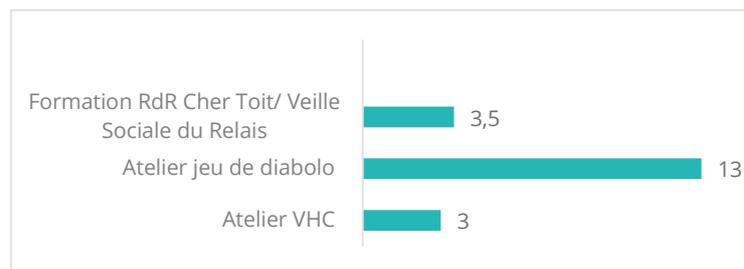
Un des objectifs de 2021 a été d'élargir le nombre de pharmacies partenaires adhérentes au programme d'échange de seringues. 14 chartes ont été signées et actuellement le programme PESP (*Programme d'Échanges de Seringues en Pharmacie*) est déployé sur l'ensemble du territoire du Cher. Avec le renforcement du PESP, une augmentation de 27% a été enregistrée dans le nombre de kits délivrés en pharmacie.

Focus Récupération de seringues usagées – chiffre clé



Conformément aux années passées la récupération des seringues est en hausse (+24,4%). L'équipe continue à promouvoir l'importance de la récupération du matériel usagé auprès du public accueilli en le sensibilisant de façon permanente à cette mission et à son intérêt en matière de santé publique.

Graphique 3. Activités spécifiques : Le nombre de personnes ayant participé à des activités



Graphique 4. Activités spécifiques : Le nombre de personnes ayant participé à des activités



Focus EMMIA

En 2021, l'équipe mobile de médiation et intervention en addictologie a été déployée par l'Apleat-Acep. Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, le choix organisationnel opéré au lancement du projet consistait en un binôme CSAPA-CAARUD qui restait d'astreinte tous les jours de la semaine de 9h à 17h. Chaque jour, et à rotation, un travailleur social et une infirmière restaient à disposition pour se déplacer sur le département du Cher sur demande.

Ce type d'organisation a été révisé au bout de 6 mois car la rotation des binômes n'a pas été toujours possible à cause de la concomitance avec d'autres projets déployés sur le territoire départemental.

A partir de Novembre 2021, un éducateur spécialisé et une infirmière ont été affectés au dispositif mobile et les jours dédiés à l'activité de l'EMMIA ont été définis les mardis après-midi et les jeudis toute la journée.

L'EMMIA est intervenue auprès de **23 personnes différentes pour 133 contacts** au total.

Dans un premier temps, les salariés mobilisés se sont concentrés sur le développement d'un réseau partenarial : l'équipe mobile a identifié et rencontré des partenaires territoriaux pour présenter le projet. Les outils de communication conçus par la chargée de communication de l'association ont été distribués à toutes les mairies, médecins de villes et pharmacies du Cher.

L'équipe a réalisé **19 visites à domicile** dans 3 communes du département (Bourges, Saint-Amand-Montrond, Vierzon).

Initialement, les maraudes n'ont pas été employées comme mode d'intervention. Elles sont réalisées par l'équipe du CAARUD toutes les semaines dans 6 communes du Cher et l'orientation interne des usagers vers le dispositif EMMIA est envisagée.

A partir de novembre 2021, avec la constitution de la nouvelle équipe EMMIA, les maraudes ont été intégrées dans le dispositif pour couvrir les zones non desservies par le CAARUD.

Afin de se faire connaître auprès des acteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux départementaux, l'équipe EMMIA a sollicité plusieurs rencontres partenariales. Au total, **31 rencontres de présentation** ont eu lieu en 2021.

Focus TAPAJ

TAPAJ (*Travail Alternatif Payé À la Journée*) a été mis en place dans le Cher à partir du 1^{er} mars 2021. Les premiers plateaux de travail ont eu lieu 3 mois plus tard, en juin 2021.

En 2021, **15 jeunes** (10 garçons et 5 filles), âgés de 16 à 25 ans, ont participé au moins une fois à un chantier TAPAJ.

Moyenne d'âge de **19,5 ans**.

Cette file active est alimentée par l'environnement proche de TAPAJ : c'est principalement le CSAPA CAET qui oriente et assure l'accompagnement de ces jeunes. D'autres structures orientent les jeunes vers le dispositif TAPAJ : le CAARUD, les services Jeunesse de l'APLEAT-ACEP (PAEJ et Prévention Spécialisée), l'EPIDE de Osmoy ainsi que le foyer d'action éducative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (qui accueille des jeunes mineurs).

Le dispositif TAPAJ, prévu en 3 phases, est à la première phase dans le Cher (travail de bas seuil). Les plateaux de travail sont effectués sur une demi-journée ou une journée entière. Cette courte durée permet aux jeunes un engagement limité et calibré en fonction de leurs capacités et leur situation personnelle (précarité financière et matérielle, conduites addictives).

Depuis juin 2021, **7 chantiers** TAPAJ ont été réalisés. Avant la réalisation des chantiers, il a été nécessaire de prendre des contacts avec des partenaires potentiels, leur présenter l'action et déterminer ensemble les modalités d'une intervention.

Qualitatif

Focus sur l'implication des usagers

Le CAARUD « Le 108 » a réussi à mettre en place des modalités de participation des usagers à travers deux outils de consultation (enquête de satisfaction, boîte à idées et réclamation).

Les thématiques explorées lors de ces consultations permettent le recueil de données sur l'ensemble des champs d'intervention de la structure. Les résultats démontrent que les usagers portent un regard très positif sur les activités portées par la structure.

Focus sur la démarche qualité

Liste des actions en lien avec les évaluations réglementaires (interne / externe) et/ou mises en place par le COPIL qualité

| Actions à réaliser en 2021 | Statut de l'action | | | A l'origine de l'action | | Commentaires |
|----------------------------------|--------------------|---------|---------|-------------------------|---------------|--|
| | Réalisé | Partiel | reporté | EI/EE | COPIL Qualité | |
| Plan d'action évaluation interne | | X | | EI | | Une réunion a été organisée pour faire le point sur l'avancement du plan d'action de l'évaluation interne : sur 66 actions élaborées, 41 sont achevées, 16 en cours et 9 à commencer. L'équipe s'est mobilisée afin de permettre la mise en œuvre de ce plan d'action. Cela a permis des améliorations dans la qualité de la prise en charge des usagers : mise en place de la boîte à idées, des attaches pour les chiens, des appels d'urgence dans les sanitaires, élaboration de la matrice DIPC et de l'outil du projet personnalisé. Les mouvements dans la gouvernance de la structure ont mis en arrêt plusieurs projets qui restent en attente de validation ou d'uniformisation au niveau associatif. |
| Ecriture DUERP | 4 | | | EI | | Quatre réunions ont été réalisées pour développer le Document Unique des Risques Professionnels et son plan d'action. |
| Plan d'action évaluation externe | | | | EE | | Suite à l'évaluation externe réalisée en Septembre 2021 des recommandations et un plan d'action ont été proposés. La mise en œuvre du plan d'action débutera en 2022. |

L'évaluation externe du CAARUD le 108 a été réalisée du 7 au 8 septembre 2021 par deux évaluatrices de l'organisme « Parmentier Bleu Social », habilité conformément à la réglementation de la loi 2002-2 et les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS.

Selon les conclusions des évaluatrices :

Le projet d'établissement élaboré en 2020 par le CAARUD « Le 108 » est cohérent avec les missions de l'établissement et les caractéristiques de la population. Les usagers ont été consultés via une enquête de satisfaction. Le document reste en attente de validation par la nouvelle gouvernance afin de permettre sa diffusion aux usagers et aux partenaires.

Les outils de la loi 2002-2 sont mis en place. Les usagers connaissent leurs droits et la charte des droits et libertés est affichée et annexée au livret d'accueil.

La personnalisation de l'accompagnement est en cours de formalisation à travers la mise en place du DIPC (*document individuel de prise en charge*) et du projet personnalisé. La matrice de projet personnalisé vient d'être élaborée et diffusée par l'APLEAT-ACEP.

Le pilotage de l'établissement est en cours de remise en place après des changements de chacun des niveaux d'encadrement relativement récents.

L'équipe d'accompagnement stable et autonome a su construire et se mobiliser dans les différentes démarches relatives au fonctionnement de l'établissement.

Le CAARUD « Le 108 » a su développer des collaborations avec de nombreux acteurs du territoire. Ses missions et ses prestations sont connues. Les relations partenariales développées permettent à l'établissement d'avoir une grande maîtrise des besoins, des ressources et des enjeux de son territoire.

En conclusion, le rapport constate la qualité des prestations proposées par le CAARUD « Le 108 », dont l'objectif central est la satisfaction des besoins et des attentes des personnes accompagnées. Les préconisations concernent des mises en conformité à la marge et l'amélioration des outils pour permettre à l'équipe de retracer et mettre en valeur l'impact de l'accompagnement proposé sur la qualité de vie des personnes accompagnées mais également les fonctionnements déjà intégrés aux pratiques.

Conclusion

En 2021, le CAARUD le 108 s'est distingué pour le renforcement du Programme d'Echange de Seringues sur tout le territoire départemental avec un élargissement du nombre des pharmacies partenaires. Les usagers injecteurs qui ne peuvent pas accéder au local principal ou aux unités mobiles du CAARUD, peuvent se réapprovisionner en matériel de réduction des risques gratuitement auprès de 14 pharmacies réparties dans tous les secteurs géographiques du Cher.

Avec une augmentation de 24% par rapport à 2020, le CAARUD a confirmé son travail en première ligne dans la récupération des seringues usagées ainsi que dans la participation à l'élaboration des matériels de réduction des risques adaptés en lien avec les laboratoires pharmaceutiques.

En 2022, avec la progressive reprise des activités normales, le CAARUD a l'ambition d'étendre la portée de ses actions pour atteindre les usagers les plus éloignés. Cela sera réalisé en renforçant les interventions de l'équipe mobile EMMIA dans les zones rurales ainsi qu'en intervenant auprès des partenaires qui accueillent du public marginalisé et/ou précaire dans d'autres villes du département.

Le CAARUD vise à maintenir et consolider ses liens partenariaux avec les acteurs du territoire et les instances de coordination pour un travail conjoint dans la réduction des risques et la promotion de la santé.

Les missions qui seront développées en 2022 portent sur un renforcement des démarches de proximité, en premier lieu, les interventions en milieu festif. Le deuxième axe d'intervention porte sur le renforcement de la participation des usagers à la vie de l'établissement à travers la mise en place d'un espace dédié aux usagers et co-construit avec eux.

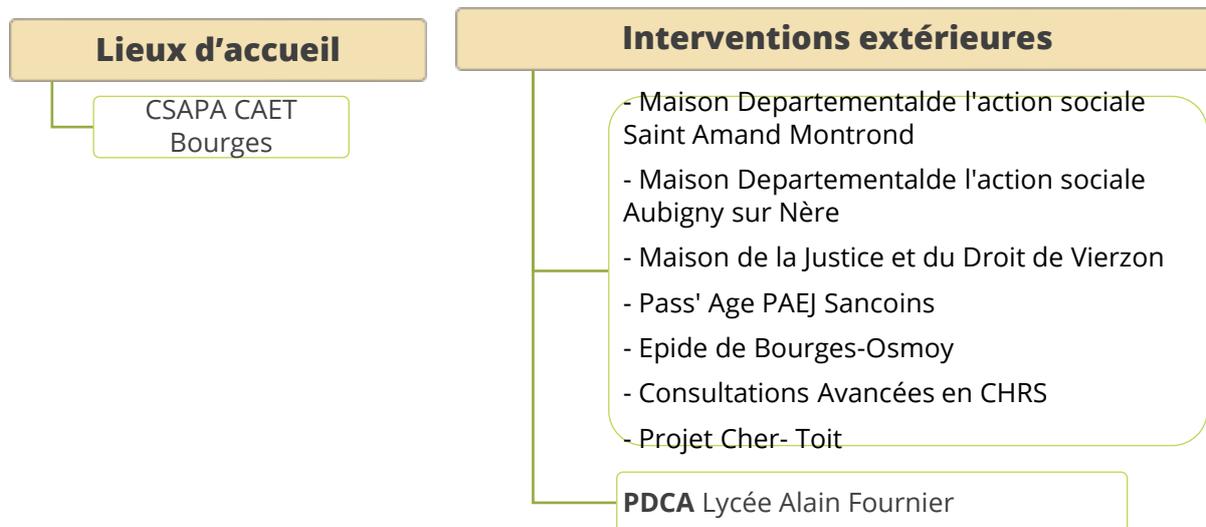
Le CSAPA Ambulatoire CAET

En 2021, la poursuite de la crise sanitaire a eu des répercussions sur le déroulement des activités du CSAPA-CAET. Malgré cela, la file active de l'établissement a augmenté. En début d'année, les restrictions sanitaires (notamment les jauges, les obligations de distanciation sociale) nous ont obligé à repenser nos modalités de prise en charge et proposer des suivis en distanciel (téléconsultations, entretien téléphonique, envoi des ordonnances directement en pharmacie). L'équipe a su adapter ses services pour pouvoir assurer la continuité des soins. Avec l'amélioration de la situation sanitaire, le relâchement des restrictions a permis petit à petit de reprendre les prises en charge en présentiel et une normalisation du fonctionnement du CAET. Nombre de patients, habitués aux suivis à distance, ont eu des difficultés à être mobilisés pour venir à nouveau au CSAPA-CAET.

L'année 2021 a connu un renforcement des dispositifs « aller-vers » (équipe mobile E.M.M.I.A. et C.J.C. mobiles) et le lancement des projets innovants qui s'inscrivent dans des projets pluri-partenariaux (Consultations Avancées en CHRS, Cher-Toit). L'équipe du CSAPA-CAET a mis à disposition des ressources pour pouvoir intervenir auprès des structures partenaires et réaliser des consultations « hors les murs » avec les personnes les plus éloignées des dispositifs de soin.

La perspective pour 2022 est de consolider la présence sur le territoire du Cher et développer les consultations de proximité sur les zones prioritaires du département.

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

Le CSAPA CAET intervient selon plusieurs modalités :

Les consultations en ambulatoire au 46 rue Théophile Lamy à Bourges

Les consultations hors les murs chez des partenaires du territoire (associations, collectivités, éducation nationale) :

Maison Départementale de l'action sociale Saint-Amand-Montrond : en 2021 la convention avec le Conseil départemental a été renouvelée afin de poursuivre les consultations de proximité dans le sud du département. Avec le départ du professionnel qui intervenait dans la zone géographique du sud du Cher, la permanence a été suspendue pendant une bonne partie de l'année. Les personnes accompagnées ont été orientées vers le CSAPA afin de poursuivre les consultations.

Maison Départementale de l'action sociale Aubigny-sur-Nère : les consultations de proximité dans le nord du département ont été poursuivies pendant l'année 2021 avec le renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental.

Maison de la Justice et du Droit de Vierzon : en 2021 la permanence fixe hebdomadaire a poursuivi son activité dans l'ouest du département. En 2021, la MJD est devenue le lieu pour les consultations non seulement des personnes orientées par la justice, mais aussi pour les consultations jeunes consommateurs.

Pass' Age PAEJ à Sancoins : une nouvelle permanence externe a été mise en place en 2021 pour cibler la zone prioritaire du sud-est du département. Un professionnel du CSAPA-CAET est intervenu une fois par mois au Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes de Sancoins pour rencontrer les jeunes en conduite addictive.

Epide de Bourges-Osmoy : des consultations avancées fixes dans l'établissement pour l'insertion dans l'emploi ont été proposées en 2021. Le professionnel référent CJC y intervient une fois par semaine.

Consultations Avancées en CHRS : le CSAPA-CAET en partenariat avec le CSAPA Addictions France a débuté un projet commun qui vise à réaliser des consultations avancées pour les personnes en situation de précarité sociale qui sont hébergées dans quatre CHRS du département. Le projet a été lancé en Avril 2021.

Cher-Toit : le projet expérimental est porté par l'association Le Relais et propose 20 logements et un espace collectif à destination des publics marginalisés. Au sein du dispositif, interviennent deux associations dans le domaine de l'addictologie : CSAPA Addictions France (spécialisé dans les consommations de tabac, alcool et les addictions aux jeux) et le CSAPA- CAET (spécialisé dans les consommations de tabac et les substances illicites). A partir de cette année, les deux professionnels du CSAPA-CAET interviennent deux jours par semaine sur le dispositif.

« Points- Stations » Consultations de proximité Consultations Jeunes Consommateurs dans le lycée Alain Fournier : Les permanences hebdomadaires auprès du lycée Alain Fournier ont continué en 2021 malgré la discontinuité imposée par la crise sanitaire.

Maison d'arrêt Le Bordiot : les consultations en milieu pénitentiaire se sont déroulées pendant toute l'année 2021 malgré la réduction du temps de consultation dû au départ d'un des professionnels référents.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture du CSAPA par semaine : **4,5**
(Fermeture une demi-journée pour réunion d'équipe)

Annuel

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture du CSAPA par an : **251**

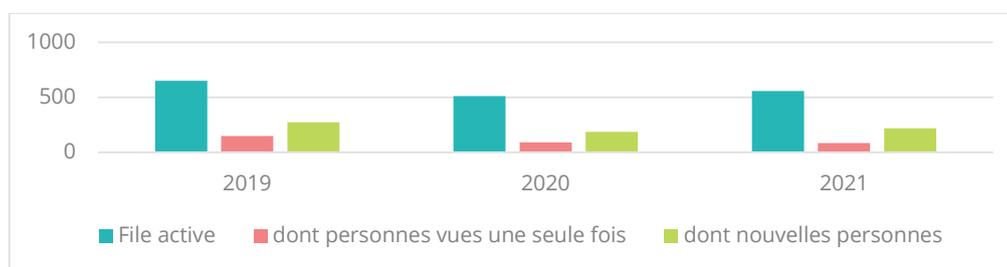
1. Le public

Ensemble des files actives

Chiffre clé

Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 : **556**

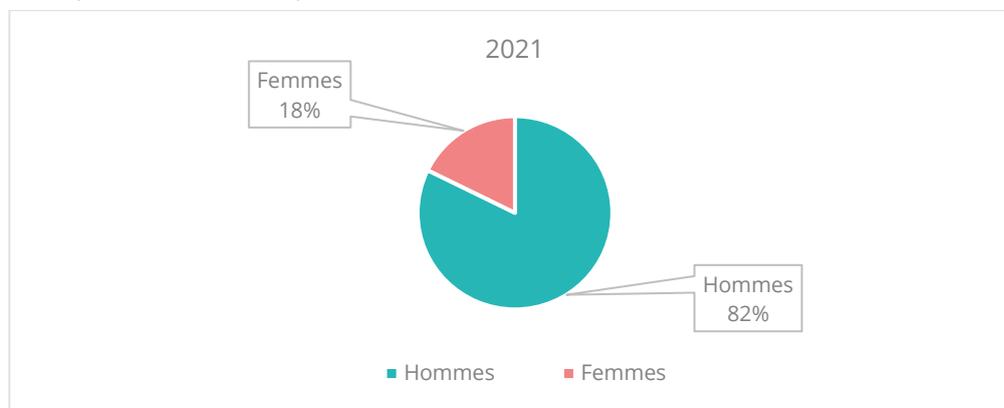
Graphique 1. Personnes accompagnées individuellement sur les 3 dernières années



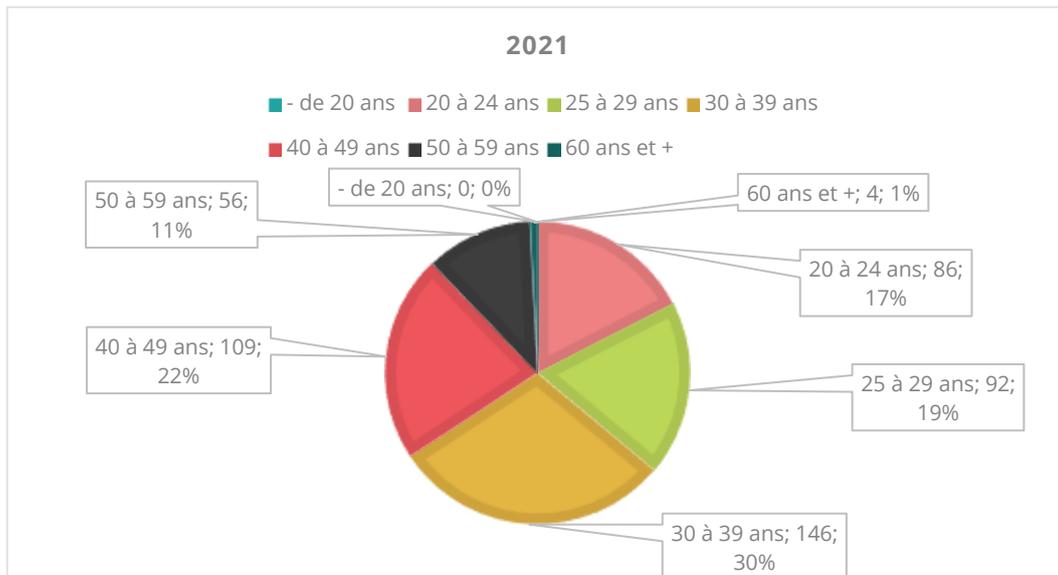
L'année 2021 a été caractérisée par une relative reprise du fonctionnement du CSAPA-CAET tel qu'il était pendant la période pré-crise sanitaire : les consultations en présentiel ont repris de manière régulière pour les professionnels socio-éducatifs, paramédicaux et médicaux. Cela a permis de reprendre des accompagnements suspendus ou interrompus pendant l'année 2020.

Profil des personnes accompagnées

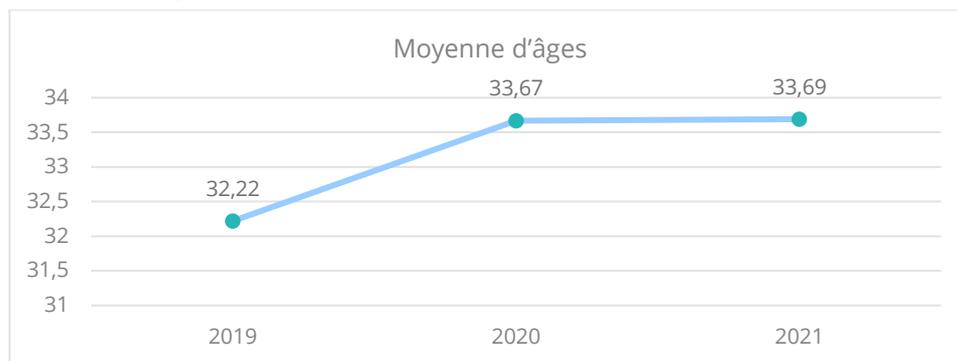
Graphique 1. Répartition hommes/femmes



Graphique 2. Répartition par tranche d'âges

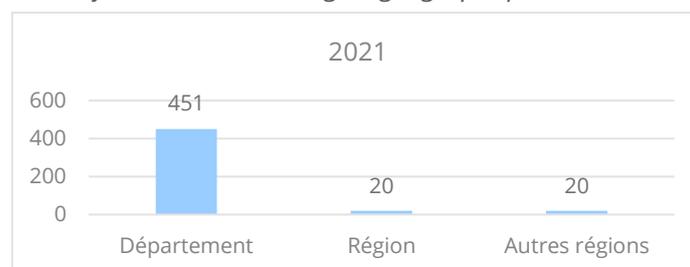


Graphique 3. Moyenne d'âges

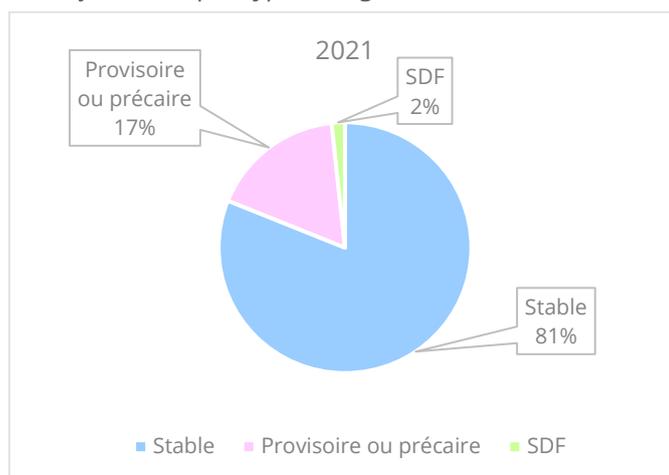


Au fil des trois dernières années, le profil des personnes accompagnées au sein du CSAPA-CAET (répartition hommes/femmes, répartition par tranche d'âges, moyenne d'âges) reste sensiblement le même : le taux des femmes se maintient à 17% et le taux de jeunes de moins de 25 ans a légèrement augmenté, en passant de 15% à 16,9%. L'âge moyen reste inchangé.

Graphique 1. Répartition de la file active selon l'origine géographique

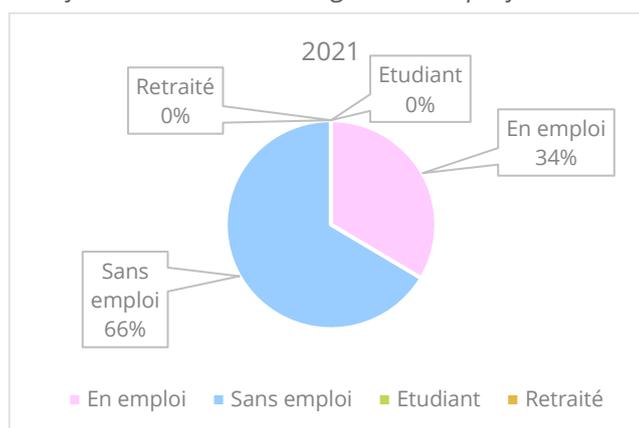


Graphique 2. Répartition de la file active par type de logement

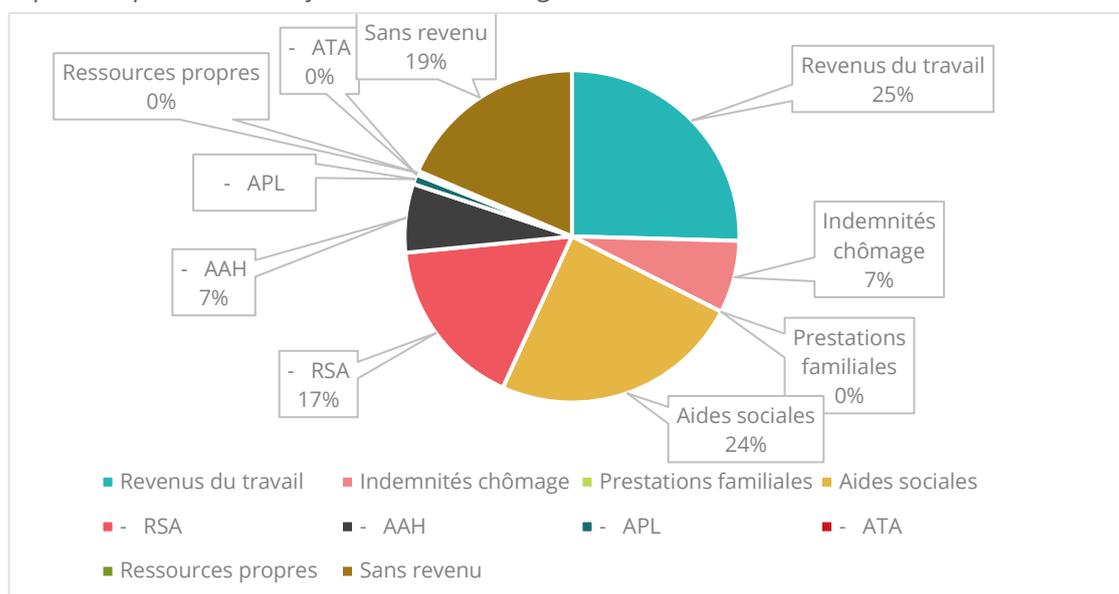


En 2021, la grande majorité des personnes accompagnées par le CSAPA-CAET (80%) dispose d'un logement stable et seulement 18% vivent dans des logements précaires ou à la rue. Le ratio reste inchangé depuis l'année dernière.

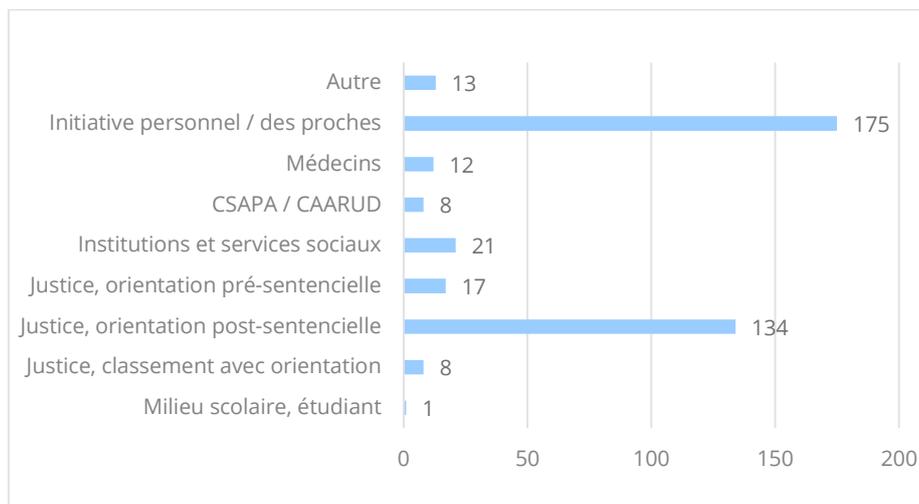
Graphique 3. Répartition de la file active selon la catégorie socio-professionnelle



Graphique 4. Répartition de la file active selon l'origine des ressources



Graphique 5. Répartition de la file active selon l'origine de la consultation



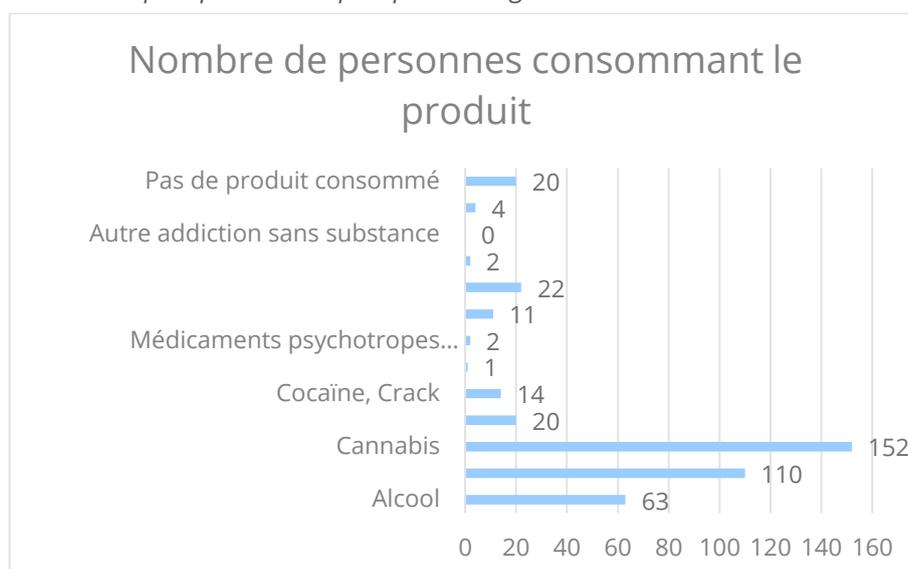
Presque la moitié des personnes accompagnées par CSAPA-CAET (47%) ont un emploi et des revenus du travail, le reste des personnes suivies bénéficie des aides sociales, des prestations de chômage ou n'ont pas de revenu.

Comme dans les années précédentes, la prépondérance des usagers (31,4%) approchent volontairement le CSAPA-CAET pour entreprendre un parcours d'accompagnement de soin. La justice oriente 28,6% des personnes accompagnées, confirmant une augmentation constante depuis 2018.

Les orientations de la part des médecins restent faibles (2,16%) mais en légère augmentation par rapport à 2020 (1,76%).

Consommations

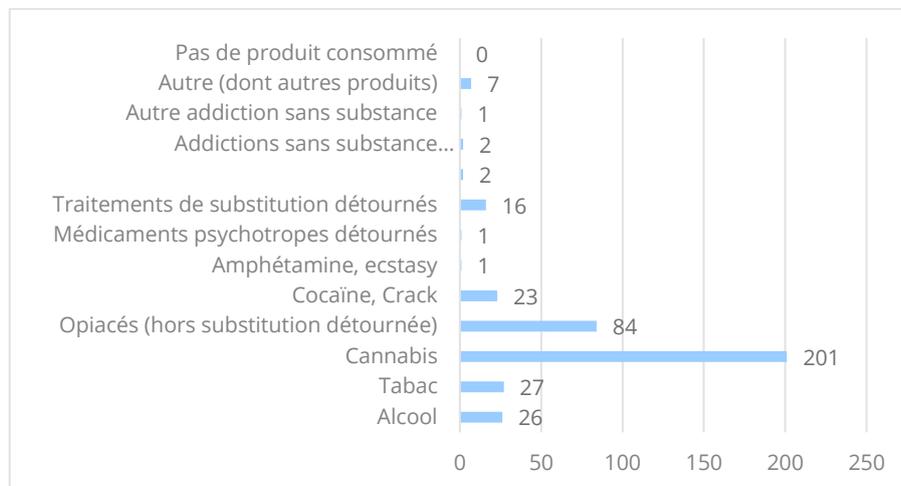
Graphique 1. Produits les plus problématiques pour l'utilisateur



Conformément aux années précédentes, le cannabis se confirme comme le produit le plus consommé par les usagers (27,34%) bien qu'en légère diminution par rapport à l'année dernière (33%), suivi par le tabac (19,78%) et l'alcool (11,33%). Les opiacés (5,58%) sont en régression par rapport à 2020 (21,37%).

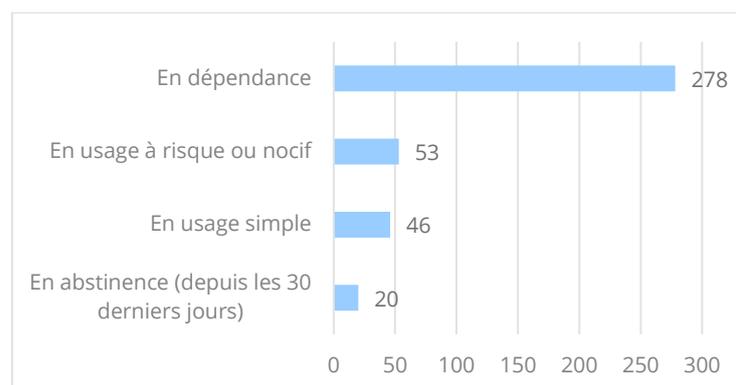
On note une sensible augmentation des addictions sans substance par rapport à l'année dernière : 3,36% contre 0,72%. Cela s'explique par la montée en compétence des professionnels du CSAPA-CAET pour traiter ces types d'addictions.

Graphique 2. Le Produit à l'origine de la prise en charge



La part du cannabis dans les produits à l'origine de la prise en charge a légèrement augmenté (36,15%) par rapport à l'année dernière (33,92%), comme pour la cocaïne et le crack qui en 2021 était à 4,16% pour 3,73% en 2020.

Graphique 3. Modes de consommation

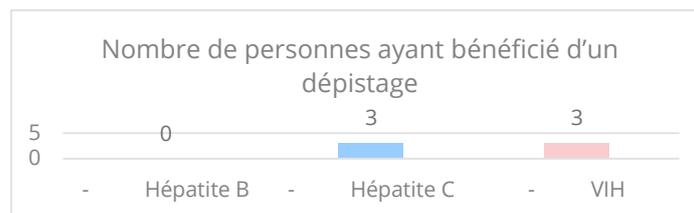


Vaccination / dépistage

Chiffre clé

Le nombre de personnes ayant bénéficiées d'un dépistage en 2021 : **3**

Graphique 1. Répartition de la nature des dépistages



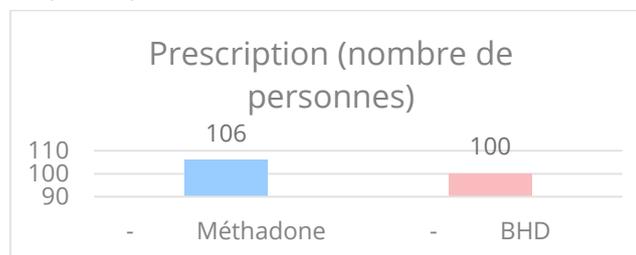
Le dépistage pour l'hépatite C et VIH est proposé à toutes les personnes qui ont été exposées aux risques de contamination. Le faible nombre de dépistages réalisés s'explique du fait qu'une bonne partie des personnes à qui le test (TROD) est proposé ne se présente pas au rendez-vous. D'autre part, des formations sont prévues en 2022 pour permettre à l'ensemble des professionnels du CSAPA-CAET de pouvoir réaliser des dépistages (en 2021 seulement deux professionnels étaient formés au TROD VIH et VHC).

Traitements de substitution

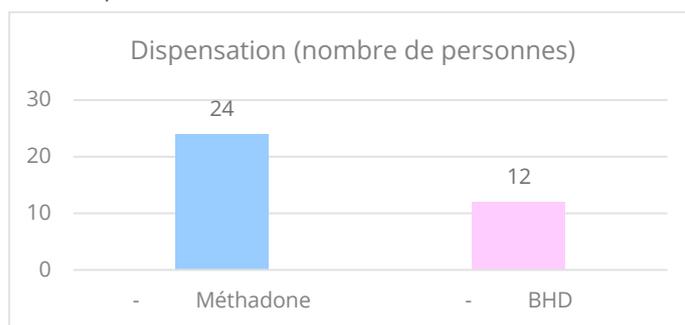
Chiffre clé

Le nombre de personnes ayant bénéficié d'une prescription en 2021 : **206**

Graphique 1. Répartition des prescriptions



Graphique 2. Répartition des dispensations

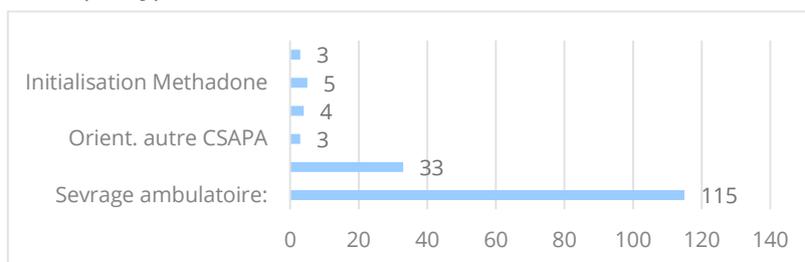


En 2021, le CSAPA-CAET a connu une augmentation du nombre des personnes qui ont eu un **TSO** (une prescription d'un traitement substitutif des opiacés) : **157** en 2020 et **206** en 2021. La méthadone est le traitement le plus prescrit (106 cette année et 85 l'année dernière).

L'augmentation du nombre de personnes avec une prescription TSO peut s'expliquer par le nombre des relais réalisés par les médecins de ville (ayant fermé leur cabinet) vers le CAET en 2021. D'autre part, de nouveaux usagers, suivis par des médecins libéraux, ont choisi de consulter les professionnels du CAET pour bénéficier d'une prise en charge globale, avec un suivi psycho-social.

Type de demande / suivi

Graphique 1. Répartition par types de demandes

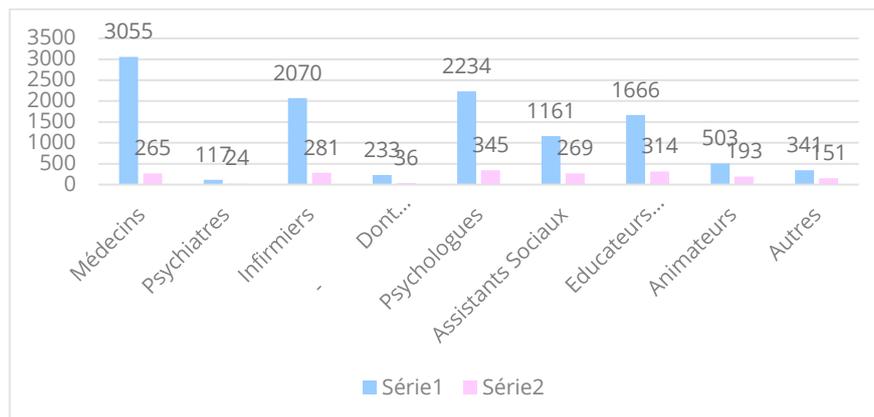


2. L'activité

Quantitatif

Activités globales

Graphique 1. Nombre de consultations avec les personnes concernées



Focus sur les VAD et Accompagnements pour démarches extérieures

9 ACTES

5 personnes parmi les consultations, nombre de visites à domicile

34 ACTES

21 personnes accompagnées pour démarches extérieures

En 2021 le CSAPA-CAET a connu quelques perturbations avec des départs de professionnels.

Malgré ces changements, le nombre d'actes par professionnel a augmenté :

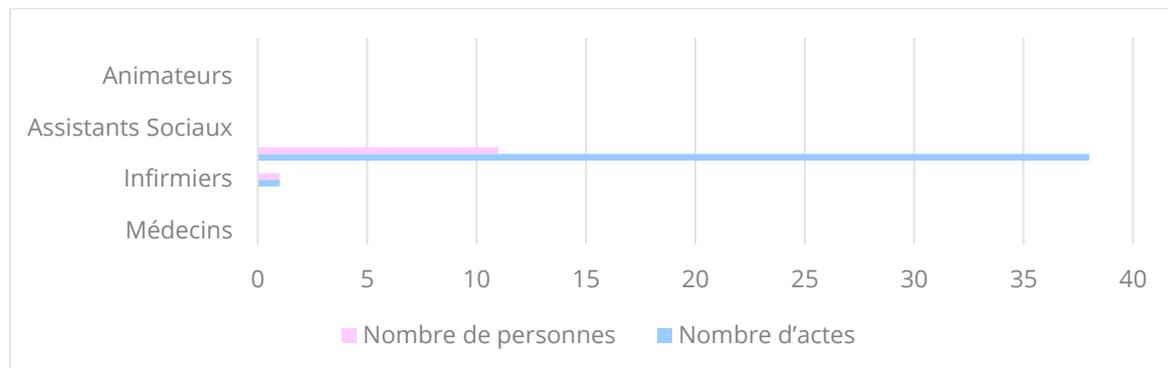
- Les actes médicaux, qui restent majoritaires depuis 2019, ont augmenté de + 24,5%,
- Les actes infirmiers de +50%,
- Les actes psychologiques +80%,
- Les actes socio-éducatifs de +37,63%.

On note que la prise en charge psychologique a fortement augmenté. Beaucoup plus de suivis psychologiques sont demandés par les usagers.

La prépondérance des actes médicaux confirme le fait que la composante médicale reste un élément important et distinctif du CSAPA-CAET, mais elle ne doit pas induire des conclusions incorrectes : la sensible augmentation des actes de toutes les fonctions représentées nous permet d'affirmer que

l'accompagnement proposé au CSAPA CAET prend en compte tous les aspects de la personne, de la situation socio-sanitaire au bien-être psychologique à la prise en charge sociale et administrative.

Graphique 2. Nombre de consultations avec les personnes de l'entourage



Chiffres clés

Le nombre de personnes de l'entourage rencontrées : **11**

Le nombre d'actes réalisés : **39**

Le nombre de personnes de l'entourage accompagnées restent au même niveau qu'en 2020. La réalisation des groupes de parole, initialement perturbée par la crise sanitaire et les périodes de confinement, n'a pu aboutir en 2021. Une réflexion a été menée au sein de l'équipe du CSAPA-CAET pour mettre en place des programmes favorisant l'expression collective des membres de l'entourage en lien avec leurs besoins.

Activités de groupes thérapeutiques : Chiffres clés

| | 2021 |
|--|------|
| Le nombre d'ateliers proposés | 1 |
| Le nombre de réunions effectuées | 1 |
| Le nombre de personnes qui ont participées | 1 |

En 2021, plusieurs ateliers ont été proposés aux usagers pris en charge par le CSAPA-CAET. Le groupe de soutien femmes, proposé en début d'année, a vu la réalisation d'une unique séance une seule personne ayant adhéré à cette offre.

Nous constatons que la dynamique de groupe des personnes accompagnées n'est pas véritablement engagée au sein du CSAPA-CAET. Ce point a fait réfléchir l'équipe sur : quel type de participation elle veut proposer aux usagers et selon quelles modalités. Cette réflexion continue en 2022.

Mise à disposition de matériel de prévention (RdR) : Chiffre clé

| | 2021 |
|--------------------------------|------|
| Nombre de personnes concernées | 44 |

Sevrage : Chiffre clé

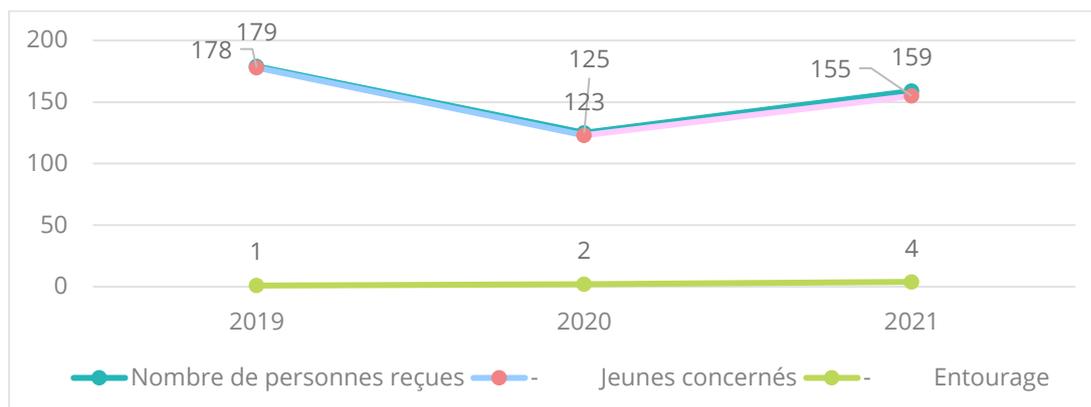
| | 2021 |
|--|------|
| Sevrages initiés lors de l'année (dans ou avec accompagnement du centre) | 134 |
| - Dont sevrages en ambulatoire | 33 |
| - Dont sevrages à l'hôpital | 1 |

Activités spécifiques Consultations Jeunes Consommateurs

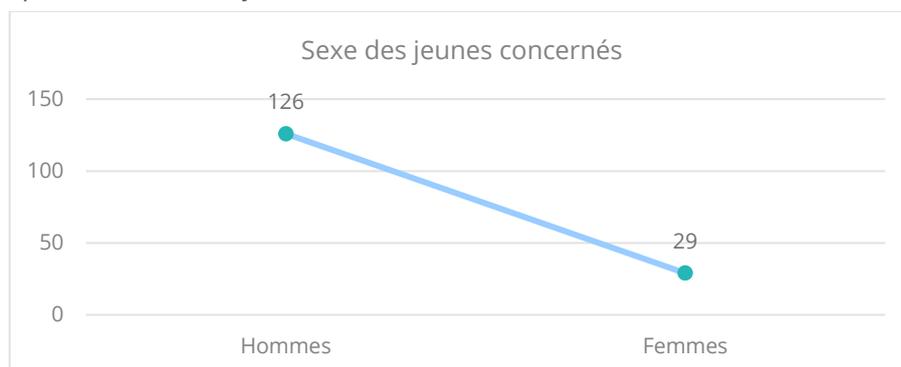
File active : Chiffre clé

Le nombre de personnes accompagnées en 2021 : **155**

Graphique 1. Evolution du nombre de personnes (jeunes et entourage) accompagnés sur les 3 dernières années



Graphique 2. Répartition hommes/femmes



Moyenne d'âges

La moyenne d'âge en 2021 : **21,73**

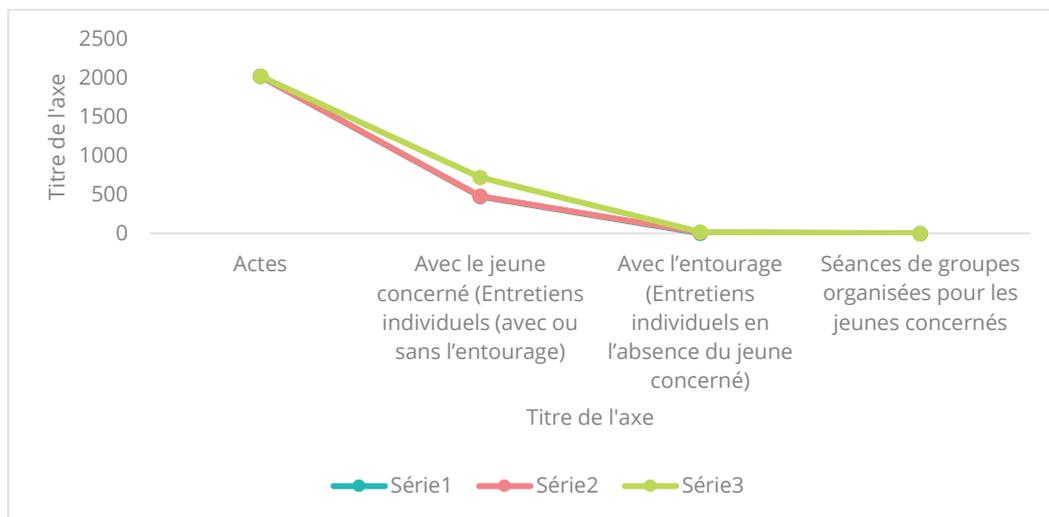
L'année 2021 note le début des CJC mobiles. Vu la sensible diminution en 2020 des jeunes pris en charge, un des professionnels du CSAPA-CAET a été désigné comme référent CJC ; ce dernier a développé un réseau partenarial avec des structures qui accueillent des jeunes sur le département du Cher.

Les CJC mobiles permettent ainsi aux structures partenaires d'orienter les jeunes en conduite addictive vers le professionnel du CSAPA-CAET qui se déplace « sur demande » pour réaliser les consultations dans les lieux des partenaires. Ce dispositif a permis une flexibilité des consultations CJC « hors le mur » et une couverture géographique plus large.

En 2021, grâce à ce nouveau dispositif mis en place à la fin de l'année, le nombre de jeunes rencontrés dans le cadre des CJC a augmenté de 27%. Conformément à l'augmentation de la file active globale par rapport à 2020 (+9%). On peut noter qu'une partie conséquente est représentée par des jeunes entre 16 et 25 ans.

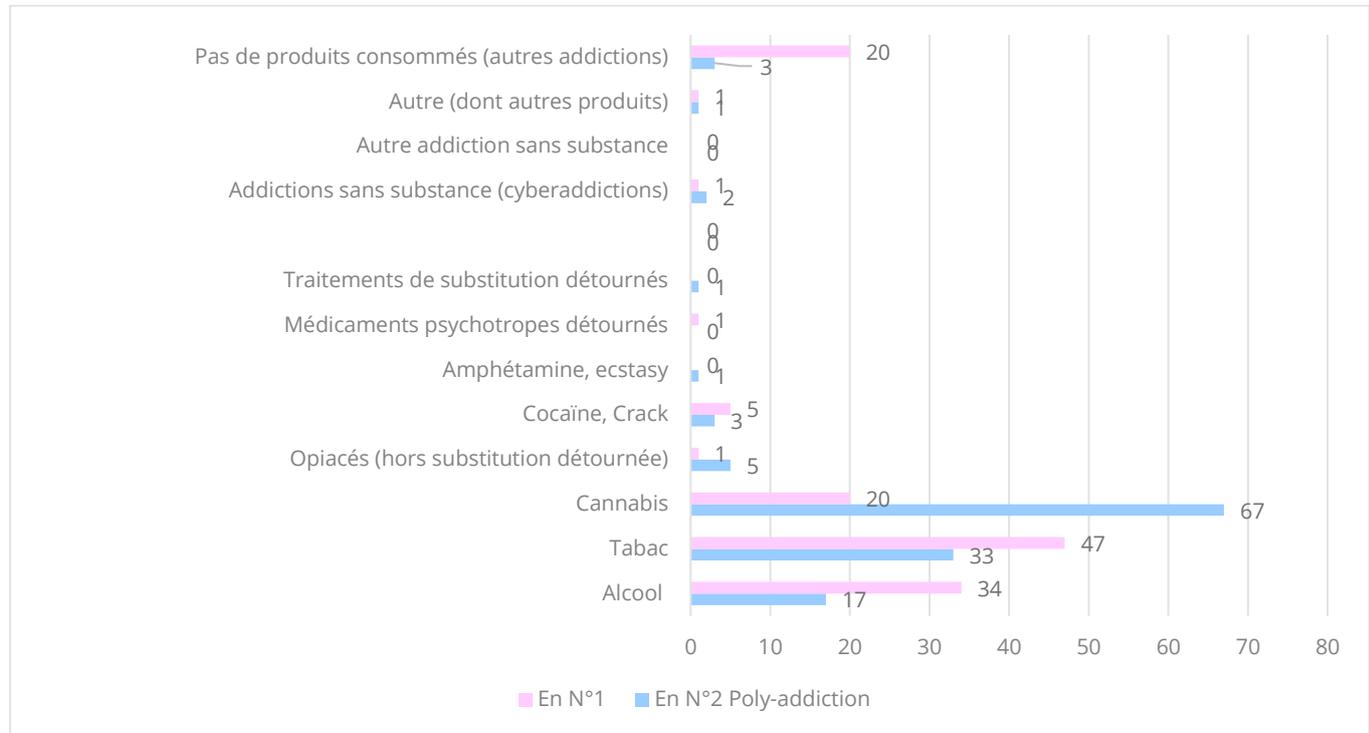
On remarque une forte augmentation des actes réalisés en lien avec le jeune concerné (tableau en bas) : +51% des entretiens individuels par rapport à 2020. Cela indique qu'un jeune reçu participe à au moins 4,6 consultations, ce qui est préconisé par les standards qualitatifs des CJC.

Graphique 3. Evolution du nombre d'entretiens (jeunes et entourage sur les 3 dernières années)

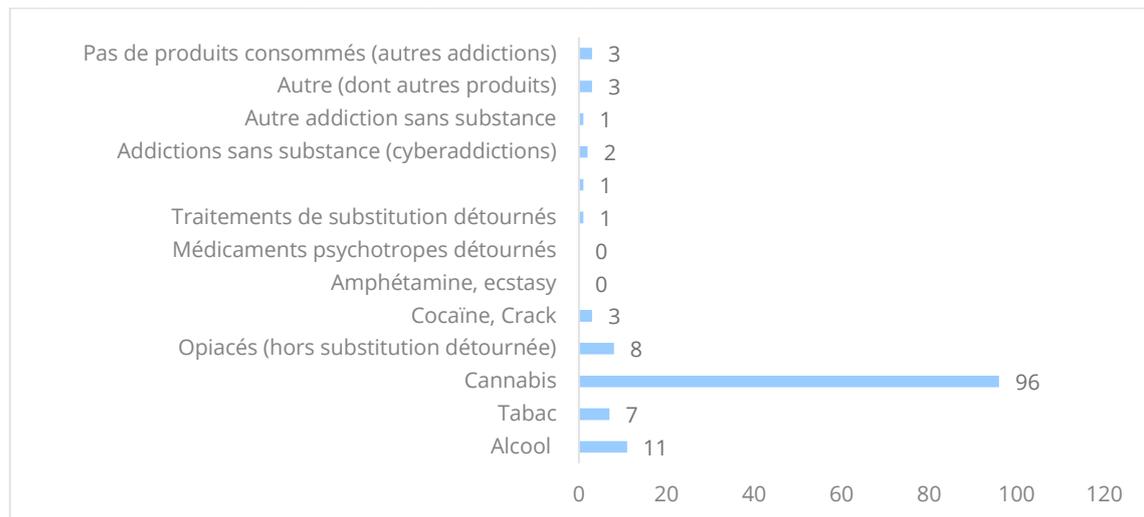


Consommations

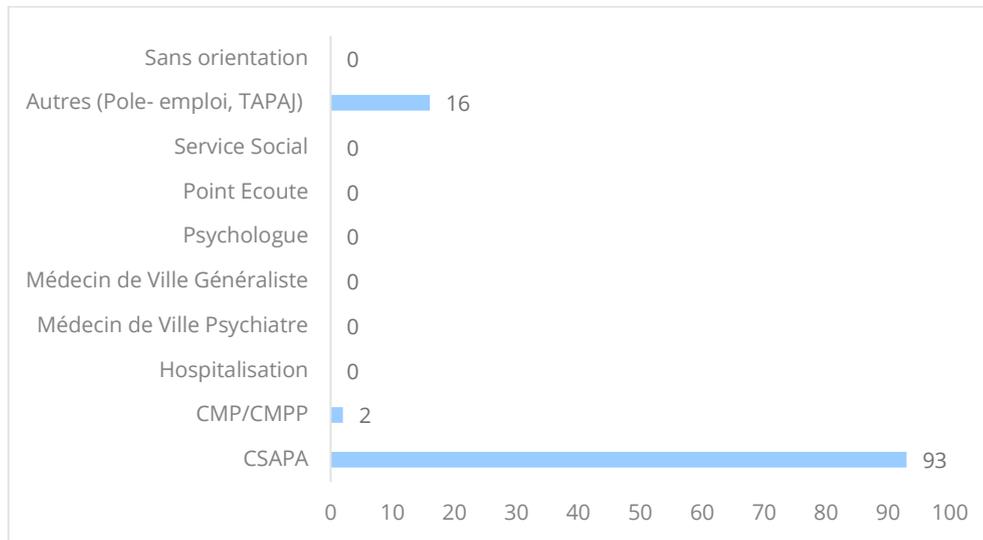
Graphique 1. Produits les plus problématiques pour l'usager



Graphique 2. Le Produit à l'origine de la prise en charge



Graphique 3. Orientations vers



Conformément aux autres années, le cannabis reste le produit le plus consommé à l'origine de la prise en charge des jeunes accompagnés.

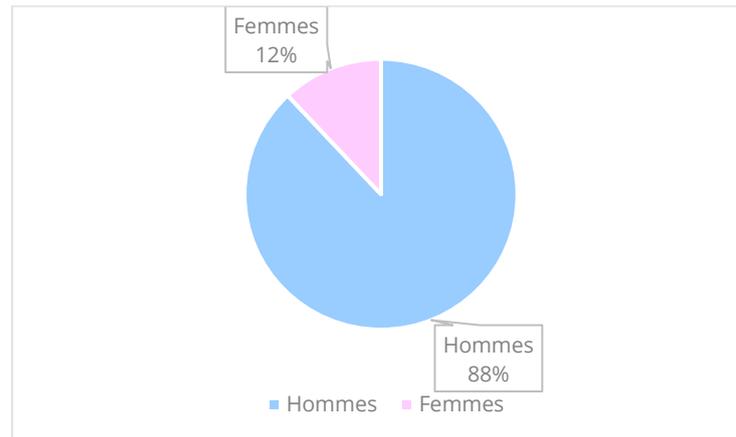
Les entretiens CJC ont principalement lieu dans les structures partenaires et les orientations sont faites vers les structures spécialisées médico-sociales (CSAPA et CMP) ou autres dispositifs d'insertion professionnelle.

Activités spécifiques en milieu carcéral

File active : Chiffre clé

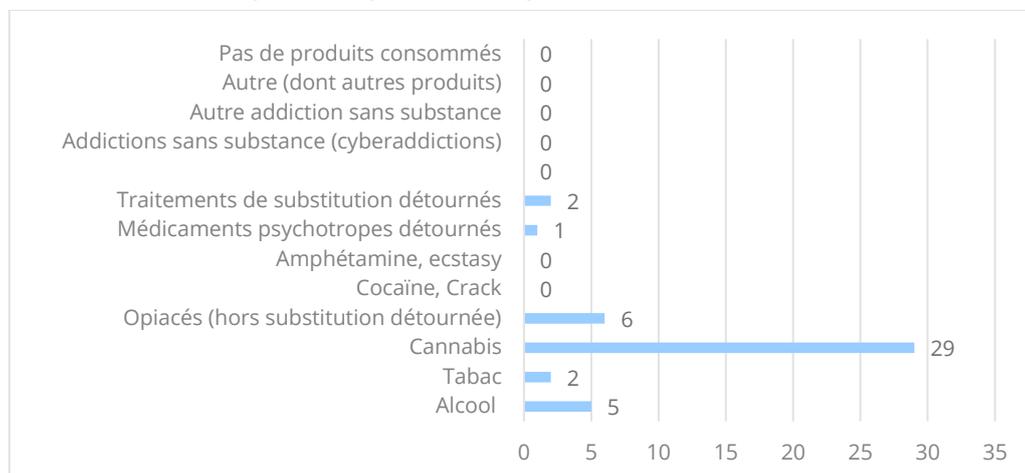
Le nombre de personnes accompagnées en 2021 : **50**

Graphique 1. Répartition hommes/femmes

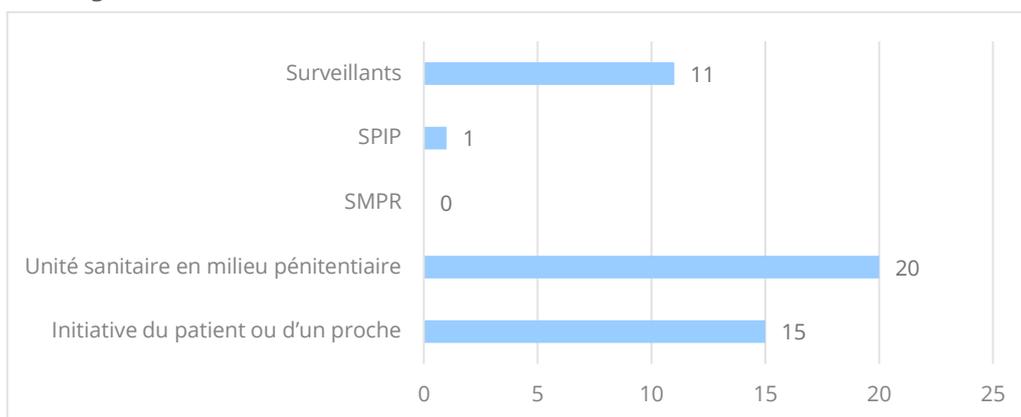


Consommations

Graphique 1. Le Produit à l'origine de la prise en charge



Graphique 2. Origine de la demande de consultation



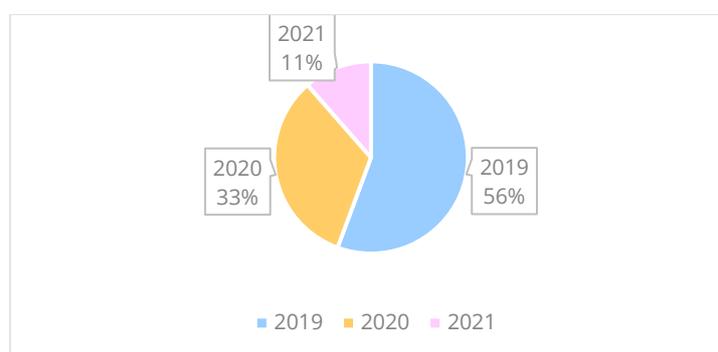
En 2021, deux professionnels du CSAPA- CAET sont intervenus à la maison d’arrêt pour rencontrer en toute confidentialité les personnes détenues et assurer un accompagnement pendant le séjour en maison d’arrêt. Ces consultations permettent aussi la continuité des soins et un relais vers le CSAPA-CAET à la sortie de détention. On observe une augmentation des personnes accompagnées par rapport à 2020 (+47%) dont la moitié est prise en charge pour la première fois en addictologie.

Conformément à la reprise du fonctionnement « normal » du CSAPA-CAET, les permanences en milieu pénitentiaire ont pu être maintenues sur presque l’intégralité de l’année.

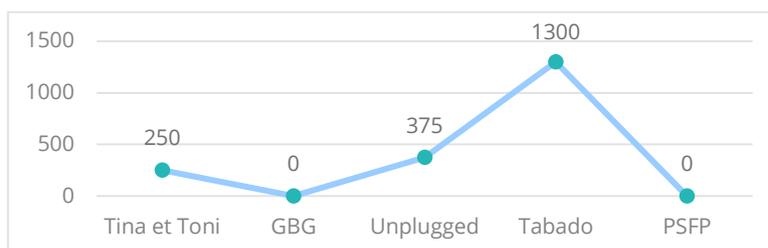
Activités spécifiques du service de prévention

Le nombre de personnes accompagnées en 2021 : **2815**

Graphique 1. Evolution de nombre de personnes sensibilisées sur les 3 dernières années



Graphique 2. Répartition du nombre de personnes participants aux programmes de prévention



Qualitatif

Focus sur l'implication des usagers

Comme mentionné plus haut, malgré la mise en place de plusieurs dispositifs de participation des usagers au sein de la structure (vendredi partage, groupes de parole, etc.), l'implication des personnes accompagnées reste très embryonnaire à ce jour. L'équipe a engagé une réflexion sur les modalités à appliquer pour permettre une participation active des usagers et leur donner un espace d'expression adapté à leurs besoins.

Focus sur la démarche qualité

Liste des actions en lien avec les évaluations réglementaires (interne / externe) et/ou mises en place par le COPIL qualité.

| Actions à réaliser en 2021 | Statut de l'action | | | A l'origine de l'action | | Commentaires |
|--|--------------------|---------|---------|-------------------------|---------------|---|
| | Réalisé | Partiel | Reporté | EI/EE | COPIL Qualité | |
| Réunion pour mise en place COPIL Qualité pour la Direction Territoriale 18 | | 1 | | EI | | Le COPIL Qualité associatif de la DT18 a été convoqué une seule fois pour lancer les travaux de suivi des évaluations internes des différents établissements. |
| Réunions de préparation en vue du COPIL qualité | 2 | | | | CQ | Deux réunions ont été réalisées avec les référentes qualités du CSAPA-CAET pour reprendre le plan d'action de l'évaluation interne, sans pour autant mettre en place des actions concrètes à ce jour. |
| Ecriture DUERP | 4 | | | EI | | Quatre réunions ont été réalisées pour développer le Document Unique des Risques Professionnels et son plan d'action |

Conclusion

En 2021, la poursuite de la crise sanitaire a eu des répercussions sur le déroulement des activités du CSAPA. Malgré cela, la file active de l'établissement s'est maintenue avec même une légère augmentation. Les orientations faites par les acteurs sanitaires et les autres partenaires ont participé à cet accroissement, ainsi que la création des dispositifs de proximité et de « aller-vers ».

Le relâchement des restrictions en 2021 a permis petit à petit de reprendre les prises en charge en présentiel, en gardant dans certains cas des suivis en distanciel (entretiens téléphoniques) pour privilégier le maintien du lien avec les usagers. Cette flexibilité mise en place par l'équipe soignante a permis d'éviter l'éloignement des personnes suivies et de les « perdre de vue ».

L'année 2021 a été marquée par la mise en place des projets innovants qui s'inscrivent dans des actions pluri-partenariales : consultations avancées en CHRS, Cher-Toit, équipe mobile EMMIA. Ces projets ont permis d'élargir le nombre de personnes accompagnées et de renforcer les liens partenariaux sur le territoire. Le défi en 2022 est de poursuivre et pérenniser ces actions.

En 2022 le CSAPA renforcera sa mission d'intervention précoce au sein de la population plus jeune à travers la mise en place des Consultations Jeunes Consommateurs Mobiles ainsi que la création de groupes de soutien pour l'entourage.

Enfin, l'année 2022 sera caractérisée par le développement des ateliers d'éducation thérapeutique à travers lesquels l'équipe soignante promouvra la gestion et la compréhension de la conduite addictive des personnes accompagnées au CSAPA.

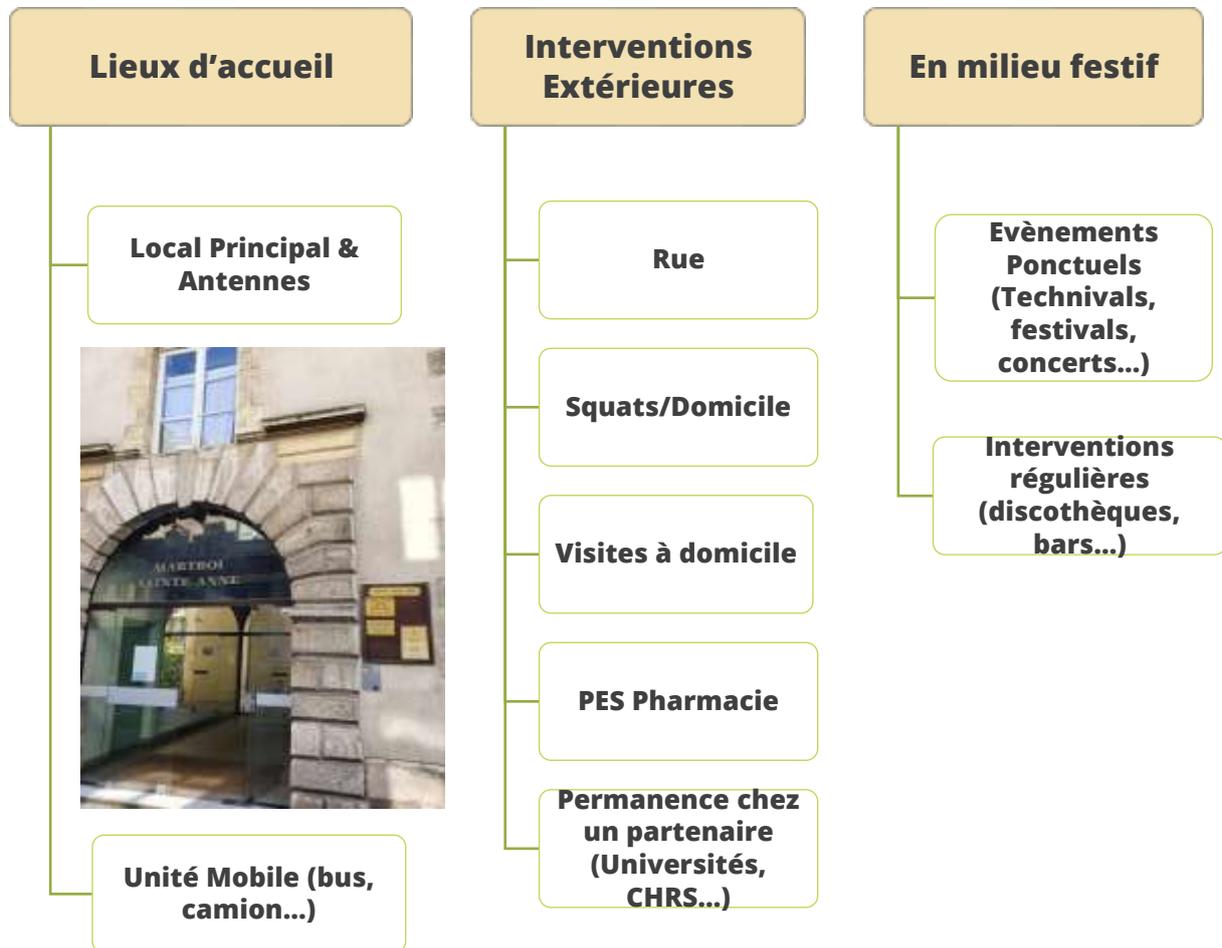
Le CAARUD Sacados

Le CAARUD Sacados complète l'offre de service de l'APLEAT-ACEP à Orléans en proposant aux consommateurs de substances psychoactives des réponses tels que l'hygiène, les soins de première nécessité, l'accueil collectif et individuel... et d'intégrer la réduction des risques comme préalable complémentaire et indissociable des actes de soins pour toutes les personnes fréquentant l'association.

Le CAARUD accueille tous les usagers de drogues, que ces derniers se situent dans un usage occasionnel, festif, régulier ou dans une dépendance avérée, dès lors que ces personnes s'exposent, du fait de leurs conduites, à un risque de type infectieux, accidentel, psychologique ou social.

La crise sanitaire a eu un impact limité sur les usages de produits psychoactif. Le contexte a néanmoins rendu difficile l'accès aux droits et aux soins chez les usagers les plus précaires. Pour maintenir le lien et faciliter l'accès aux soins et à la RDR, le CAARUD Sacados s'est adapté pour aller à la rencontre des personnes, notamment par le biais d'une équipe mobile, l'EMMIA (Equipe Mobile, de Médication et d'Intervention en Addictologie). Par ce dispositif, le CAARUD poursuit son objectif d'aller vers les personnes méconnues, isolées ou ne fréquentant aucune structure, les usagers occasionnels ou récréatifs ; en apportant des réponses de proximité, au plus près de l'usage de drogues.

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

Les services proposés en accueil collectif et individuel :

- Espace d'accueil et d'écoute
- Mise à disposition de matériel de RDR et de récupération (DASRI)
- Mise à disposition de boissons et nourriture
- Mise à disposition téléphone et internet
- Espace laverie
- Espace sanitaire (douche...)
- Casiers/consignes pour effets personnels
- Analyse de produits
- Dépistages, vaccination, soins infirmiers
- Ateliers créatifs (graff, light painting, stop motion...)
- Activités extérieures (petit déjeuner, sorties...)
- Accompagnement dans l'accès aux démarches de droit commun
- Orientations médicales et sociales
- Visite à domicile, accompagnement extérieur
- .../...

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Le nombre de jours d'ouverture par semaine :

- Au local principal et antennes : **4 jours/7**
- En intervention extérieure : **2,5 journées + 1 soirée par semaine**
- De l'unité mobile : **2,5 journées/7**

Annuel

Le nombre de jours d'ouverture par an :

- Au local principal et antennes : **254**
- En interventions extérieures : **156**
- De l'unité mobile : **104**

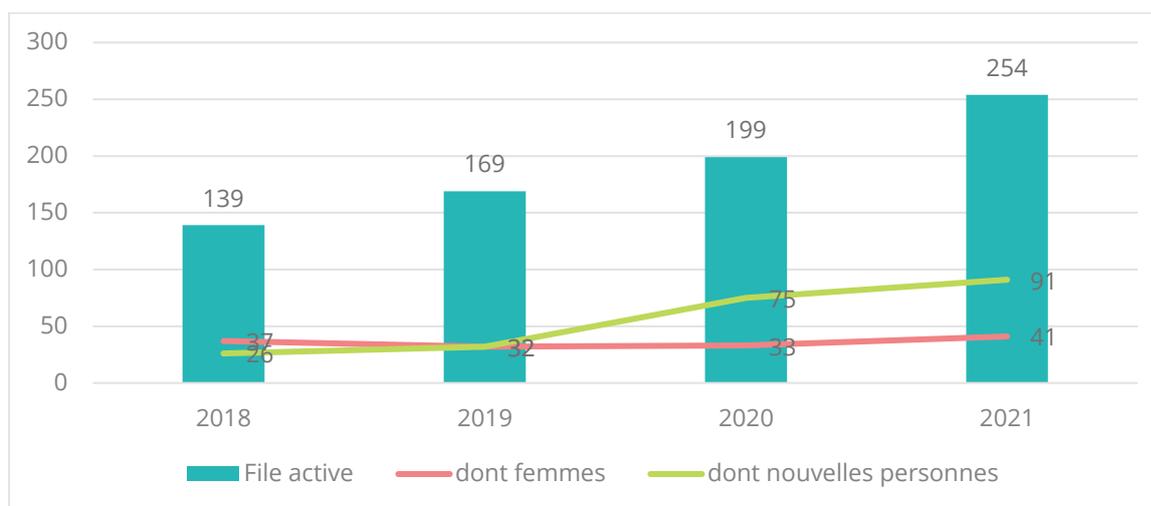
1. Le public

Ensemble des files actives (hors festif)

Chiffre clé

Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 (hors festif) : **254**

Graphique 1. Evolution de la file active (hors festif) sur les 4 dernières années



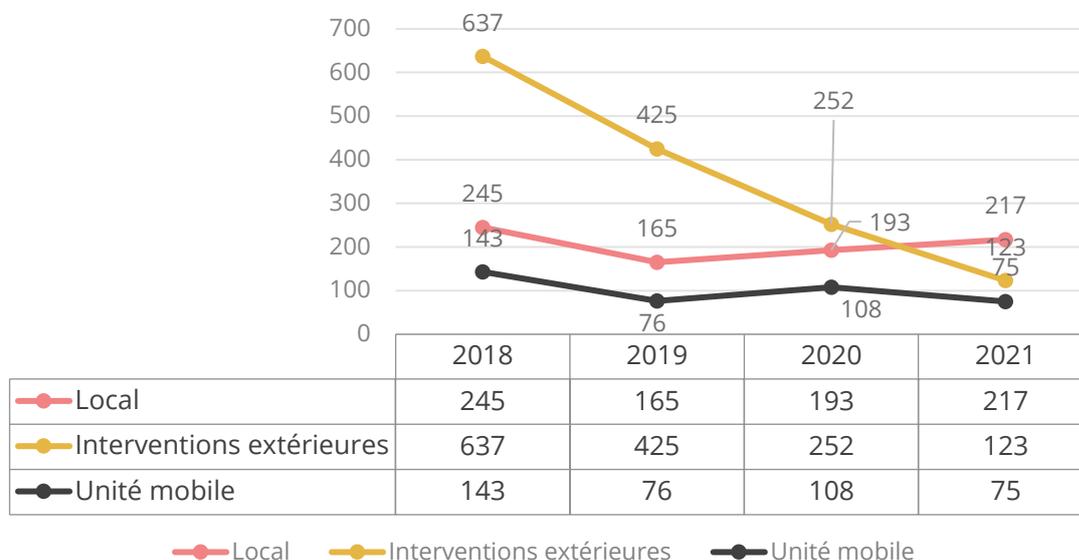
La file active a augmenté de 28 % en 2021 (254 vs. 199 personnes). Depuis mars 2020, du fait des différents confinements et restrictions, l'accès au CSAPA (situé à la même adresse) s'est restreint pour accueillir sur rendez-vous. Ainsi, **la distribution de matériel de RDR s'est concentrée sur le CAARUD.**

De plus, l'équipe mobile de médiation et d'intervention en addictologie (**EMMIA**), conjointement portée par le CSAPA et le CAARUD depuis novembre 2020 et dont l'activité est incluse dans les chiffres ci-dessus, a amené 22 nouvelles personnes à la file active, de part des interventions à domicile, au sein des lieux d'hébergement ou *via* des sensibilisations chez des partenaires. Ceci explique **l'augmentation significative de nouvelles personnes rencontrées, en nette augmentation depuis 2020.**

Un investissement fort des professionnels a permis de faire face à cet afflux de personnes malgré des conditions d'accueil extrêmement précaires. En effet, quasiment toute l'activité a été recentrée sur le local d'accueil individuel côté rue dont la superficie se limite à 50 m². Quelques accueils collectifs ou ateliers ont été menés, lorsque les conditions sanitaires l'ont permis.

Le public accueilli compte près de **5 hommes pour une femme** (sex-ratio de 5,1).

Graphique 2. Evolution de **la file active** (hors festif) selon les lieux d'intervention sur les 4 dernières années



La file active au local augmente régulièrement depuis 2019. L'équipe accueille de nouvelles personnes, du fait d'une part de l'accès restreint au CSAPA en 2020 du fait de la Covid-19, et par un renouvellement continu de la file active.

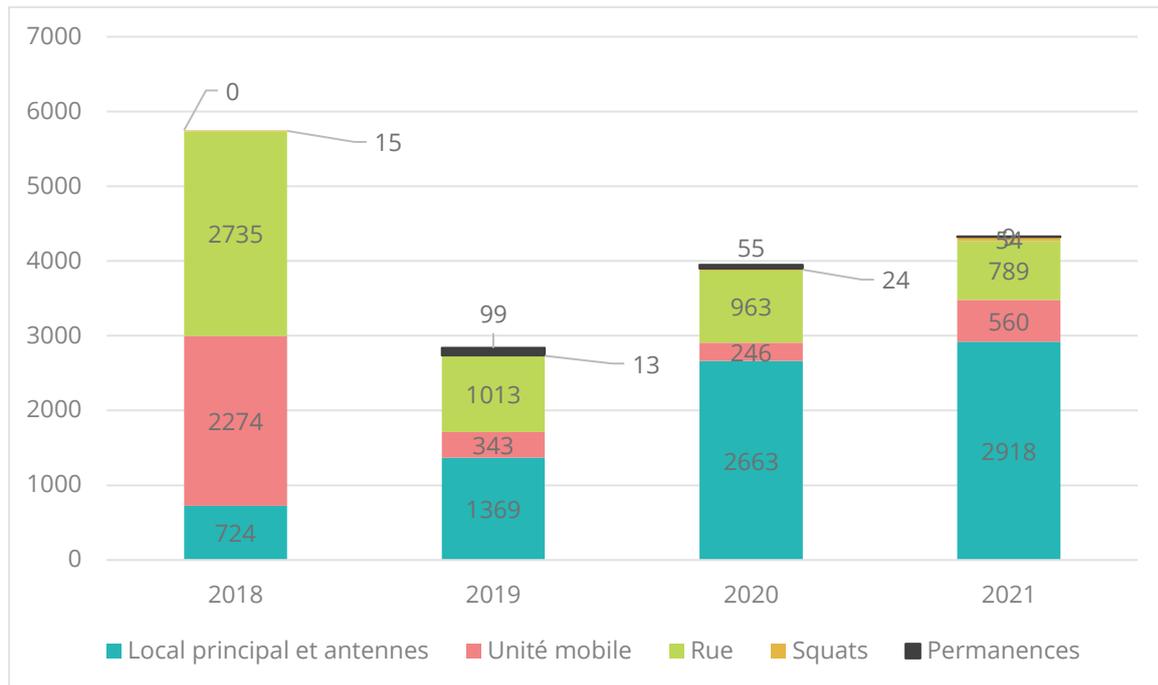
Les différents confinement et restrictions de sorties ont fortement impacté le nombre de personnes vues en interventions extérieures. De plus, la comptabilisation en nombre de contacts est sujette à subjectivité, par des professionnels qui tournent sur le dispositif de maraude. Ainsi, il est difficile de comptabiliser précisément le nombre de contacts significatifs, le nombre total de contacts. Il est probable que le comptage avant 2020 soit plus aléatoire (absence de logiciel de données, cf. note page 9).

Graphique 3. Evolution du nombre de **passages/contacts** (hors festif) sur les 4 dernières années



Il s'agit dans ce graphique du nombre de passages ou contacts total : au local, en unité mobile, via l'EMMIA, en rue, en squat et en permanences. L'EMMIA comptabilisant 285 passages/contacts, l'activité du CAARUD a légèrement augmenté en 2021 (+1%, de 3951 à 4045 passages/contacts). Les passages/contacts sont détaillés dans le graphique ci-dessous.

Focus. Répartition du nombre de passages/contacts (hors festif) par lieux



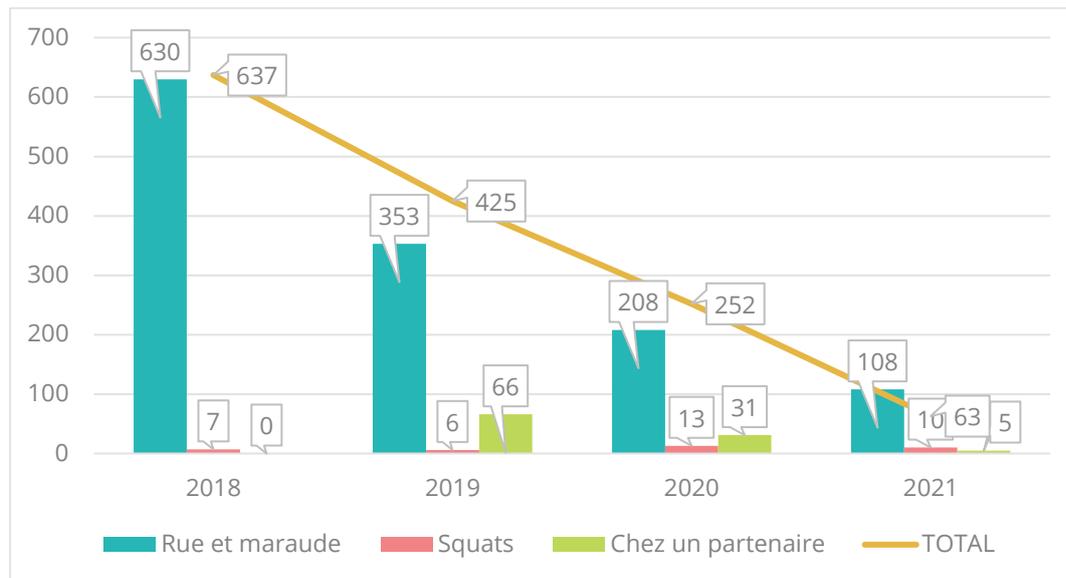
2918 passages ont eu lieu au local, soit 10% de plus qu'en 2020. 560 passages ont été comptabilisés à l'unité mobile, alors que nous avons noté une diminution de la file active : les personnes qui viennent au camping-car réitèrent leurs venues, et se saisissent de cette modalité.

Focus sur les interventions extérieures

Chiffre clé

Le nombre de personnes accompagnées en interventions extérieures : **123**

Graphique 1. Evolution de la file active en interventions extérieures (hors festif) sur les 4 dernières années



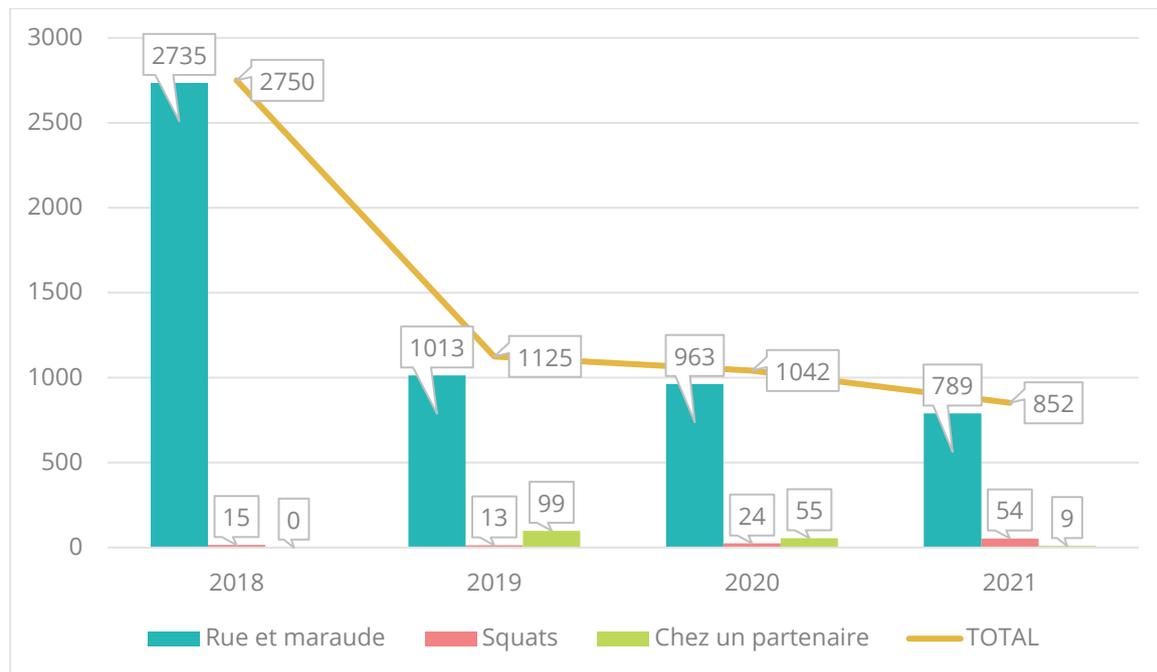
Le nombre de personnes accompagnées en 2021 en interventions extérieures montre une nette diminution depuis plusieurs années :

- D’une part, le confinement, le passe sanitaire obligatoire et les jauges au sein des cafés et restaurants ont impacté le nombre de personnes présentes en centre-ville au cours de l’année 2021, restreignant de fait la file active accompagnée en maraude.
- Dans le cadre d’une intervention d’une équipe de rue, la comptabilisation se fait en nombre de contacts : la rencontre avec un groupe de 10 personnes donne lieu à la comptabilisation de 10 contacts, même si le dialogue et/ou la remise de matériel de RDR n’ont pas eu lieu avec chacun des membres du groupe.
Ainsi, il est difficile d’estimer la file active, soit par méconnaissance des personnes (groupe), soit par comptage double des personnes (intervenants différents chaque semaine)
- Il est probable que la comptabilisation de la file active ait été surestimée en 2018 et 2019, du fait de l’absence de logiciel de suivi d’activité : addition des files actives, comptabilisation des contacts et non de la file active...

Chiffre clé

Le nombre total de **contacts** pris sur l’année 2021 en interventions extérieures (hors festif) : **852**

Graphique 2. Evolution du nombre de contacts en interventions extérieures (hors festif) sur les 4 dernières années



En miroir de la diminution du nombre de contacts en interventions extérieures ; et pour les mêmes raisons, la file active diminue depuis 2019.

Attention : La comparaison avec les années précédentes est cependant difficile pour 3 raisons :

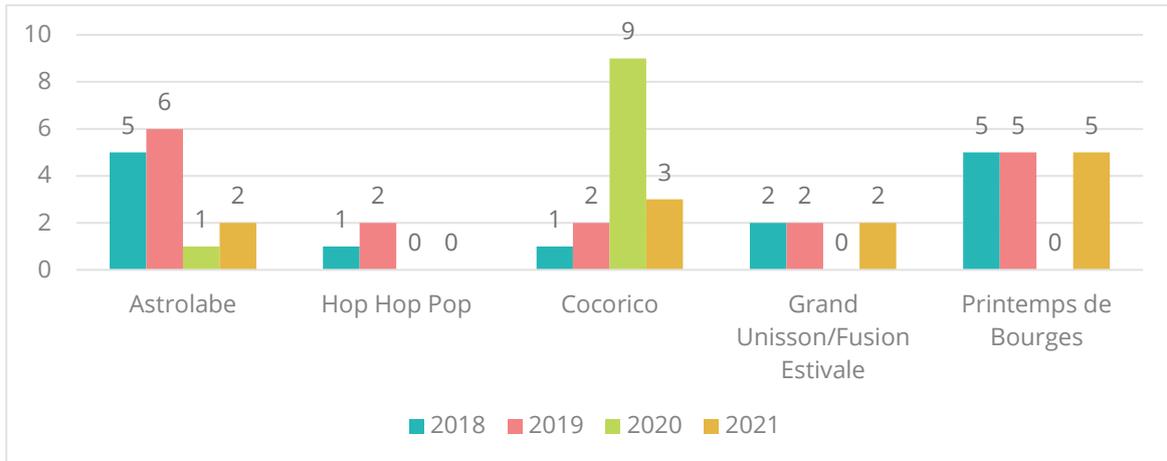
- Nous ne disposons pas de logiciel de suivi d'activité avant 2019. Les données d'activité étaient transcrites manuellement. Nous suspectons un fort taux de doublon d'utilisateurs dans les années précédentes. Dorénavant, depuis le 01/01/2019, l'activité du CAARUD est retranscrite sur le logiciel Tagalis, facilitant l'enregistrement au quotidien et la comparabilité des données d'une année à l'autre.
- De plus, d'octobre 2017 à novembre 2018, 2 projets expérimentaux sont venus étoffer l'activité et l'équipe, ce qui fausse également toute comparaison. Les effectifs ayant doublés sur 11 mois de l'année 2018, se traduisant notamment par une augmentation du nombre de permanences de l'unité mobile qui en était l'objet principal.
- La situation sanitaire, avec ses périodes de confinements-reconfinements, a fortement impactée l'activité hors les murs.

Focus sur les interventions en milieu festif

Chiffre clé

Nombre d'interventions en milieu festif : **7** (+ 5 au Printemps de Bourges)

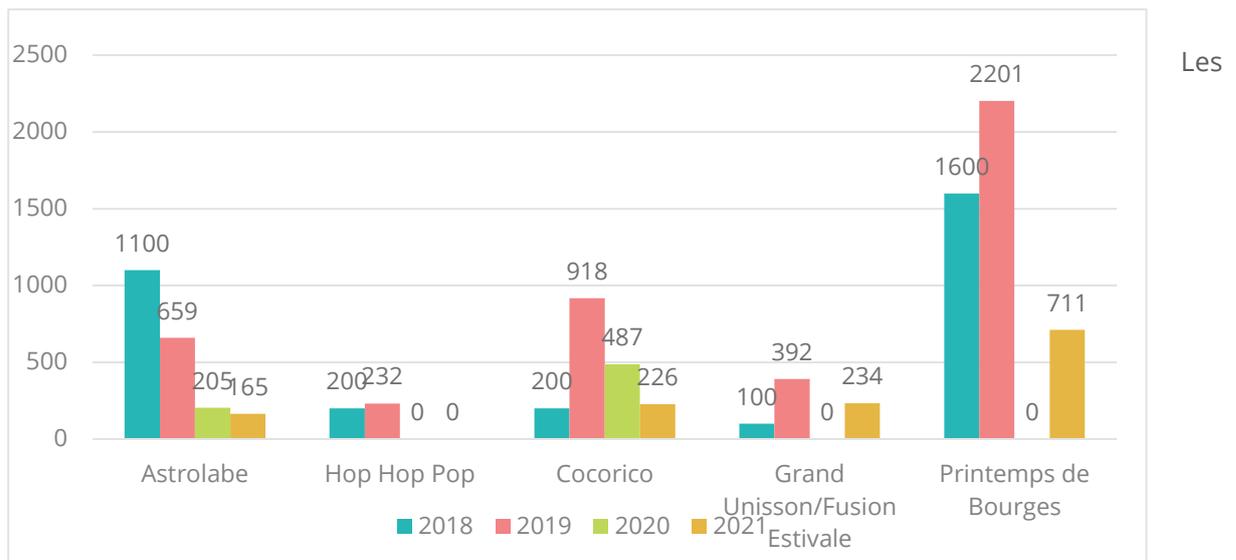
Graphique 1. Evolution du nombre d'intervention en milieu festif sur les 4 dernières années



Chiffre clé

Nombre de contacts en milieu festif : **625** (Hors Printemps de Bourges)

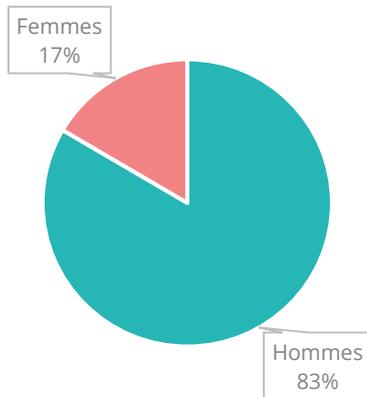
Graphique 2. Evolution du nombre de passages en milieu festif sur les 4 dernières années



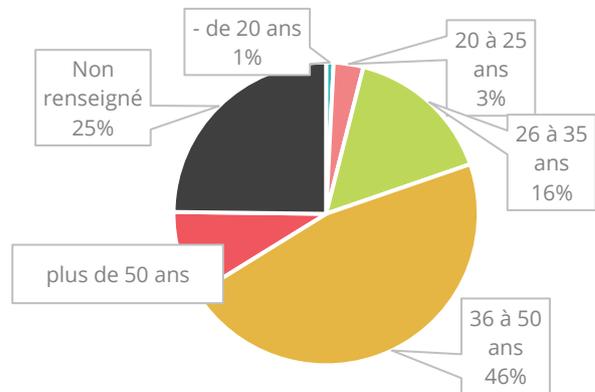
mesures gouvernementales adoptées face à la pandémie de Covid-19 ont porté un coup d'arrêt à l'organisation de la plupart des événements festifs de moyenne ou grande ampleur. Après un respect global des mesures de confinement au printemps 2020, des événements festifs ont eu lieu à partir de l'été. Ces rassemblements ont revêtu des formes hétérogènes selon les organisateurs et les participants, leur perception des risques sanitaires liés à l'organisation d'une soirée, la situation épidémique locale. Les manifestations à l'Astrolabe ont été interrompues une grande partie de l'année, le Cocorico Electro a lui aussi été annulé et remplacé par un événement restreint, avec jauge de personnes. L'équipe du CAARUD s'est adaptée, afin d'intervenir au cours de 7 soirées en 2021.

Profil des personnes accompagnées

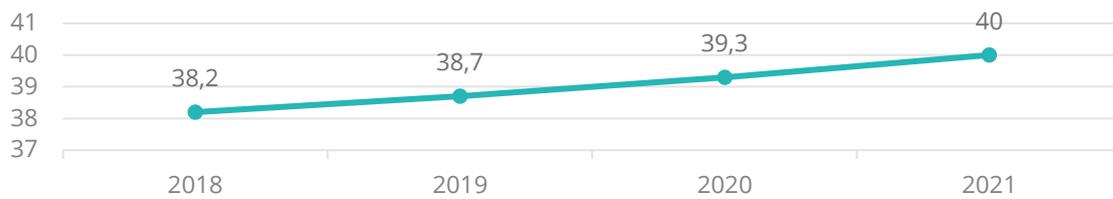
Graphique 1. Répartition hommes/femmes



Graphique 2. Répartition par âges

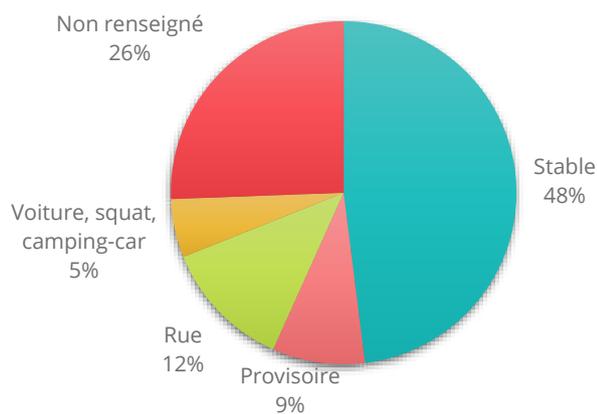


Graphique 3. Moyenne d'âges

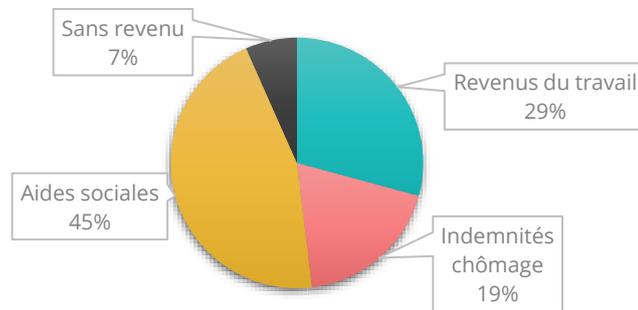


Le public accueilli compte près de 5 hommes pour une femme (sex-ratio de 5,1). La moyenne d'âge est de 40 ans, que ce soit chez les hommes ou les femmes.

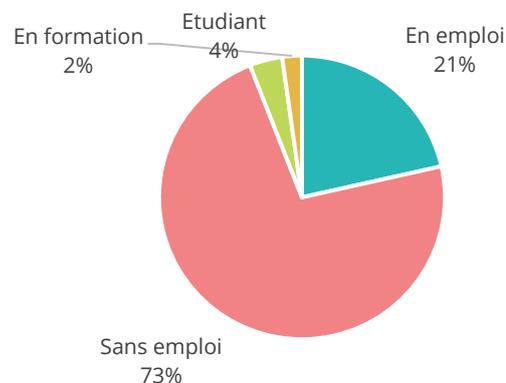
Graphique 4. Répartition de la file active par type de logement¹



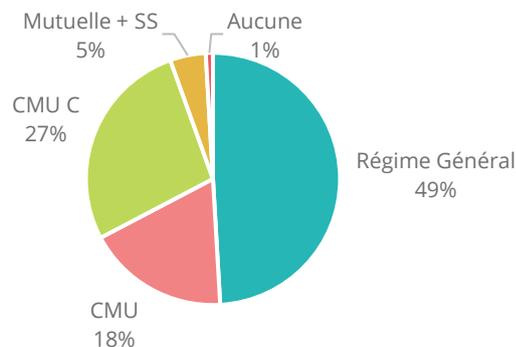
Graphique 5. Répartition de la file active selon l'origine des ressources²



Graphique 6. Répartition de la file active par activités*



Graphique 7. Répartition de la file active par couverture sociale*



Près de la moitié des personnes dispose d'un logement qui peut être qualifié de stable, alors qu'il est précaire pour environ 9% d'entre elles. 17% du public est à la rue, en squat ou en camion.

Une importante partie du public se trouve en situation de précarité, sans emploi, bénéficiaire d'aides sociales ou sans revenu. Malgré ces difficultés, les usagers disposent d'une couverture sociale avec leurs droits ouverts à l'assurance maladie qui leur apporte la protection universelle maladie et pour certains la complémentaire santé solidaire.

Des actions sociales auprès des usagers sont effectuées en continu pour permettre l'ouverture et/ou le maintien de leurs droits.

Les usagers sont le plus souvent en situation de forte précarité, avec des situations sociales et psychologiques complexes. Une très grande partie du public est soit en logement précaire (entourage), soit sans logement. Les places en hébergement d'urgence sont rares, les structures de ce type à Orléans refusent notamment les chiens, alimentant la précarisation de la file active. Ce manque de sécurité en termes de lieu de vie participe entre autres au maintien des consommations.

Des difficultés persistantes d'accès aux droits et aux soins

Le contexte sanitaire a rendu difficile l'accès aux droits et aux soins chez les usagers les plus précaires.

La rupture de certaines relations sociales, l'incertitude durable concernant les moyens de subsistances, ainsi que la moindre accessibilité aux accompagnements et aux prises en charge sanitaires et sociales ont fortement accentué les problèmes de santé mentale des usagers de drogues en grande précarité, déjà souvent sujets à des fragilités psychiques. Ceux qui participaient aux activités collectives du CAARUD ou fréquentaient les centres d'accueil ont été privés durablement de ces espaces de sociabilité.

Des mises à l'abri aux effets bénéfiques

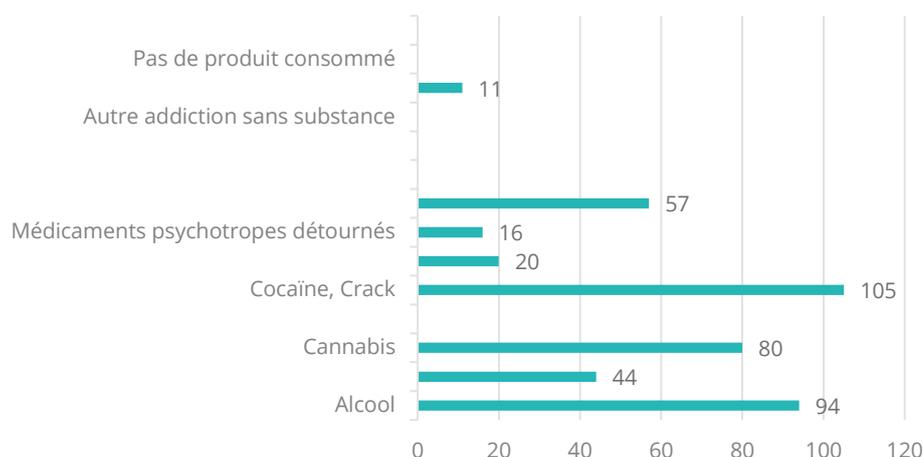
Cette tendance à la dégradation des conditions d'existence et à l'exacerbation de la fragilité de l'état de santé (mentale notamment) est néanmoins contrastée. Dans le même temps, une partie des personnes accompagnées a également vécu des situations plus favorables. La mise en œuvre du confinement en mars 2020 s'est accompagnée d'une création de places d'hébergement pour que les personnes sans abri disposent d'un lieu où se confiner. Les possibilités d'accès, les modalités et les conditions d'hébergement ont toutefois été contrastées : ouverture de gymnases, réquisition de chambres d'hôtel, création de places supplémentaires au sein de centres d'hébergement existants. Un hébergement spécifique pour les personnes sans abri montrant des signes d'infection au Covid-19 a également été ouvert en région Centre Val-de-Loire.

Plusieurs usagers de drogues sans abri ont ainsi été hébergés durablement et ont bénéficié d'un suivi social et sanitaire, parfois d'une prescription à un médicament de substitution aux opioïdes (MSO), qui leur a permis de stabiliser et d'améliorer leur situation.

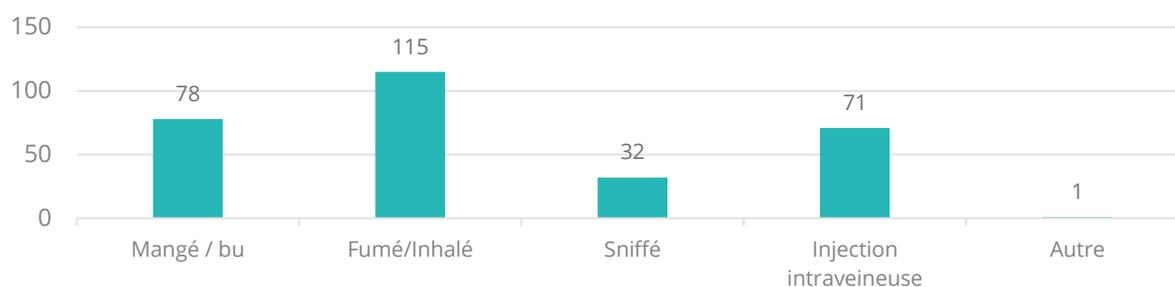
Des usagers de drogues sans abri ont toutefois été contraints de demeurer à la rue ou de trouver des solutions auprès de tiers. Cela s'explique par plusieurs raisons : des usagers ont pu refuser une proposition (ou ne pas formuler de demande) en considérant que l'hébergement n'était pas adapté à leur situation (par exemple lorsque l'accueil des animaux domestiques était interdit) ou lorsqu'ils redoutaient de devoir rester confinés au sein d'espaces réduits et avec des inconnus.

Consommations

Graphique 1. Répartition des produits consommés



Graphique 2. Modes de consommation



Les restrictions de déplacements instaurées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en 2020 ont globalement peu affecté la disponibilité des drogues. Les principaux produits (herbe de cannabis, cocaïne, ecstasy/MDMA, héroïne) sont restés accessibles tout au long de l'année 2020 et 2021.

La continuité des activités de fret maritime et routier, qui constituent les principales voies d'acheminement de ces produits en France métropolitaine, explique cette situation. La diminution drastique du trafic aérien mais aussi celle du transport via des "mules" en provenance d'Amérique du Sud semble ainsi n'avoir affecté que marginalement le marché de la cocaïne.

Les restrictions des déplacements semblent avoir eu comme effet principal le développement de la livraison, une modalité d'acquisition en forte expansion depuis le milieu des années 2010. Celle-ci s'est révélée particulièrement adaptée aux besoins des usagers qui, dans ce contexte, réduisent considérablement le risque de flagrant délit d'achat de substances illicites.

Alcool

L'alcool demeure le produit majoritairement consommé par les usagers du CAARUD, en tant que produit venant se substituer aux produits stupéfiants ou comme produit associé à leurs consommations, notamment pour ses effets déprimeurs (gestion du manque, gestion des "descentes" de produits...)

Ces usages augmentent les risques immédiats liés à l'usage, et placent les usagers dans une situation à risque vis-à-vis de la survenue d'une alcoolo-dépendance.

Tabac - Cannabis

Le tabac et le cannabis, sous forme d'herbe ou de résine, sont consommés très largement au sein de notre public.

Opiacés

- usagers d'héroïne : Ces personnes consomment de l'héroïne et n'ont pas recours à des TSO : représentant environ 10% de la file active, ce profil est de plus en plus rare. Cela s'explique par la présence d'héroïne perçue comme de mauvaise qualité, l'accessibilité grandissante des TSO, et par l'augmentation de la disponibilité des TSO et du skenan sur le marché noir.

- usagers alternant héroïne et substitution : ces personnes se décrivent comme consommateurs, mais utilisent la substitution comme une alternative aux prises d'héroïne, dans une logique de gestion de l'usage ou de réduction des risques. Pour ces personnes, l'utilisation de la méthadone plutôt que de la buprénorphine permet de limiter les mésusages et d'éviter les risques liés à l'injection de comprimés.

- usagers de buprénorphine en mésusage : ces personnes ne consomment plus d'héroïne, mais injectent leur traitement de substitution. Cette pratique peut occasionner des complications liées au mode d'usage (abcès, lymphœdème des membres etc.) et des difficultés de gestion (leur prescription étant rarement suffisante).

Skenan, Moscontin, Oxycodone : nous constatons une augmentation d'usage d'opioïdes mésusés par voie intraveineuse chez les usagers d'héroïne. Bien que pour l'instant très localisé dans certains groupes d'usagers, ce phénomène est de plus en plus perceptible, décrit comme une alternative aux prises d'héroïne pour des personnes recherchant un effet opiacé en injection.

Cocaïne

La cocaïne demeure toujours très disponible sous forme de sels chlorhydrate. Elle est consommée par voie nasale ou en inhalation de la forme free base. Le crack n'est quasiment pas disponible à l'achat sur notre territoire, les usagers "cuisinent" eux-mêmes leur cocaïne. Le basage est majoritairement réalisé à l'ammoniac. La qualité de la cocaïne est réputée bonne ; les analyses de produits réalisées au sein du CAARUD montrent des teneurs très élevées (80-90%) et parfois même sans produit de coupe psychoactif. Le prix de vente déclaré de la cocaïne oscille entre 50 et 80€ le gramme.

Un phénomène marquant : la diffusion de la 3-MMC

La 3-MMC est une cathinone de synthèse dont les consommations sont observées depuis le début des années 2010, presque exclusivement parmi des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) dans des contextes mêlant sexualité, le plus souvent en groupe, et consommation de produits psychoactifs de synthèse (chemsex). Ingéré, sniffé, plus rarement injecté (slam) ou consommé par voie rectale, le produit a pour but de lever les inhibitions, d'augmenter le plaisir.

Majoritairement approvisionné via internet, la 3-MMC fait l'objet d'une vente en livraison à domicile auprès de chem-sexeurs, par des vendeurs qui la proposent via certaines applications de rencontres gay.

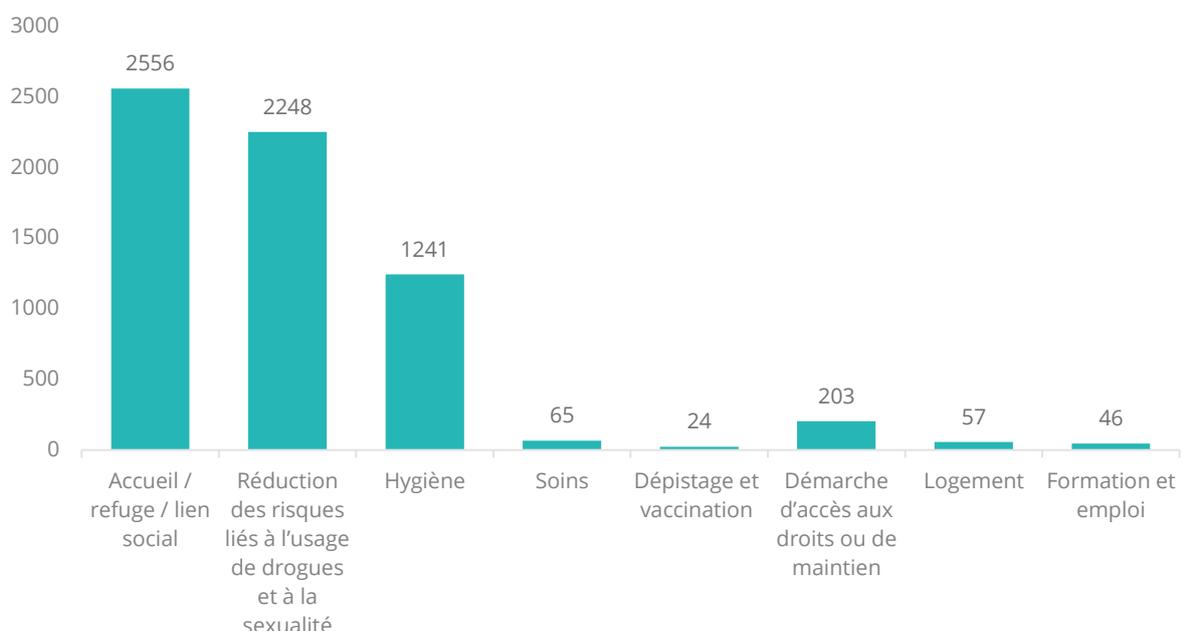
Mésusage de médicaments

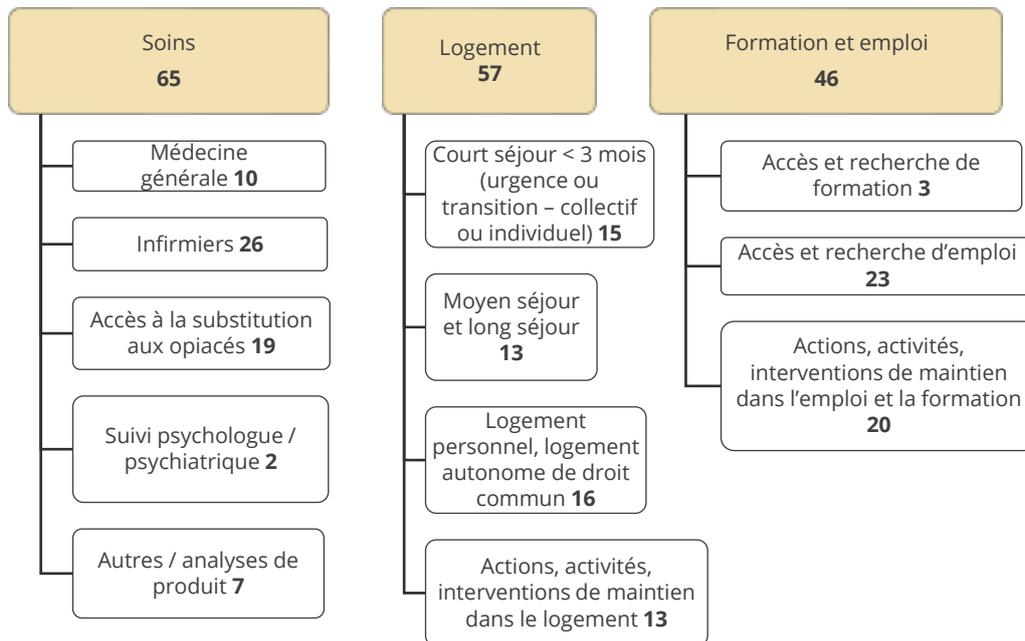
La consommation et le mésusage de médicaments (benzodiazépines ou apparentés, hypnotiques, antipsychotiques...) est également fréquente auprès de notre public. L'approvisionnement se fait auprès de médecins prescripteurs ou en achat de rue.

2. L'activité

Quantitatif

Graphique 1. Typologie des Actes en 2021 (nombres d'actes effectués)



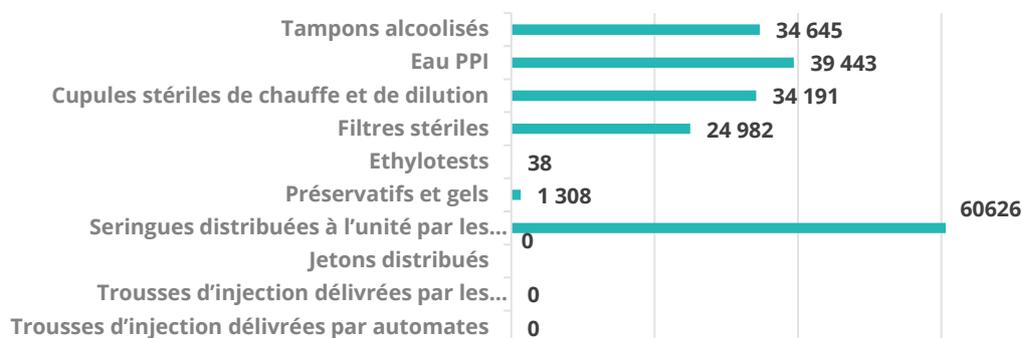


Focus sur les actes liés aux soins, au logement, à la formation et à l'emploi

Le nombre de passages a fortement augmenté (2556 vs. 2273 en 2020), d'une part par l'augmentation des demandes de matériel en lien avec l'interruption de l'accueil sans rdv et donc de distribution de matériel RDR au CSAPA, situé à la même adresse. En témoigne le quasi doublement (2288 actes vs. 1031 en 2019) des actes de distribution de matériel.

L'accès à l'hygiène a été intensifié avec planification des douches et de l'entretien du linge des personnes sans domicile, plus vulnérables en cette période où les confinements ont réduit encore davantage leurs moyens pour couvrir leurs besoins primaires.

Graphique 2. Mise à disposition de matériel de prévention



Les actes de délivrance de matériel RdRd au CAARUD ont largement progressé (2248 en 2021 vs. 1773 en 2019) avec entre autres une augmentation pour le matériel lié à l'injection, en rapport notamment avec un nombre plus important de slameurs au sein de la file active.

Focus Programme d'échange de seringues en pharmacies – chiffre clé

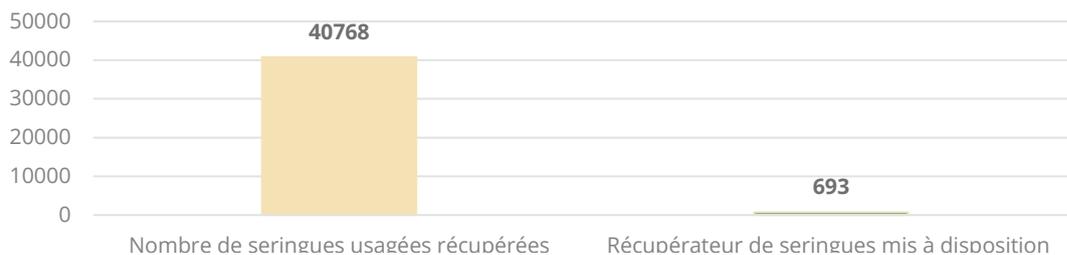
6

Pharmacies partenaires

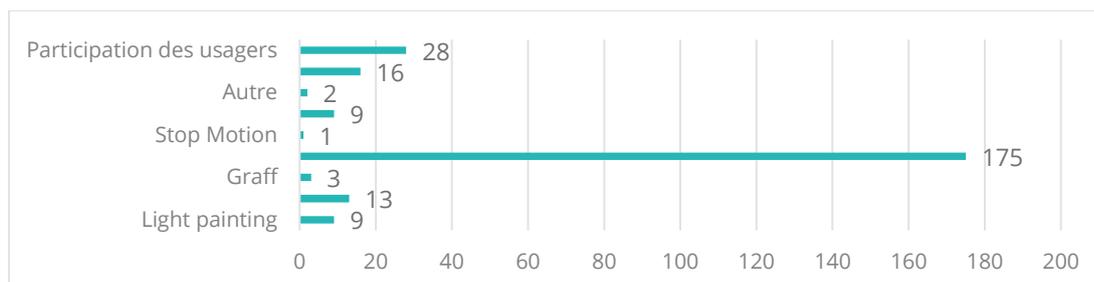
864

Kits livrés aux pharmaciens

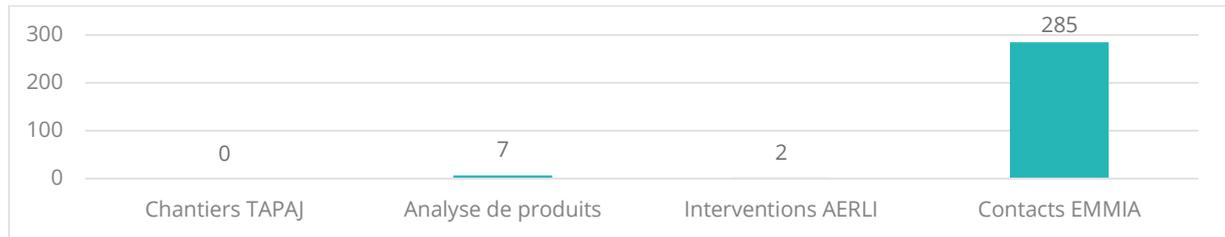
Focus Récupération de seringues usagées – chiffre clé



Graphique 3. Activités spécifiques : Le nombre de passages (en cumulé) ayant participé à des activités



Graphique 4. Activités spécifiques : Le nombre d'action par activités



Focus EMMIA

285

interventions

53

contacts

Contexte et présentation de l'EMMIA, synthèse des lieux d'intervention

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et afin d'intervenir au plus près des personnes, l'APLEAT-ACEP a déployé une nouvelle équipe mobile de médiation et d'intervention en addictologie (EMMIA) pour venir en appui auprès des professionnels et structures accompagnatrices des publics les plus précaires.

Les objectifs sont :

- d'apporter un soutien aux structures du secteur social et médico-social
- de réduire les conséquences négatives de l'addiction et les complications associées au confinement
- de maintenir la personne dans le logement ou au sein de l'hébergement.

Les interventions ont lieu à domicile ou au sein des hébergements, à la demande de l'utilisateur, d'un proche ou d'un professionnel lié par une convention de partenariat préalablement établie.

Nous comptabilisons 285 interventions en binôme social/infirmier pour un total de 53 contacts.

Ces interventions ont permis une prise en charge globale grâce au réseau, à la coopération et à la coordination des partenaires. La cohérence et l'adaptabilité de ce dispositif ont été saluées et ont

permis le financement à titre expérimental de cette équipe mobile, pour 3 ans, à compter de novembre 2020.

Une évaluation de l'action a été réalisée en 2021 par CMI-Stratégies dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ont été examinés le bilan général, l'effectivité, la pertinence, la cohérence et l'efficacité, dans l'objectif de proposer des recommandations sur l'opportunité et les conditions d'essaimage.

Qualitatif

Focus sur la démarche qualité

La deuxième **évaluation interne** du CAARUD Sacados a été réalisée au cours de l'année 2018, accompagnée par un prestataire extérieur sur cinq journées entre le mois de juillet et le mois de novembre. Celle-ci s'est réalisée dans une perspective de l'évaluation externe de l'établissement qui a eu lieu en novembre 2019.

Les conclusions de l'évaluation interne ont fait l'objet d'un rapport qui a été finalisé en janvier 2019 suivi d'un plan d'action présenté en février 2019, couvrant donc les années 2019 à 2022.

A noter, depuis l'automne 2019, la mise en place d'un COPIL Qualité associatif et interservices pour la délégation Territoriale du Loiret.

Organe permanent et multidisciplinaire, il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure, le COPIL Qualité Associatif s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Il a pour mission de :

- Valider les différents projets proposés lors de groupes de travail associant des professionnels inter-établissement en transdisciplinarité, en définit la méthodologie et en assure le suivi ;
- Veiller au bon déroulement et à l'évaluation permanente de la démarche qualité ;
- Coordonner et favoriser l'harmonisation des pratiques ;
- Piloter la démarche de gestion globalisée des risques.

L'évaluation externe du CAARUD a été réalisée du 28 au 29 Novembre 2019 par un organisme extérieur habilité, conformément à la réglementation de la loi 2002-2, du Code de l'Action Sociale et des Familles et en références aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS.

Les évaluateurs ont été sur site 2 jours et ont diffusé leur rapport définitif en janvier 2020, avec pour principales conclusions :

'Le Caarud SACADOS réalise sa mission et délivre des prestations de manière continue avec un haut degré d'efficacité, dans le respect des droits et de la dignité des personnes accueillies. Les professionnels prennent en compte les attentes et les besoins singuliers de chaque personne sur fond de bienveillance. Il apparaît clairement que le respect des dispositions légales et réglementaires dont le CAARUD relève fait sens pour l'équipe.

La Caarud dispose de nombreux atouts pour maintenir son niveau de qualité, son fonctionnement est animé par un management collaboratif apprécié de tous. Il est reconnu par son réseau de partenaires comme un acteur clef sur son territoire. Ses principes d'action s'inscrivent dans les valeurs et l'éthique portées par l'APLÉAT ACEP. Il lui reste à formaliser quelques outils qui consolideront le développement de son niveau de qualité.'

Par ailleurs, l'évaluation externe fait état de préconisations dont les actions ont été déclinées dans un plan d'action visant leur réalisation sur les 4 années suivantes, soit de 2020 à 2024.

| Actions à réaliser en 2021 | Statut de l'action | | | A l'origine de l'action | |
|--|--------------------|----------|----------|-------------------------|---------------|
| | Réalisé | Partiel | Reporté | Evaluations | COPIL Qualité |
| Domaine n°1 : évaluation interne et démarche d'amélioration continue | 1 | 1 | 1 | Externe | |
| Domaine n°2 : recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS | 2 | 1 | 1 | Externe | |
| Domaine n°3 : projet d'établissement et organisation de la qualité de l'accompagnement de l'utilisateur | 1 | 2 | 1 | Externe | |
| Domaine n°5 : personnalisation de l'accompagnement | 1 | 1 | 2 | Externe | |
| Domaine n°7 : droits des usagers et prévention des risques | 1 | 2 | 1 | Externe | |
| TOTAL | 6 | 7 | 6 | Externe | |
| Thématique A : Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale / Qualité de l'accueil | 8 | 8 | 13 | Interne | |
| Thématique B : Personnalisation de l'accompagnement | 5 | 9 | 4 | Interne | |
| Thématique C : Garantie des droits et participation des usagers | 8 | 4 | 6 | Interne | |
| Thématique D : Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers | 5 | 4 | 5 | Interne | |
| Thématique E : Elaboration du projet au regard des caractéristiques du public | 3 | 2 | 3 | Interne | |
| Thématique F : Insertion et ouverture de l'établissement ou du service à et sur son environnement, intégration des ressources internes et externes | 5 | 1 | 4 | Interne | |

| | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|----------------|--|
| Thématique G : Organisation interne, ressources humaines et financières, système d'information | 7 | 2 | 7 | Interne | |
| Thématique H : Domaines spécifiques | 0 | 0 | 0 | Interne | |
| TOTAL | 41 | 29 | 42 | Interne | |

Conclusion

En dehors du festif, impacté par la crise sanitaire liée à la COVID, la file active et le nombre de passages ont augmenté de manière significative par rapport à l'année 2020 :

+ 27% de file active (199 à 254 personnes) / + 9% en termes de passages (3951 à 4330)

Depuis mars 2020, du fait des différents confinements et restrictions, l'accès au CSAPA (situé à la même adresse) s'est restreint pour accueillir sur rendez-vous. Ainsi, **la distribution de matériel de RDR s'est concentrée sur le CAARUD**. De plus, l'équipe mobile de médiation et d'intervention en addictologie (EMMIA), conjointement portée par le CSAPA et le CAARUD depuis novembre 2020 et dont l'activité est incluse dans les chiffres ci-dessus, a amené 22 nouvelles personnes à la file active, de part des interventions à domicile, au sein des lieux d'hébergement ou *via* des sensibilisations chez des partenaires. Ceci explique **l'augmentation significative de nouvelles personnes rencontrées, en nette augmentation depuis 2020**.

Un investissement fort des professionnels a permis de faire face à cet afflux de personnes malgré des conditions d'accueil extrêmement précaires. En effet, quasiment toute l'activité a été recentrée sur le local d'accueil individuel côté rue dont la superficie se limite à 50 m². Quelques accueils collectifs ou ateliers ont été menés, lorsque les conditions sanitaires l'ont permis.

Les restrictions de déplacements instaurées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ont globalement peu affecté la disponibilité des drogues. Les principaux produits (herbe de cannabis, cocaïne, ecstasy/MDMA, héroïne) sont restés accessibles tout au long de l'année 2020 et 2021.

Sont à souligner sur cette année 2021 :

Le **déménagement** sur le site de l'ancien hôpital Porte madeleine, différé du fait des dépistages et vaccinations COVID-19, **est effectif depuis le 28 mars 2022**. Ces locaux permettent d'accueillir dans des conditions optimales : espace collectif, bureaux d'entretiens, espaces dédiés à l'accès à l'hygiène, accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les conditions de travail des salariés se sont améliorées par la même occasion.

Ces nouveaux locaux vont permettre le déploiement de nouvelles offres à destination du public fréquentant notre dispositif, grâce notamment à un renforcement des partenariats (Aides, LGBT, Service Hépatogastro-entérologie, infectiologie, planning familial, dispositifs humanitaires et de soutien bénévoles, association d'auto-support, culture du cœur, bailleurs sociaux et dispositifs d'insertion professionnelle...).

L'EMMIA (Equipe Mobile de Médiation et d'Intervention en Addictologie Soins et RdRd) permet une prise en charge globale grâce au réseau, à la coopération et à la coordination des partenaires. La cohérence et l'adaptabilité de ce dispositif ont été saluées et sont financés à titre expérimental pour 3 ans, à compter de novembre 2020. L'évaluation de l'action a été réalisée en 2021 par CMI-Stratégies dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ont été examinés le bilan général, l'effectivité, la pertinence, la cohérence et l'efficacité, dans l'objectif de proposer des recommandations sur l'opportunité et les conditions d'essaimage. Nous espérons un financement pérenne de ce dispositif pour garantir auprès de nos partenaires notre expertise et notre soutien.

Le CSAPA *Ambulatoire* Sainte Anne & La Station

L'année 2021 a été marquée par la continuité de la COVID 19.

Cette épidémie a modifié les caractéristiques de notre file active, en majorant les difficultés des bénéficiaires les plus vulnérables, et se traduisant par une forte augmentation des demandes des parents et des proches, une augmentation du nombre de jeunes consommateurs et des jeunes en difficultés.

Les consommations de nos bénéficiaires ont également évolué, avec une forte augmentation des venues dans nos services pour une demande d'arrêt du tabac. A ce titre, nous sommes ravis d'avoir gagné le challenge National TABADO financé par l'INCA avec le lycée agricole de Beaune la Rolande, qui récompense une dynamique partenariale, avec l'articulation prévention/intervention précoce et soin.

Notre dynamique partenariale s'est développée, avec un important travail de conventionnement, puisque nous passons de 26 à 94 conventions. Cette variété d'orienteurs correspond à nos principes associatifs, à savoir l'inscription du CSAPA dans un travail en réseau comme condition essentielle pour faciliter l'accès aux soins.

Espérons que 2022 nous permette plus de sérénité, pour consolider nos acquis et innover dans les réponses apportées sur la question des addictions.

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

Au 1^{er} janvier 2021, l'activité est répartie sur le territoire de santé de la manière suivante :

- « **Les Points-Station** » **Consultations de Proximité Consultations Jeunes Consommateurs**
 - **A Orléans** : Lycées Charles Péguy – Pothier – Jean Zay –Voltaire – Saint Paul – LGT & Lycée des Métiers Sainte-Croix Sainte-Euverte – CFA Bâtiment – CFA Agglo – Maison des Adolescents
 - **A Olivet** : Lycée Hôtelier
 - **A Ingré** : Lycée Maurice Genevoix
 - **A Fleury-les-Aubrais** : Lycée Jean Lurçat
 - **A Saint-Jean-de-Braye** : Lycées Jacques Monod & Gaudier Brzeska
 - **A Saint Jean-de-la-Ruelle** : Lycée Maréchal Leclerc de Hautecloque
 - **A Beaugency** : Lycée François Villon
 - **A Gien** : Lycées Marguerite Audoux & Bernard Palissy
 - **A Pithiviers** : Lycées Jean de la Taille & Duhamel Dumonceau
 - **A Beune la Rolande** : Lycée Agricole
 - **A Bellegarde** : CFA

- **Antenne « Mission Addiction sur le Pithiverais » (MAP)**

La MAP est située à Pithiviers en plusieurs lieux (établissements scolaires, centre social, hôpital) pour offrir aux personnes accompagnées et à leur entourage prévention, intervention précoce, soin et accompagnement dont :

- **A l'hôpital** Soin & Accompagnement
- **Au Centre Social Madeleine ROLAND** Consultation Jeunes Consommateurs
- **En Points Station** présents sur le territoire du Pithiverais

- **Les permanences à Sully-sur-Loire**

Situées sur le territoire de Sully/Loire, pour offrir aux usagers et leur entourage prévention, intervention précoce, soin et accompagnement dont :

- **A la maison pour tous**, Soin & Accompagnement et Consultation Jeunes Consommateurs
- **En Points Station** présents sur le territoire de Gien
 - Lycée Bernard Palissy
 - Lycée Marguerite Audoux

- **Les Consultations avancées**

Consultations avancées pour les personnes en situation de précarité dans les locaux de partenaires recevant du public en difficulté sociale (ex : centres de formations, centres sociaux, centres d'hébergement...) du département ;

Consultations avancées en Maison de Santé :

- MSP Liliane COUPEZ 45000 Orléans
- MSP des Longues Allées 45800 Saint Jean de Braye
- MSP 45130 Meung-sur-Loire
- MSP De Sandillon 45640 Sandillon

Consultations en CHRS :

- CH La Halte
- CHRS E. Descamps
- CHU Orléans
- CHRS Bourgogne
- CHRS-CHU Montargis (jusqu'en aout 2021)
- CHRS Gien (jusqu'en aout 2021)

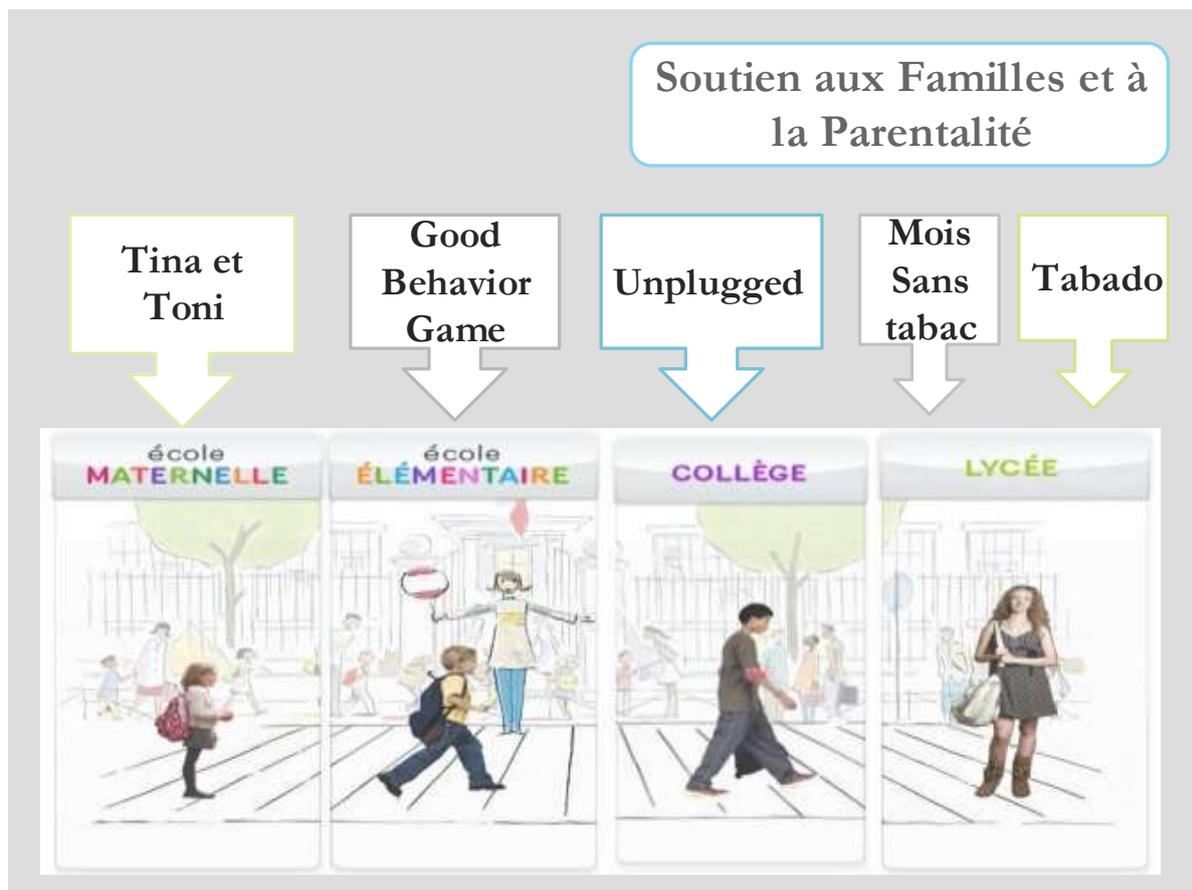
- **L'unité de prévention, de formation et de recherche « Pistes »**

Unité de prévention, de formation et de recherche « **Pistes** » à destination des jeunes, des parents et des professionnels.

Elle met en œuvre des programmes de prévention avec une intensité particulière sur le milieu scolaire.

Ils sont majoritairement fondés sur le développement des compétences psychosociales des enfants, des adolescents et des parents avec un objectif et une méthodologie spécifique à la prévention des conduites addictives.

Le schéma ci-dessous représente ce continuum de programmes probants ou prometteurs.



Cette unité, hors ONDAM, développe également des actions dans le cadre des missions de service public, mais porte également les expérimentations, innovations et recherche-actions, projets à l'initiative de l'association ou sur demande d'un tiers.

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des personnes accompagnées ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture du CSAPA par semaine : **5**
(Fermeture une demi-journée pour réunion d'équipe)

Annuel

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture du CSAPA par an : **253**

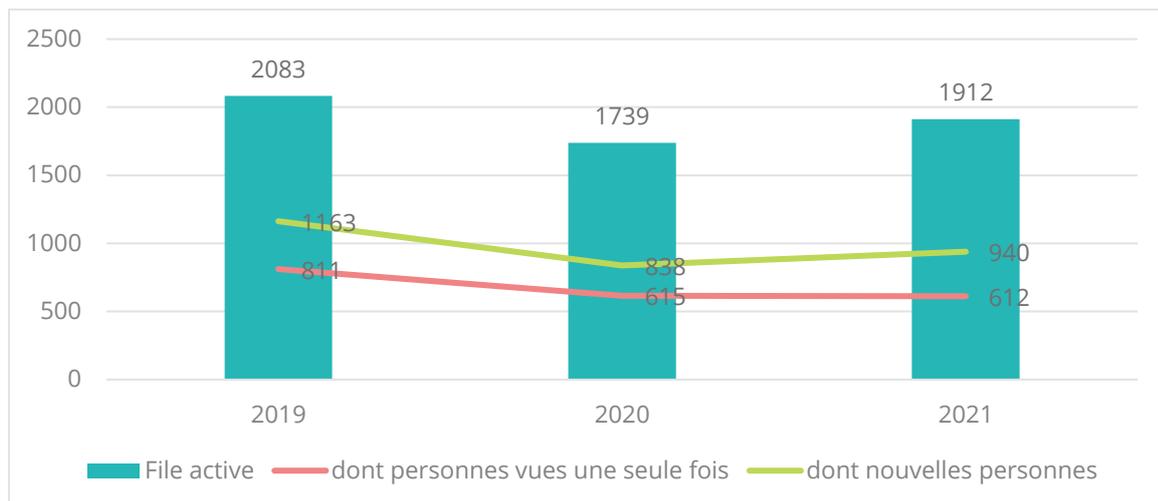
1. Le public

Ensemble des files actives

Chiffre clé :

Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 : **1912**

Graphique 1. Personnes accompagnées individuellement sur les 3 dernières années



La file active du CSAPA (comprenant Sainte-Anne, la Station et l'ensemble des consultations avancées) est de **1912** personnes, soit une augmentation de 10 %.

Elle est constituée de **1826** personnes accompagnées présentant une conduite addictive et de **86** personnes de l'entourage.

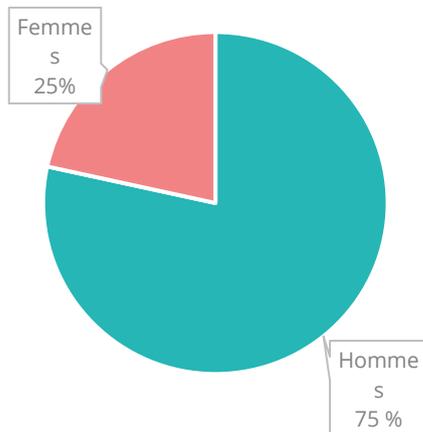
612 patients ont été vus une seule fois, et 940 sont des nouveaux patients.

L'épidémie de COVID-19 était la principale origine de la baisse de l'année 2020, il semble logique que nous remontions notre activité en 2021, même si nous avons encore subi les désagréments des vagues suivantes de la COVID-19 (désorganisation, annulation et report de rendez-vous par les bénéficiaires, arrêt maladie chez les professionnels...), ne nous permettant pas de revenir à l'activité de 2019.

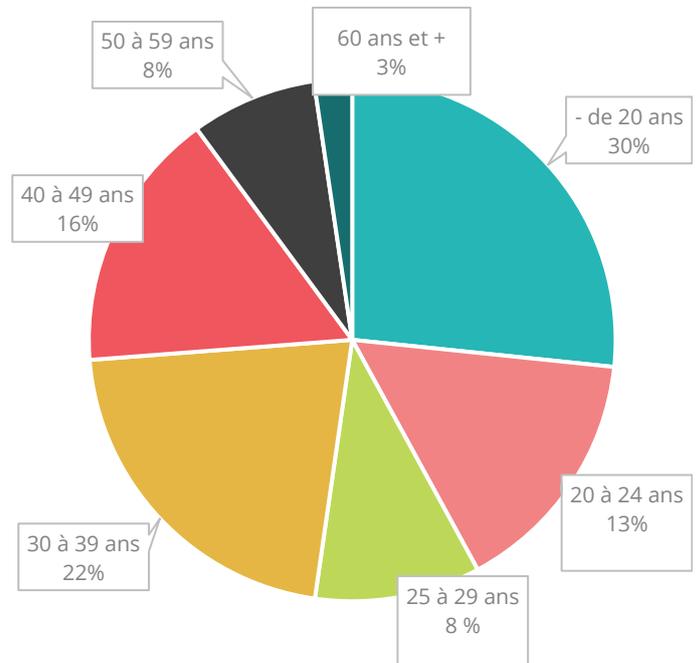
Notons l'accueil de 102 nouveaux patients de plus par rapport à 2020.

Profil des personnes accompagnées

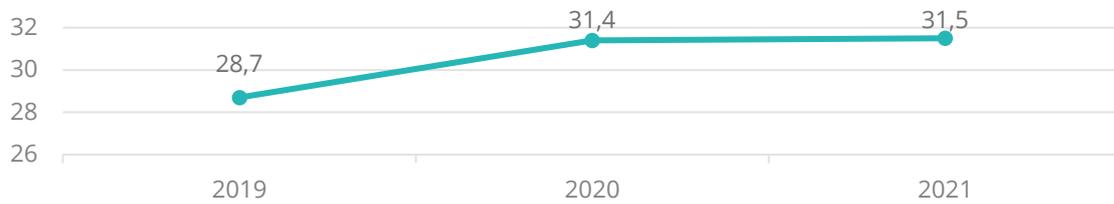
Graphique 1. Répartition hommes/femmes



Graphique 2. Répartition par âges



Graphique 3. Evolution de la moyenne d'âge

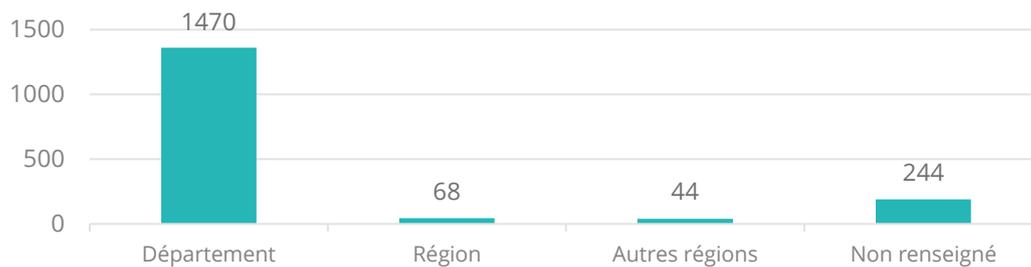


La moyenne d'âge reste similaire, à **31,5** années.

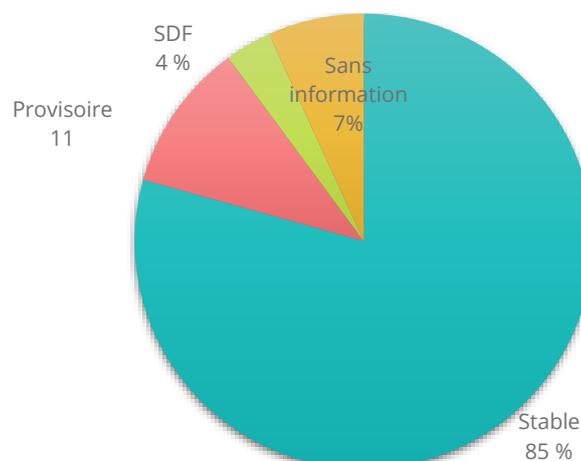
La répartition hommes/femmes reste également identique aux années précédentes, avec une légère augmentation du nombre de femmes accueillies (25 vs 22%).

Le nombre de personnes de moins de 25 ans rencontrées se stabilise à 43 %, mais la part de mineurs augmente fortement (387 vs 277).

Graphique 4. Répartition de la file active selon l'origine géographique

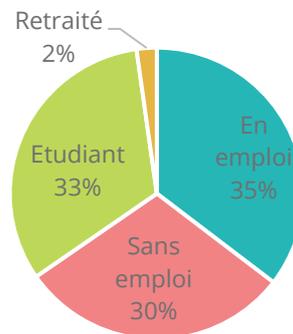


Graphique 5. Répartition de la file active par type de logement

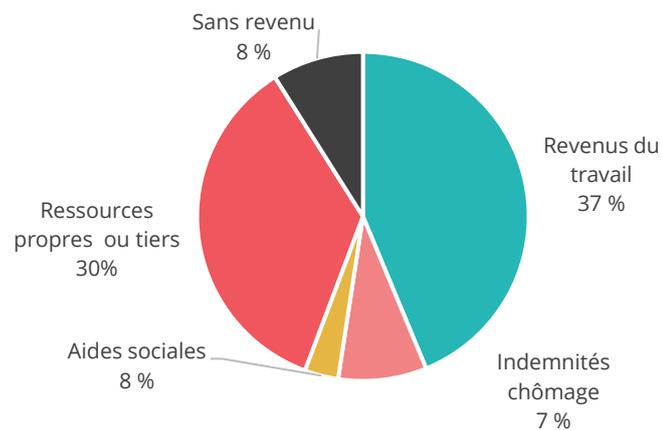


85 % des usagers sont considérés comme disposant d'un logement stable.

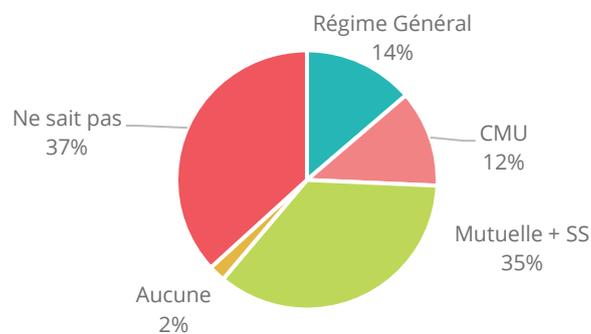
Graphique 6. Répartition de la file active selon la catégorie socio-professionnelle



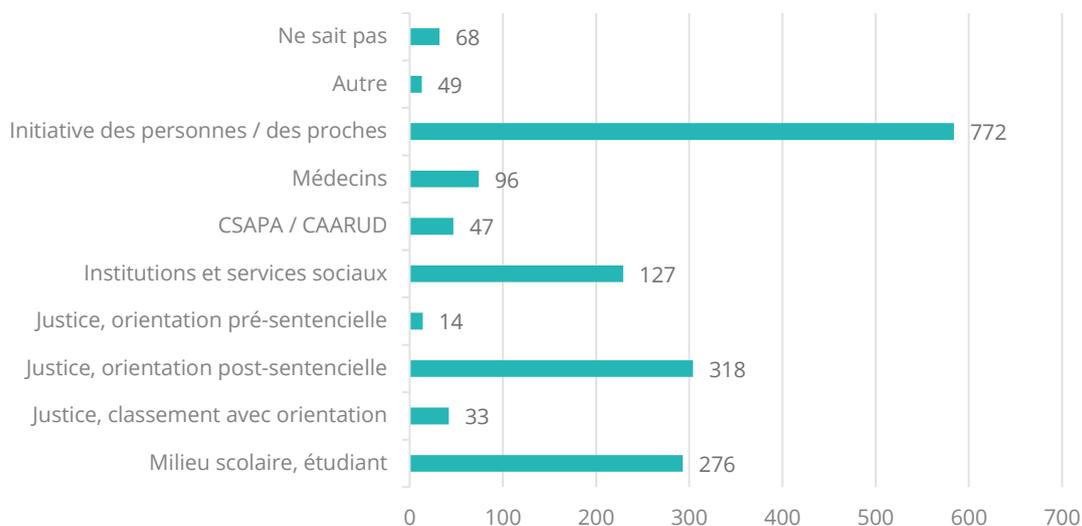
Graphique 7. Répartition de la file active selon l'origine des ressources



Graphique 8. Répartition de la file active par couverture sociale



Graphique 9. Répartition de la file active selon l'origine de la consultation



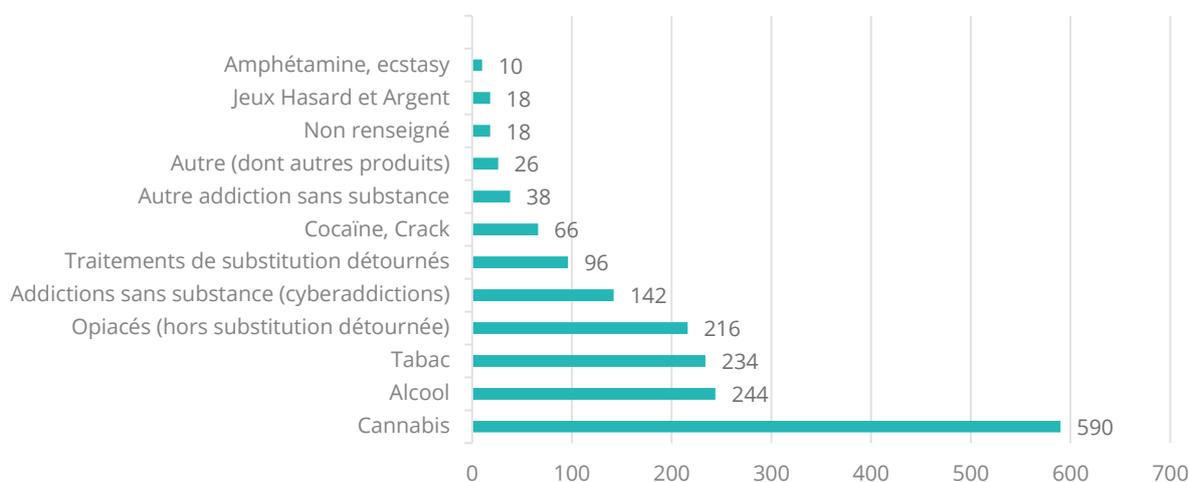
Les initiatives de la personne concernée ou des proches représentent 44 % vs. 36,5 % en 2020. La justice demeure un partenaire important, avec 21 % des orientations.

L'orientation par des partenaires sanitaires ou médico-sociaux représente 16% de la file active, tout comme le milieu scolaire (16 %), expliquée notamment par l'implantation de permanences avancées au sein du milieu scolaire et de l'apprentissage.

Cette variété d'orienteur illustre un principe associatif essentiel, à savoir l'inscription du CSAPA dans un travail en réseau comme condition essentielle pour faciliter l'accès aux soins. A ce titre, nous avons également mené un travail important de formalisation de nos partenariats, passant de 26 à 94 conventions partenariales. Ce travail a pu être mené notamment grâce à un mi-temps dédié à l'aller vers de notre CJC.

Consommations

Graphique 1. Produit le plus problématique pour les personnes accompagnées



La part des opiacés (**13 %**) dans les produits les plus problématiques régresse depuis plusieurs années, au profit des traitements de substitution détournés.

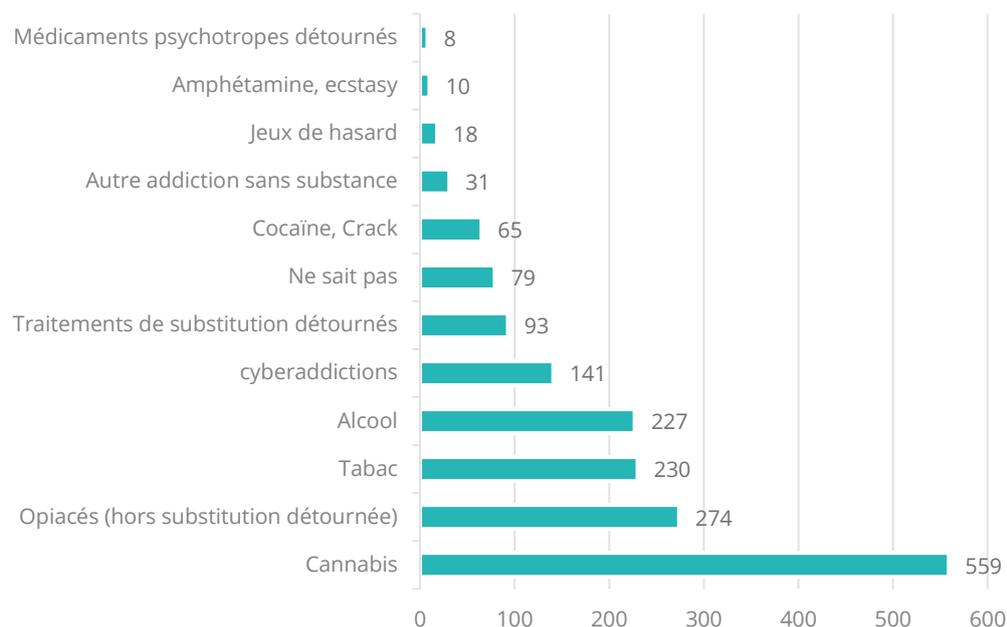
De plus en plus de personnes se présentent au CSAPA pour une perte de contrôle de leurs consommations d'antalgiques, avec des critères diagnostiques caractérisant une addiction. Citons parmi ces antalgiques opioïdes, l'oxycodone, les fentanyl d'action rapide et le Tramadol, ce dernier faisant désormais l'objet de restrictions de prescriptions. Il n'est donc pas surprenant de recevoir des personnes devenues dépendantes ou, de surcroît, avec une addiction, adressées par des confrères médecins généralistes ou se présentant spontanément au CSAPA.

La part du cannabis est en croissance (**35%**). Le tabac est en forte hausse dans les produits problématiques, passant de 9 à 14 %.

La dénormalisation de ce produit, les campagnes Moi sans Tabac et le dispositif Tabado contribuent à cette forte hausse dans notre file active, en miroir d'une forte hausse des venues pour l'arrêt de ce produit.

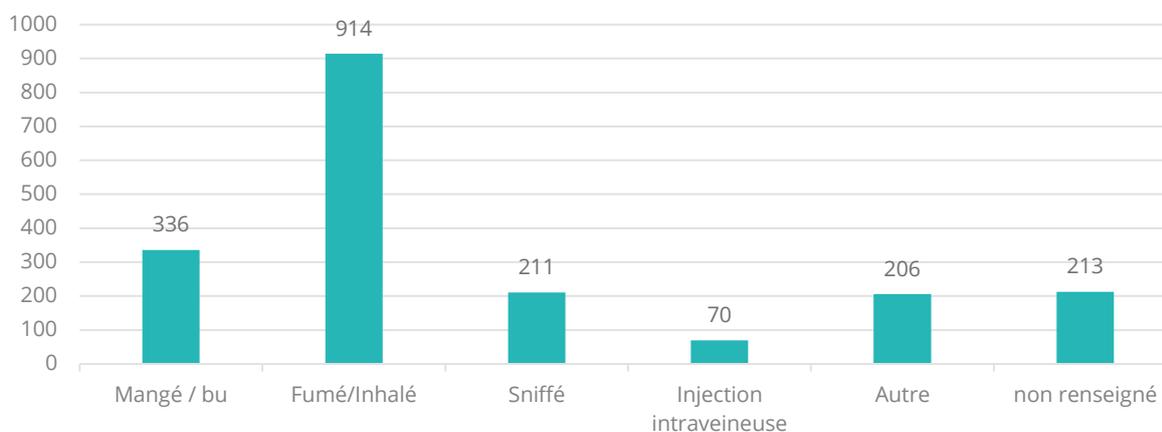
Cette situation du tabagisme à l'adolescence en Europe aujourd'hui résulte d'un recul continu de l'expérimentation de cigarettes depuis près de 20 ans, documenté par l'OFDT. Cette baisse du tabagisme constitue l'évolution la plus remarquable parmi l'ensemble des usages de substances psychoactives observés depuis un quart de siècle chez les adolescents.

Graphique 2. Le Produit à l'origine de la prise en charge



La part du cannabis dans les produits à l'origine de la prise en charge baisse légèrement 32 % vs. 38 %. Le tabac est ici encore en hausse, avec 8 % en 2020 vs. 13 % en 2021.

Graphique 3. Modes de consommation



Vaccination / dépistage

Chiffre clé

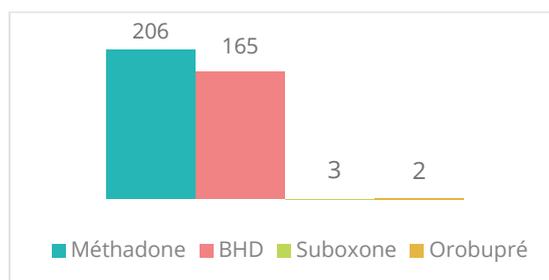
Le nombre de personnes ayant bénéficiées d'un dépistage en 2021 : **82**

Traitements de substitution

Chiffre clé

Le nombre de personnes ayant bénéficiées d'une prescription en 2021 : **375**

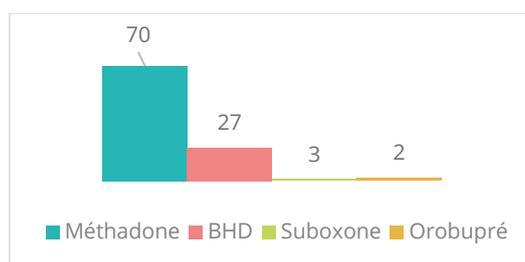
Graphique 1. Répartition des prescriptions



Chiffre clé

Le nombre de personnes ayant bénéficiées d'une prescription en 2021 : **100**

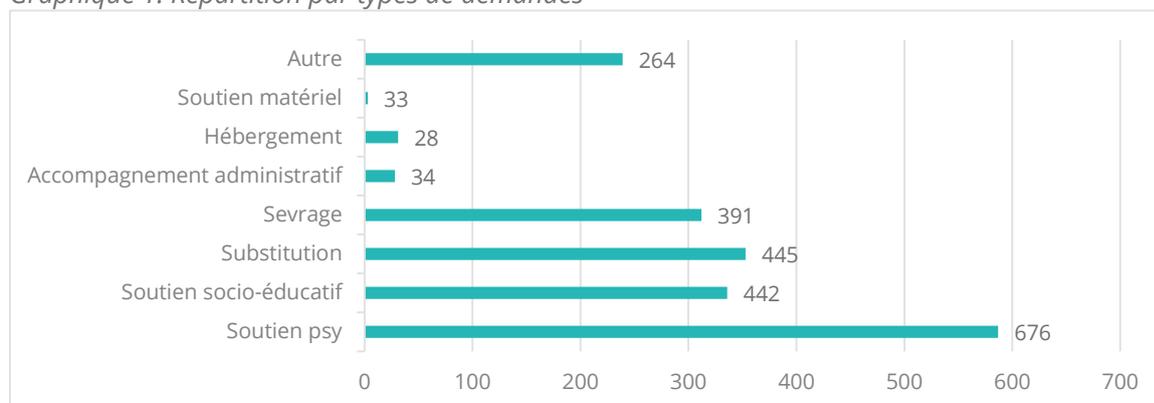
Graphique 2. Répartition des dispensations



Les demandes pour initialisation ou relais de traitement de substitution (TSO) augmentent fortement : 375 personnes ont été accompagnées pour un TSO en 2021 au sein du CSAPA Ste Anne, soit 23 % des usagers du CSAPA ambulatoire. L'activité médicale et paramédicale est en constante augmentation depuis 2019, passant de 305 personnes en 2018 à 387 personnes en 2021 à Orléans, et de 44 à 81 personnes sur la même période à l'antenne de Pithiviers. Les départs en retraite de médecins de ville, non remplacés, amènent de nouveaux usagers TSO : 87 personnes à Orléans et 14 à Pithiviers en 2021. Cette hausse de l'activité paramédicale et médicale, sans ressource humaine supplémentaire, crée une forte tension et ne permet pas un accompagnement satisfaisant de ce public.

Type de demande / suivi

Graphique 1. Répartition par types de demandes

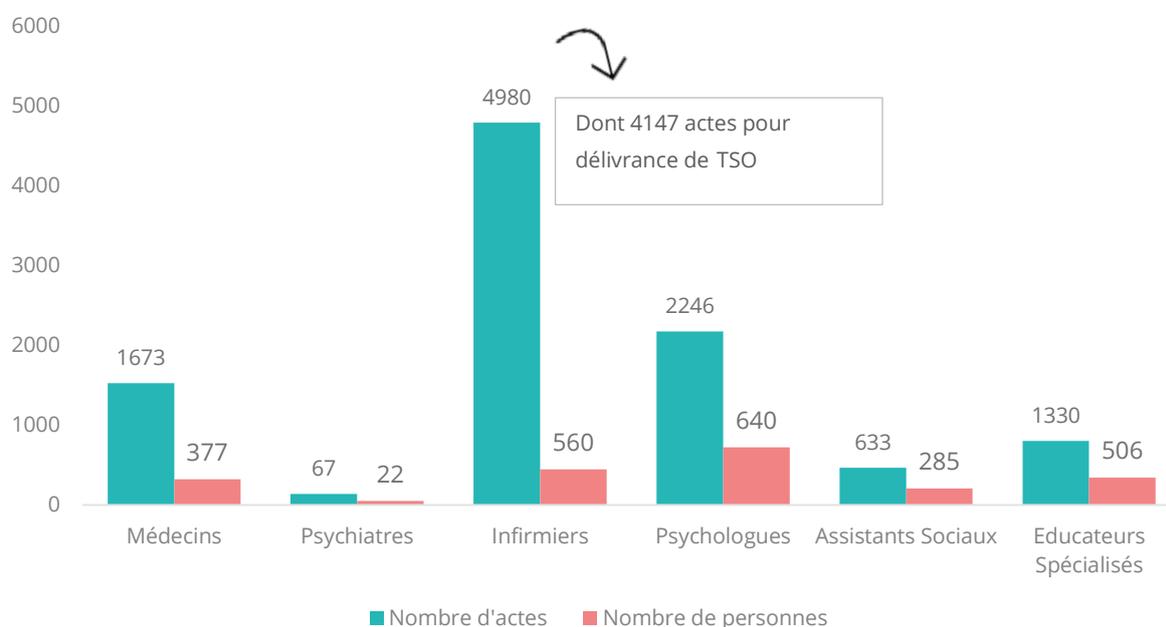


2. L'activité

Quantitatif

Activités globales (Sainte-Anne et Station dans le Loiret)

Graphique 1. Répartition du nombre de consultations avec les personnes concernées



Nous avons repris notre activité à la suite de cette période de COVID-19, en conservant des pratiques initiées (suivi téléphonique, en Visio).

Les actes éducatifs ont fortement augmenté, de 1330 vs 802 actes et 506 patients vs 341. Le développement de ces actes est lié au renforcement de la Consultation Jeunes Consommateurs par un mi-temps soutenu par des Crédits Non Reconductibles de l'ARS.

Focus sur les VAD et Accompagnements pour démarches extérieures

9 Visites à domicile (4 personnes)

181 Actes d'accompagnement pour démarches extérieures (90 personnes)

On passe de 12 accompagnements en 2020 à 181 en 2021. La COVID-19 avait drastiquement restreint les accompagnements extérieurs, d'où cette montée en charge.

Nombre de consultations avec les personnes de l'entourage : Chiffres clés

Le nombre de personne de l'entourage rencontré : **87**

Le nombre d'actes réalisés : **199**

- 153 par les psychologues
- 26 par les éducateurs spécialisés
- 10 par les infirmiers
- 7 par les CESF
- 3 par les assistants sociaux

Le confinement avait amené une augmentation des difficultés rencontrées dans les familles, qui se traduisait par une augmentation des accompagnements entourage. Nous constatons une forte baisse des données avec **87** personnes accueillies pour **199** actes, avec le paradoxe que nous avons une liste d'attente pour les prises en charge systémiques des familles. Nous supposons que les demandes ponctuelles ont baissé, mais que les demandes de prise en charge plus intense demeurent un besoin.

Activités de groupes thérapeutiques : Chiffres clés

→ Les contraintes sanitaires n'ont pas permis la réalisation des groupes.

Mise à disposition de matériel de prévention (RdRd) : Chiffres clés

Nombre d'actes liées à la distribution de matériel de réduction des risques : **24**

Nombre de personnes concernées : **22**

Depuis mars 2020 et pour cause de COVID-19, la venue au CSAPA est restreinte aux situations complexes, aux personnes vulnérables, aux premiers accueils ou aux personnes le souhaitant.

La distribution de matériel de RDRD « sans rdv » s'en trouve donc fortement restreinte, expliquant la large diminution des actes et personnes. Les personnes désirant du matériel de RDRD sont orientées vers le CAARUD, où les conditions d'accueil sanitaires, les possibilités de visites à domicile ou de distributions en extérieur (maraudes, rue...) sont plus appropriées.

Sevrage : Chiffres clés

Sevrages initiés lors de l'année (dans ou avec accompagnement du centre) : **10**

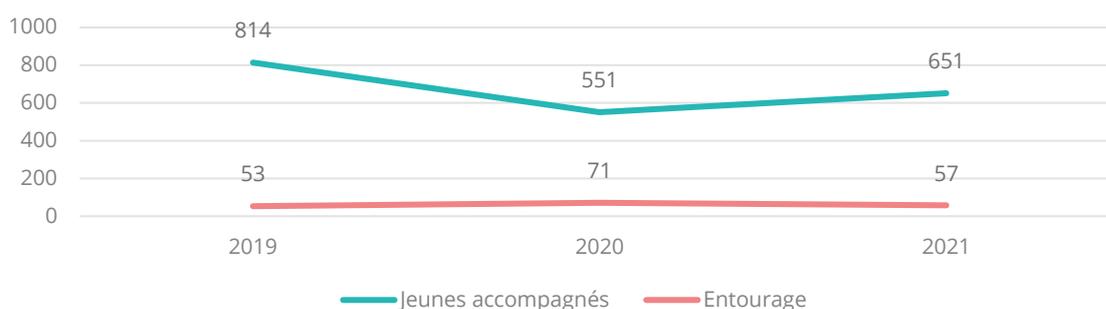
- Dont sevrages en ambulatoire : **9**
- Dont sevrages à l'hôpital : **1**

Activités spécifiques Consultations Jeunes Consommateurs

File active

Le nombre de personne accompagnée en 2021 : **651**

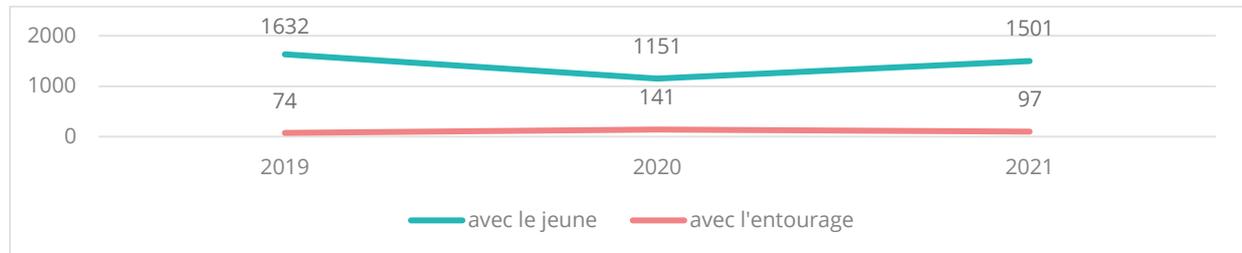
Graphique 1. Evolution du nombre de personnes (jeunes et entourage) accompagnées sur les 3 dernières années



L'année 2020 avait révélé une baisse de notre activité en CJC, l'épidémie de COVID étant la principale origine de cette baisse. Nous remontons cette activité avec 100 jeunes de plus de reçus (+ 20%) qu'en 2020, même si nous avons encore subi les désagréments des vagues suivantes du COVID (désorganisation, annulation et report de rendez-vous par les bénéficiaires, arrêt maladie chez nos professionnels...).

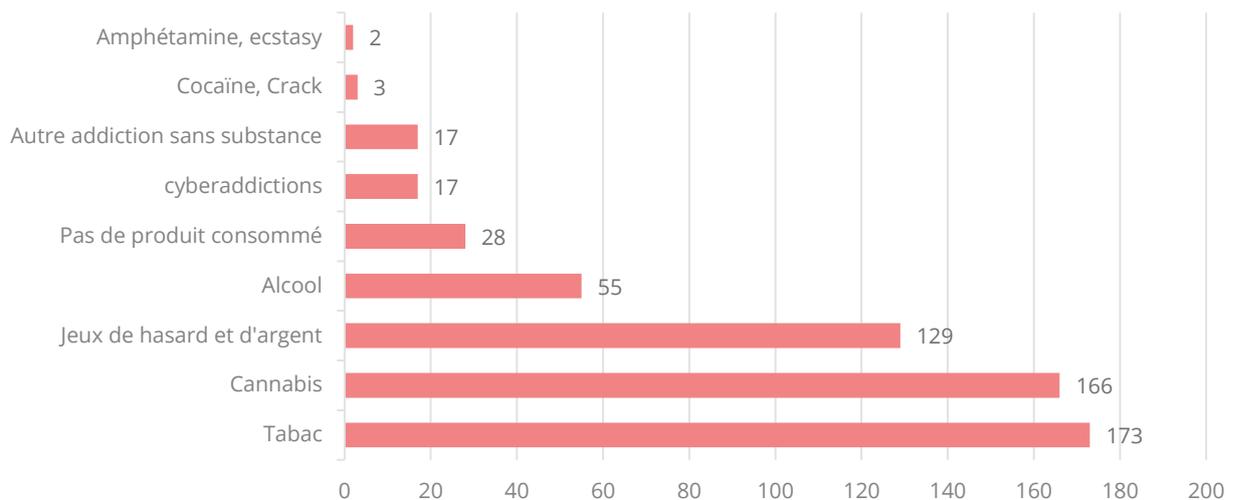
Nous remarquons une augmentation significative des actes, passant de 1151 à 1500 (30 %). Cette augmentation traduit des prises en charge plus complexes, plus qualitatives, mais qui sans renfort de ressource humaine, allonge les délais de rendez-vous.

Graphique 2. Evolution du nombre d'entretiens (jeunes et entourage sur les 3 dernières années)



Consommations

Graphique 1. Produits les plus problématiques pour l'utilisateur



Les consommations de Tabac sont en pleine montée, passant de 102 à 173, soit 70% d'augmentation. La montée en puissance du programme Tabado explique cette augmentation de soutien à l'arrêt du tabac.

Créé en 2007, le programme Tabado est basé sur trois temps : séance d'information collective, consultation individuelle et ateliers en petits groupes. Son expérimentation est un succès avec un taux de sevrage deux fois plus important dans les centres où a eu lieu l'intervention.

L'Institut national du cancer (Inca), financé par le Fonds de lutte contre le tabac, coordonne le déploiement du programme Tabado dans toute la France depuis 2018.

La question des jeux vidéo est également une préoccupation croissante des bénéficiaires.

Le gaming disorder est reconnu comme maladie par l'OMS depuis 2019, qui le définit comme « un comportement qui se caractérise par une perte de contrôle sur le jeu, une priorité accrue accordée au jeu, au point que celui-ci prenne le pas sur d'autres centres d'intérêt et activités quotidiennes et par la poursuite ou la pratique croissante du jeu.

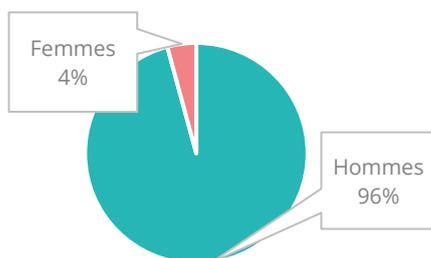
Un binôme travailleur social/psychologue de la station a modélisé une offre d'**accompagnement de médiation numérique** : Station Game. Il s'agit d'accompagner les joueurs présentant **un usage excessif des jeux vidéo** en utilisant l'écran comme outil de soin. Le déploiement de cette offre est prévu au premier semestre 2022. Nous souhaitons, également pour 2022, accentuer le développement des prises en charge traumatiques par l'EMDR et le développement des prises en charge systémiques famille.

Activités spécifiques en milieu carcéral

File active

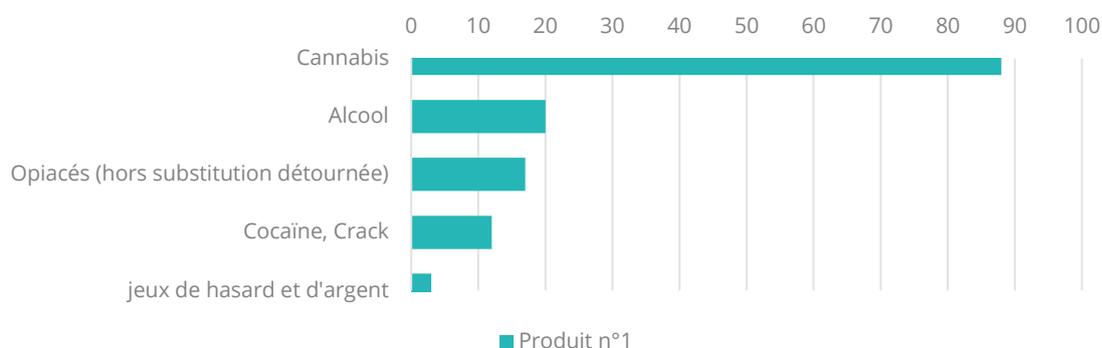
Le nombre de personnes accompagnées en 2021 : **142**

Graphique 1. Répartition hommes/femmes



Consommations

Graphique 1. Produit à l'origine de la prise en charge



L'année 2021 a, de nouveau, été complexe pour le travail auprès des personnes incarcérées. Depuis 2020, il nous faut composer avec la COVID et les mesures de protections spécifiques au milieu carcéral. Il peut s'agir de bâtiment confiné avec impossibilité de voir en entretien un détenu

résidant dans celui-ci ou des procédures de quatorzaine pour les détenus ayant été en Unité de Vie Familiale ou en permission.

La file active est alimentée par les orientations des partenaires et par les demandes spontanées des personnes incarcérées. Au total, 366 demandes ont été reçues.

164 personnes ont fait une demande de rendez-vous et n'ont pas pu être reçues : 84 personnes sont toujours en attente, 80 personnes ont terminé leur peine ou ont été transférées avant que les professionnels aient pu les rencontrer.

Parmi les 142 personnes que nous avons rencontrées, 88 personnes avaient pour problématique principale le cannabis. 20 personnes ont consulté pour des polyconsommations, généralement alcool et cannabis. 17 personnes ont été rencontrées pour la consommation d'opiacés, hors traitement de substitution. 12 personnes ont été accompagnées pour une consommation de cocaïne ou de crack, 3 personnes pour une addiction aux jeux de hasard et d'argent.

Le travail de préparation à la sortie est important et dans bien des cas, un suivi après la sortie reste nécessaire pour soutenir la personne dans sa démarche de changement.

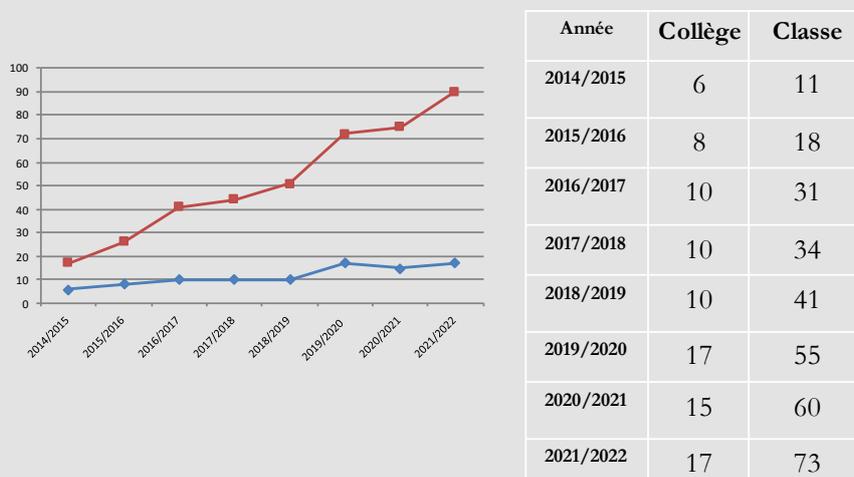
Il y a eu 53 orientations, soit 37,3% des personnes rencontrées qui sont orientées. Ce pourcentage est en réalité plus élevé car parmi les 142 personnes rencontrées, toutes ne sont pas sorties d'incarcération mais ont pu être transférées, ce qui ne rend pas possible une orientation.

Activités spécifiques du service de prévention

Le nombre de personnes accompagnées en 2021 : **9357**

Notre engagement associatif vers plus d'efficacité en prévention se traduit par une augmentation des bénéficiaires des programmes probants, en lien avec les priorités de Santé Publique. L'évolution de l'implantation d'Unplugged est un véritable motif de satisfaction.

Evolution de l'implantation dans le Loiret et le Cher



L'Institut National du Cancer, en lien avec l'ARS, nous a mandaté pour la coordination régionale de Tabado. Ainsi, en région Centre, nous avons pu, en partenariat avec le CICAT et Addiction France, mener ce programme dans 6 départements auprès de 29 structures.

Point marquant de 2021, la victoire des Tabado Games vient confirmer notre bonne qualité de travail.

L'Apléat Acep a en effet gagné le défi national avec le Lycée Agricole de Beaune La Rolande, et placé 3 structures au total dans le top 10, et 4 dans le top 15 en France.

Le gain de ce défi national confirme notre capacité à mobiliser des dynamiques partenariales et à accompagner les jeunes fumeurs dans l'arrêt de leurs consommations.

D'autres défis s'annoncent en 2022 avec l'évaluation du programme prometteur Tina et Toni réalisée par Emeline Chauchard (Laboratoire LPPL, Université de Nantes) et Elodie Tricard (Laboratoire ÉRCAÉ, Université d'Orléans), la recherche auprès des publics en situation de handicap (Programme Chapi) et la mise en place d'un centre de formation avec une volonté de certification Qualiopi.

Focus sur la démarche qualité

L'évaluation interne du CSAPA (ambulatoire et résidentiel) a été réalisée en 2020-2021. Les équipes ont travaillé sur l'évaluation interne d'avril à juin 2020. La crise sanitaire ayant perturbé l'activité des ESSMS, les règles de transmission des rapports d'évaluation interne ont été assouplies et reportées à 2021. Ainsi, les conclusions de l'évaluation interne ont fait l'objet d'un rapport qui a été finalisé en juin 2021 suivi d'un plan d'action couvrant les années 2021 à 2025.

A noter, depuis l'automne 2019, la mise en place d'un COPIL Qualité associatif et interservices pour la délégation Territoriale du Loiret.

Organe permanent et multidisciplinaire, il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure, le COPIL Qualité Associatif s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Nous avons démarré le plan d'action de l'évaluation interne 2021/2025 du CSAPA avec l'appui du COPIL qualité pour le suivi du déroulé de cette évaluation. Soulignons dans les attendus de cette évaluation, le souhait d'une harmonisation plus rapide de nos pratiques, notamment lors de l'arrivée des nouveaux professionnels, par la conception d'une session de formation en intra par le centre de formation.

La réécriture du projet d'établissement nous mobilisera sur l'année 2022, et permettra de lier les attendus de l'évaluation interne et nos objectifs CSAPA. Nous souhaitons également améliorer le développement et la mobilisation de notre partenariat. Un travail en ce sens a démarré en 2021, en CJC avec un temps dédié.

L'évaluation externe du CSAPA a été réalisée du 03 au 07 octobre 2016 par un organisme extérieur habilité, conformément à la réglementation de la loi 2002-2, du Code de l'Action Sociale et des Familles et en références aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS.

Les évaluateurs ont été sur site 3 jours et ont diffusé leur rapport définitif le 12 décembre 2016, avec pour principales conclusions :

L'évaluation externe, réalisée en octobre 2016, permet de mesurer le chemin parcouru en quelques années, et atteste que l'établissement, par la qualité des prestations proposées aux usagers, répond aujourd'hui pleinement aux exigences du secteur médico-social, inscrites dans les lois de 2002 et 2009.

L'établissement a su constituer un cadre de travail adapté aux besoins spécifiques du public accompagné, et en même temps conforme à ses exigences : pilotage transversal prenant en compte les dimensions stratégique et opérationnelle, implication des cadres dans l'évaluation interne et ses suites, qualité des outils participant à l'accompagnement de la personne, à l'information et à l'expression des usagers, au développement des compétences des professionnels, mise en place d'une réelle transdisciplinarité.

Des points de vigilance subsistent, connus des responsables, et concernent les évolutions constatées au niveau du public accueilli : croissance régulière de la file active, rajeunissement des usagers, complexification des situations (santé, précarité, exclusion), apparition rapide de nouvelles addictions.

Loin de subir, l'équipe a le souci d'anticiper et d'adapter ses réponses : évolution des pratiques professionnelles, maillage territorial dense, partenariat nombreux et diversifié, innovation, développement des actions de prévention. Néanmoins, en dépit de ces efforts, la question de l'adéquation des moyens à ces évolutions reste posée. Cela concerne notamment l'allocation de ressources sur des projets autorisés, la création de postes supplémentaires, en particulier au niveau de l'encadrement du service jeunesse-prévention (intégration de la prévention dans les missions obligatoires des CSAPA).

Par ailleurs, l'évaluation externe fait état de préconisations dont les actions ont été déclinées dans un plan d'action visant leur réalisation sur les 7 années suivantes, soit de 2017 à 2024.

| Actions à réaliser en 2021 | Statut de l'action | | | A l'origine de l'action | | Commentaires |
|--|--------------------|-----------|-----------|-------------------------|------------------|---|
| | Réalisé | Partiel | Reporté | Evaluations | COPIL Qualité | |
| Thématique A : Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale / Qualité de l'accueil | 8 | 19 | 14 | Interne | | |
| Thématique B : Personnalisation de l'accompagnement | 4 | 6 | 6 | Interne | | |
| Thématique C : Garantie des droits et participation des usagers | 9 | 7 | 5 | Interne | | |
| Thématique D : Protection et prévention des risques inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers | 6 | 5 | 4 | Interne | | |
| Thématique E : Elaboration du projet au regard des caractéristiques du public | 4 | 8 | 0 | Interne | | |
| Thématique F : Insertion et ouverture de l'établissement ou du service à et sur son environnement, intégration des ressources internes et externes | 6 | 4 | 1 | Interne | | |
| Thématique G : Organisation interne, ressources humaines et financières, système d'information | 5 | 11 | 11 | Interne | | |
| Thématique H : Domaines spécifiques | 3 | 4 | 5 | Interne | | |
| Total | 45 | 64 | 46 | Interne | | Actions reportées pour des questions budgétaires, organisationnelles et de contraintes sanitaires |

Conclusion

La **file active totale du CSAPA est de 2199 personnes**, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'an dernier.

Elle est constituée de :

- 1826 usagers présentant une conduite addictive (vs. 1632 en 2020, soit + 12%)
- 86 membres de l'entourage (vs. 107 en 2020 soit - 20%) ;
- 287 jeunes en difficultés ayant nécessité une évaluation psychologique afin de prévenir un comportement à risques (vs. 234 en 2020, soit + 22%).

L'épidémie de **COVID-19** était la principale origine de la baisse de l'année 2020, il apparait logique que nous remontions notre activité, quasiment au même niveau qu'en 2019, même si nous avons encore subi les désagréments des vagues suivantes de la COVID (désorganisation, annulation et report de rendez-vous par les bénéficiaires, arrêt maladie chez nos professionnels...).

La COVID-19 a modifié les caractéristiques de notre file active, en majorant les difficultés des bénéficiaires les plus vulnérables, et par rebond les demandes de consultations. Pour les Consultations Jeunes Consommateurs, nous notons ainsi une forte augmentation de l'initiative du parent et des proches (+ 20%), une augmentation du nombre de jeunes consommateurs (+18 %), des jeunes en difficultés (+23 %).

Les demandes pour initialisation ou relais de **traitement de substitution** (TSO) augmentent fortement : 375 personnes ont été accompagnées pour un TSO en 2021 au sein du CSAPA Ste Anne, soit 23 % des usagers du CSAPA ambulatoire.

L'activité médicale et paramédicale est en constante augmentation depuis 2019, passant de **305 personnes** en 2018 à **387** personnes en 2021 à **Orléans**, et de **44 à 81 personnes** sur la même période à **l'antenne de Pithiviers**.

Les départs en retraite de médecins de ville, non remplacés, amènent de nouveaux usagers TSO : 87 personnes à Orléans et 14 à Pithiviers en 2021. Cette hausse de l'activité paramédicale et médicale, sans ressource humaine supplémentaire, crée une forte tension et ne permet pas un accompagnement satisfaisant de ce public.

Les consommations évoluent également, avec une forte hausse de la présence des fumeurs de **tabac** (13.8 vs 8.8 % des produits les plus consommés), qui traduit en fait une venue dans nos services pour une demande d'arrêt de ce produit (13.5% vs 8.2 %).

La dénormalisation du tabac, la montée en puissance du programme Tabado expliquent cette augmentation de soutien à l'arrêt du tabac très marquée chez les jeunes consommateurs (31 % vs. 20 % de demande de prise en charge).

Les actes éducatifs ont fortement augmenté en 2021, tant pour les plus de 23 ans (1330 actes vs. 802 en 2020) que sur le service jeunes consommateurs (1501 actes vs. 1151 en 2020). Nous relient, pour le service jeunes consommateurs, cette hausse avec l'attribution de Crédits Non Reconductibles de l'ARS au renforcement de la CJC par un mi-temps d'éducateur spécialisé, qui nous a permis d'aller au-devant de jeunes chez nos partenaires. Ce mi-temps a contribué également à un important travail de conventionnement, puisque nous passons de 26 à 94 conventions avec les partenaires avec une hausse sur le service jeunes consommateurs.

Nous notons une diminution du nombre de matériel de réduction des risques distribué au CSAPA (151 vs 3880). Depuis mars 2020 et pour cause de COVID-19, la distribution de matériel de RDRD « sans rendez-vous » a été restreinte, expliquant la large diminution des actes et de la file active. Les personnes désirant du matériel de RDRD sont orientées vers le CAARUD, où les conditions d'accueil sanitaires, les possibilités de visites à domicile ou de distributions en extérieur (maraudes, rue...) sont plus appropriées.

Notre engagement associatif vers plus d'efficacité en prévention se traduit par une augmentation des bénéficiaires des programmes probants. En 2021, la victoire des Tabado Games vient confirmer notre bonne qualité de travail. L'Apléat Acep a gagné le challenge national avec le lycée agricole Beaune La Rolande, et placée 3 structures au total dans le top 10, et 4 dans le top 15 en France.

En 2022, nous continuerons avec l'évaluation du programme prometteur Tina et Toni, la recherche auprès des publics en situations de handicap et la mise en place d'un centre de formation avec une certification Qualiopi.

La réécriture du projet d'établissement nous mobilisera sur l'année 2022, et permettra de lier les attendus de l'évaluation interne et nos objectifs CSAPA.

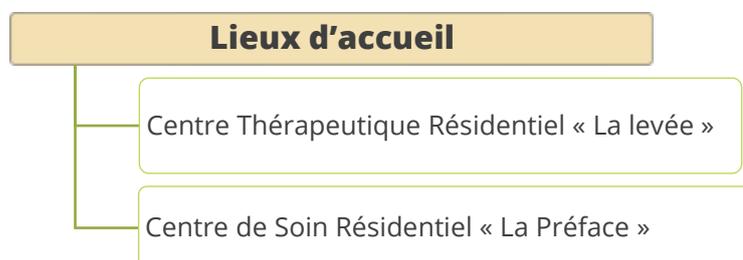
Le CSAPA *Résidentiel* La Levée & La Préface

L'année 2021, avec certes moins d'impact qu'en 2020 car sans confinement, a néanmoins été marquée par la poursuite de la crise sanitaire et des adaptations continues aux différentes vagues de pics épidémiques. Si nous avons pu protéger au mieux les personnes accueillies et les personnels, il n'en reste pas moins que les activités collectives et les moments de convivialités propres aux établissements de soins résidentiels ont continué d'être fortement réduits.

L'ensemble des structures s'est mobilisé pour encourager la vaccination des personnes accueillies, et l'engagement de chacun a permis de continuer à proposer un accompagnement de qualité auprès des personnes vulnérables que nous accueillons, et ce malgré les strictes consignes sanitaires et les absences régulières de personnels contaminés.

Le soin en Centre Thérapeutique Résidentiel en addictologie s'adresse à des personnes en démarche de soin par rapport à leur dépendance à une ou plusieurs substances psychoactives lorsqu'un accompagnement en ambulatoire apparaît insuffisant. 'Dans nos établissements ayant un fonctionnement continu tout au long de l'année, les personnes peuvent consolider leur démarche de soin au sein dans un cadre sécurisant, structuré et pluridisciplinaire. La majorité des personnes sont en situation de vulnérabilité sociale et psychique et présentent souvent des comorbidités psychiatriques. Dans un même lieu, elles peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement multidimensionnel de leur problématique d'addiction et de leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Lieux d'intervention



Modalités d'intervention

- Centre Thérapeutique Résidentiel « La levée » 10 places mixtes
- Centre de Soins Résidentiel « La Préface » 9 places dont 5 femmes enceintes et/ou avec enfants de moins de trois ans et 4 places femmes seules rattachées au CTR La Levée

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Annuel

7 / 7 jours

365 jours par an

1. Le public

Ensemble des files actives

Chiffre clé

Le nombre de personnes accompagnées en 2021 :

40

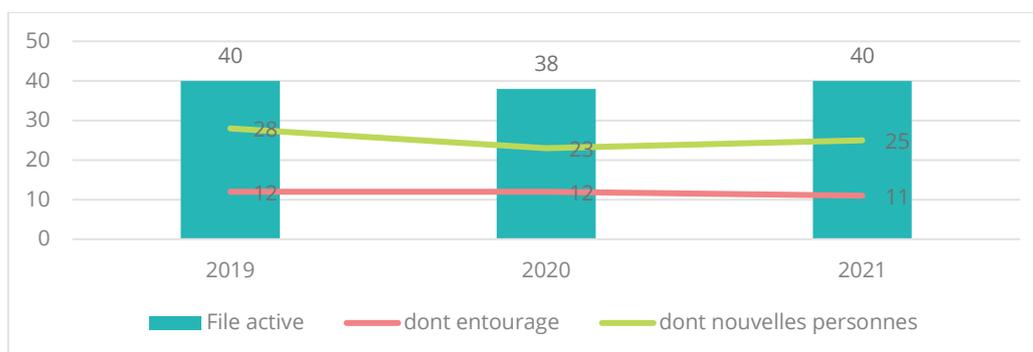


Au total, ce sont 45 personnes

qui ont été vues par l'équipe (séjours et non séjour)

Personnes accompagnées

Graphique 1. Evolution du nombre de personnes accompagnées sur les 3 dernières années



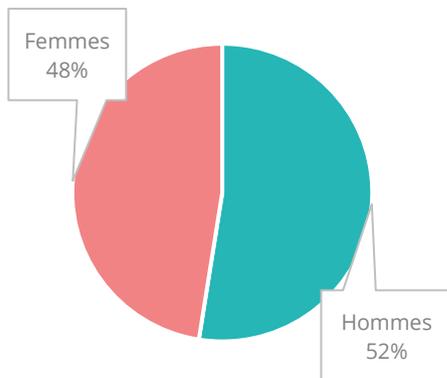
Le nombre de personnes accueillies est en légère hausse entre 2020 et 2021 mais demeure stable en valeur absolue ces 3 dernières années malgré la crise sanitaire de l'année 2020 qui s'est poursuivie en 2021.

- 2 personnes de plus qu'en 2020 ont été accueillies sur la structure mixte avec des durées de séjours assez longues.

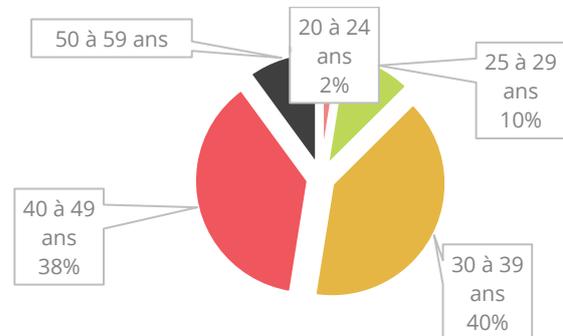
- 18 personnes ont été accueillies sur la structure spécifique femmes (identique à 2020), dont 11 femmes accompagnées d'enfants

Profil des personnes accompagnées

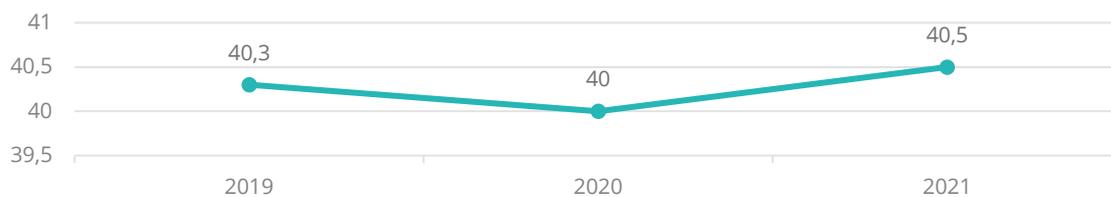
Graphique 1 - Répartition par sexe



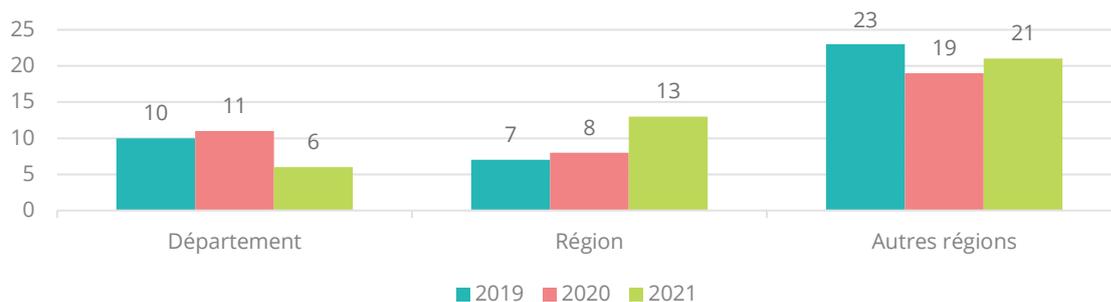
Graphique 2- Répartition par tranche d'âge



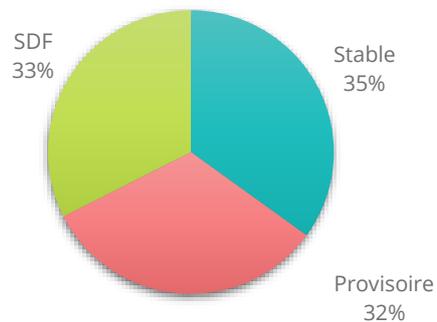
Graphique 3- Evolution de la moyenne d'âges



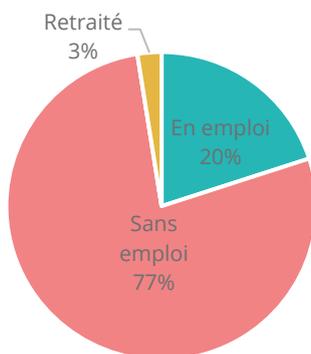
Graphique 4 - Répartition de la file active selon l'origine géographique sur les trois dernières années



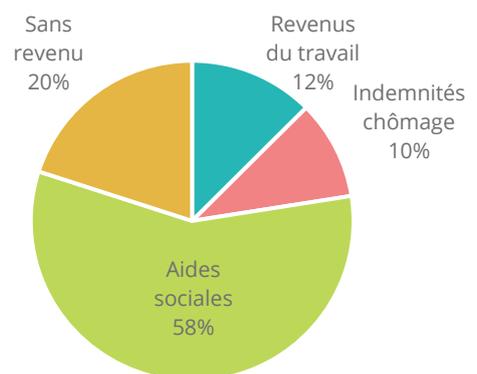
Graphique 5 - Répartition de la file active par type de logement



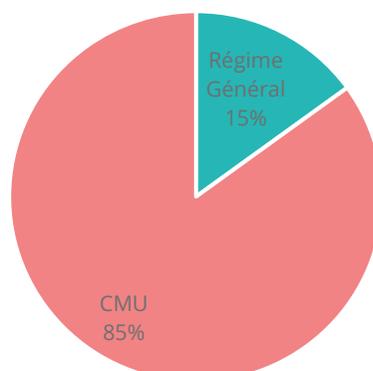
Graphique 6 - Répartition de la file active selon la catégorie socio-professionnelle



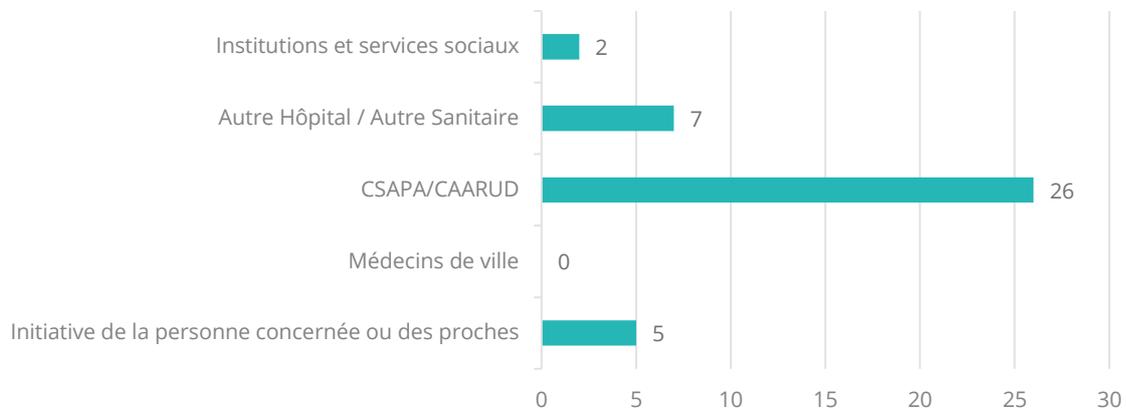
Graphique 7 - Répartition de la file active selon l'origine des ressources



Graphique 8 - Répartition de la file active par couverture sociale

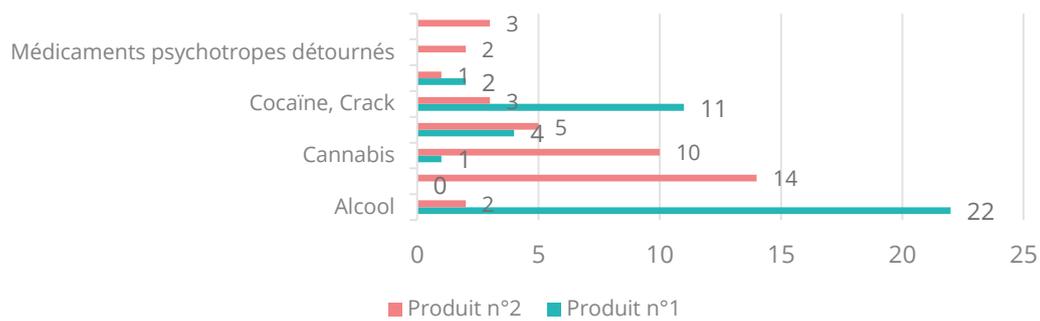


Graphique 9 - Répartition de la file active selon l'origine de la demande de consultation

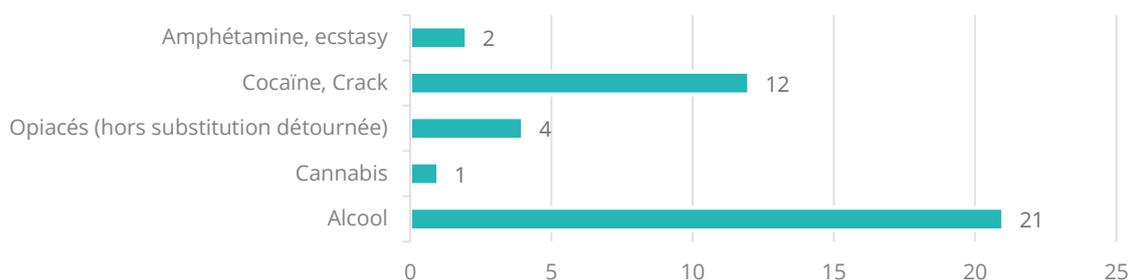


Consommations

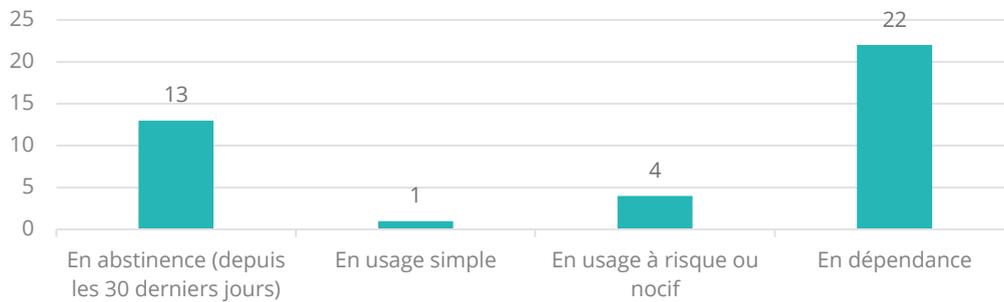
Graphique 1 - Répartition par produit(s) le(s) plus problématique(s) pour l'utilisateur



Graphique 2 - Répartition par produit à l'origine de la prise en charge



Graphique 3- Répartition par modes de consommation



Vaccination / dépistage

Chiffre clé :

Le nombre de personnes ayant bénéficiées d'un dépistage

16



Nature du dépistage

**VIH
HÉPATITE B ET C**

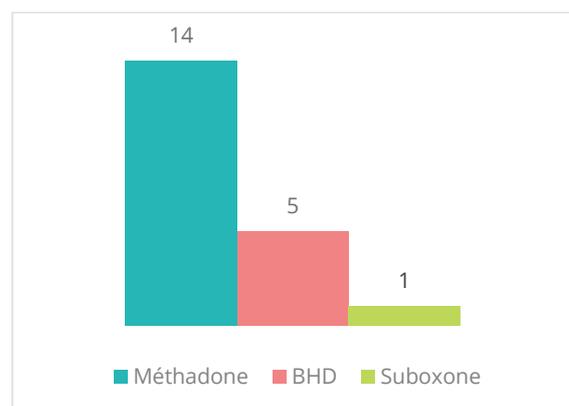
Traitements de substitution

Graphique 1 - Répartition des prescriptions

Chiffre clé

20 personnes

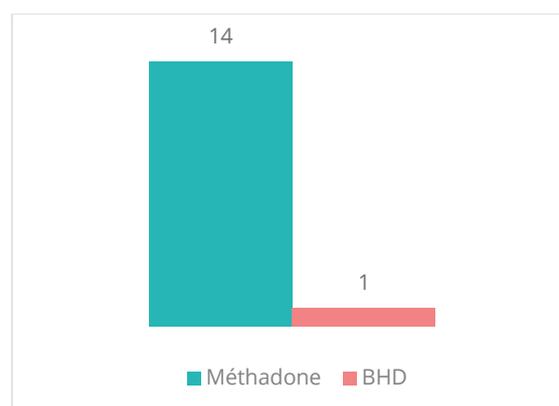
ont reçu une prescription



Chiffre clé

15

personnes ont reçu une dispensation



Commentaire de l'ensemble des graphiques

Le nombre de personnes accueillies sur l'ensemble demeure stable en valeur absolue ces 3 dernières années avec 40 personnes en moyenne chaque année. Nous avons constaté en 2019 une baisse du nombre d'accueils sur la structure mixte qui s'expliquait par la diminution de la capacité d'accueil qui est passée de 14 à 10 places, ce qui s'est confirmé en 2020 et que l'on retrouve en 2021, le nombre moyen de personnes accueillies sur ce site étant de 20.

Sur la structure spécifique femmes, 18 personnes ont été accueillies (identique à 2020), mais avec à la fois des séjours plus stables pour une partie des résidentes, et à la fois des séjours de courtes durées (moins de 4 mois). Beaucoup de demandes ont également eu lieu avec des admissions programmées mais sans aboutir à l'accueil effectif des personnes, celles-ci s'étant désistées au dernier moment.

L'année 2021 reste fortement marquée par la crise sanitaire COVID avec des ajustements permanents des mesures barrières, celle-ci ayant eu un fort impact sur la file active des établissements du fait d'activités et d'animations de vie collective restreintes et pesantes amenant parfois les personnes à écourter leur séjour.

La répartition des origines géographiques des personnes évolue avec une hausse des accueils régionaux, portant ainsi pour la 1ère fois depuis l'ouverture des établissements la répartition Région et Hors Région à part égale. Pour autant, dans le détail par établissement, les accueils hors

région sur La Levée demeurent majoritaires à 63% alors que sur La Préface, ce sont les accueils régionaux qui sont prépondérants avec 61 %.

De manière générale, dans le soins résidentiel les demandes hors région ont toujours été prépondérantes (volonté d'éloignement du lieu habituel de résidence des usagers pour poursuivre des soins en centre thérapeutique résidentiel, mise à distance des personnes et/ou environnement problématiques...), particulièrement pour la structure mixte accueillant majoritairement des hommes.

Concernant la Préface, c'est plutôt le raisonnement inverse, avec un souhait de ne pas trop s'éloigner du lieu de résidence, souvent du fait de la présence d'enfants de plus de 3 ans placés ou non, près du domicile habituel et qui ne peuvent pas être accueillis à la Préface.

D'autre part, le CSR La Préface est un lieu plus identifié par les partenaires de la région pour leurs orientations et cela permet en outre de poursuivre certains suivis existants avant l'entrée en CSR tels qu'avec la MDD ou la PMI.

Cependant, l'écart entre Région et hors Région qui avait tendance à diminuer depuis quelques années, se confirme cette année. Le principe d'action auprès des usagers ayant évolué, passant d'une extraction d'un « environnement pathogène » à un accompagnement plus inclusif en vue d'une adaptation des comportements et de la relation au produit psychoactif dans l'environnement habituel de la personne.

L'âge moyen est de 40 ans, assez constant depuis 4 ans avec cette année 40% des personnes accueillies ayant entre 30 et 40 ans et 37% entre 40 et 50 ans. Cette tranche d'âge correspond généralement à la « trajectoire » de la personne toxicomane qui souhaite accéder au soin, quand elle a déjà été confrontée à beaucoup de « pertes » et quand elle a essayé autre chose avant, tels que juste un sevrage sans consolidation après ou encore un suivi en ambulatoire qui ne s'avère pas suffisant au regard de son objectif.

Comme depuis plusieurs années déjà, le constat est que les personnes accueillies sont particulièrement en situation précaire, tant au niveau des ressources, du logement et de l'emploi :

- ✓ le nombre de personnes SDF reste élevé (1/3),
- ✓ toujours autant de personnes au chômage ou inactives,
- ✓ les ressources principales sont le RSA,
- ✓ 20 % des personnes accueillies ne disposent d'aucune ressource (hausse de 8%).

Les 2 établissements de soins résidentiels n'ont pas de critères d'admission liés à des conditions de ressources et/ou de logement, ce qui a une incidence sur la durée de certains séjours, ces freins d'intégration sociale déjà prégnants avant la crise sanitaire, se sont encore accentués avec celle-ci et le sont encore très fortement cette année.

Enfin, le fait que le public accueilli soit majoritairement sans emploi est à mettre en lien avec la problématique addictive de ces personnes, où il est difficile d'être dépendant et de pouvoir tenir une activité professionnelle.

Malgré cette forte précarité, tous bénéficient d'une couverture sociale avec majoritairement la CMU / CMU-C, et 80% des personnes accueillies ont été orientées par des professionnels du soin (CSAPA - hôpitaux...), et nous noterons cette année que 13% ont pris contact seuls avec les structures (5% en 2019, 15% en 2020).

Concernant les produits psychoactifs, nous retrouvons les mêmes tendances que l'année dernière avec une hausse de 3% de l'alcool comme étant le produit le plus problématique pour l'utilisateur (53%), devant la cocaïne / crack (30%, vs 29% en 2020), le cannabis et l'héroïne (10%, vs 11% en 2020).

Concernant l'alcool, celui-ci reste le produit de prise en charge le plus représenté, ce qui corrobore avec les données nationales (OFDT N°147). Concernant la cocaïne, les phénomènes de diffusion et d'intensification des usages de cocaïne, largement décrits depuis 2016, se poursuivent, particulièrement chez des personnes déjà consommatrices d'autres psychotropes ou sous traitement substitutif aux opiacés (méthadone surtout).

Concernant les opiacés, il y a une forme « d'attachement » aux produits classiques (héroïne, TSO) et les consommations restent stables.

65% des personnes accueillies sont poly-consommatrices avec comme 2ème produit consommé (hors tabac) : le cannabis (43%), puis l'héroïne (21%), l'alcool, la cocaïne et les amphétamines (12%). Concernant les amphétamines, nous noterons cette année que 2 personnes ont été accueillies à La Levée avec comme problématique dominante leur consommation de 3-MMC, usage de cette molécule de synthèse de la famille des Cathinones qui s'est beaucoup déployé depuis 2020 dans un cadre festif.

A noter que 7.5% des personnes n'ont pas de 2ème produit consommé, y compris le tabac et que 35% ont comme 2ème produit uniquement le tabac, ce qui représente une proportion de seulement 57% de personnes qui sont poly-consommatrice de produit psychoactif alors qu'auparavant, les personnes accueillies en soins résidentiels étaient très largement poly-consommatrices (92%). Nous noterons également parmi les fumeurs une très grande tendance à l'utilisation de la cigarette électronique en substitut partiel ou total au tabac traditionnel.

Concernant les modes de consommations, le taux de personnes accueillies présentant une abstinence d'au moins 30 jours avant leur arrivée reste stable (33%), alors que les personnes en dépendance (en consommation active moins de 30 jours avant leur arrivée ont été plus nombreuses (55% vs 29% en 2020).

Comme chaque année, les données concernant l'âge des premières consommations sont de 16 ans pour l'alcool (45%) et le cannabis (17%).

20 personnes sont sous traitement de substitution, 14 sous méthadone et 5 sous buprénorphine haut dosage et 1 sous Suboxone, sachant que ces traitements ont tous été initiés par des Structures Spécialisées avant l'arrivée en soins résidentiel.

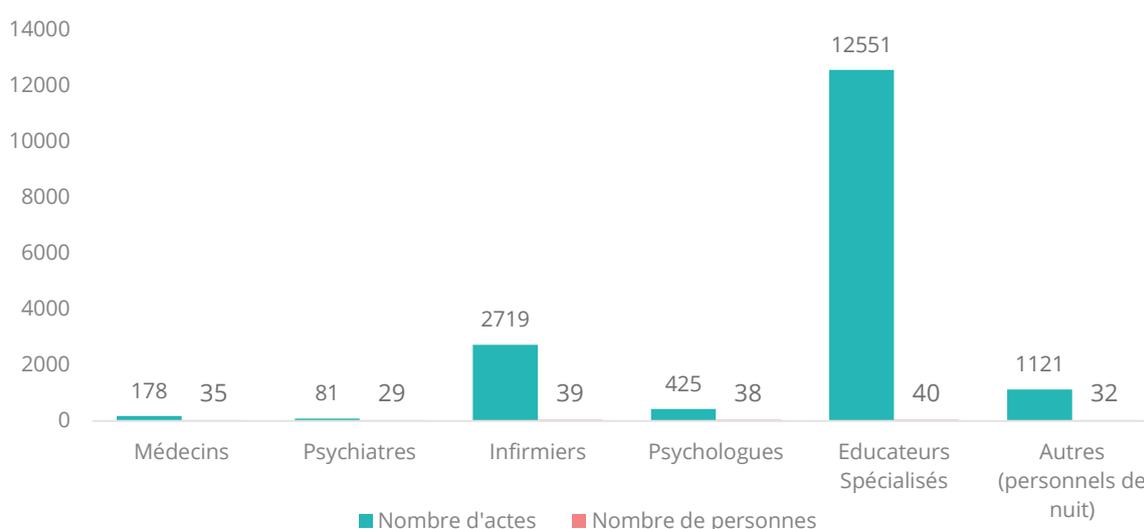
Au niveau médical, un dépistage systématique HIV, VHC et VHB et une vaccination ont été proposés à chaque résidant pour lesquels les résultats n'étaient pas à jour, sachant que 2/3 d'entre eux avaient déjà effectué un dépistage en amont de leur arrivée.

2. L'activité

Quantitatif

Accompagnement et prise en charge

Graphique 1- Répartition des consultations avec les personnes concernées



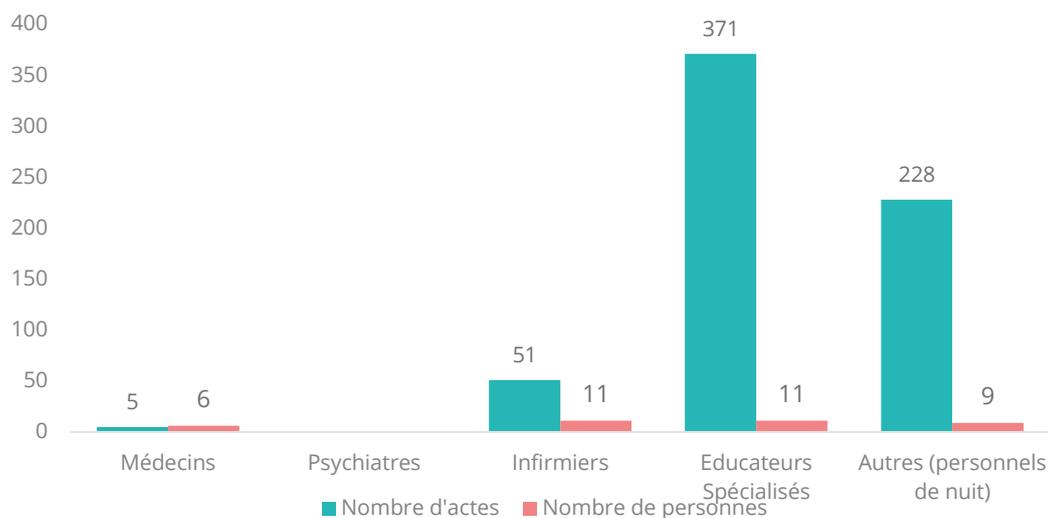
Focus sur les VAD et Accompagnements pour démarches extérieures



944

Actes d'accompagnement pour démarches extérieures
(39 personnes) dont 7 VAD pour 7 personnes

Graphique 2- Répartition des consultations avec les personnes de l'entourage



17 075

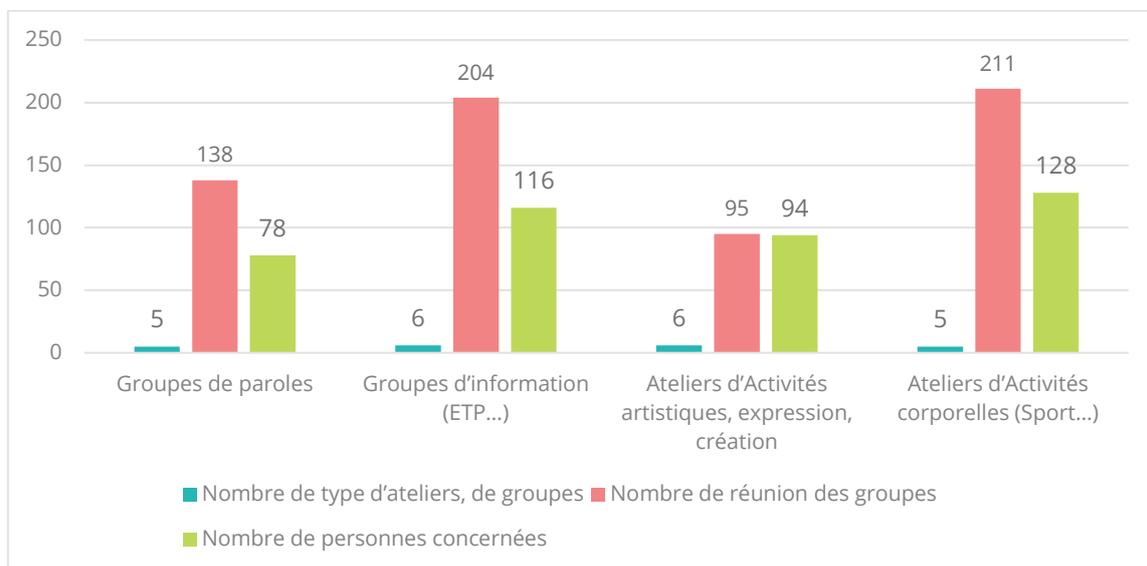
Actes ont été réalisés par
l'ensemble des professionnels

801

Actes liés à la **distribution de matériel
de réduction des risques et à des
outils d'autoévaluation des
consommations**

Activités de groupes thérapeutiques

Graphique 1 - Répartition du nombre d'ateliers et de personnes concernées



Focus sur les données relatives à l'hébergement

| | CTR La levée 10 places | CSR La Préface 9 places | TOTAL Ensemble du résidentiel 19 places |
|---|---|---|--|
| Demandes d'admissions reçues | 99 | 32 | 131 |
| Admissions effectives de personnes différentes | 13 | 12 | 25 |
| Taux d'occupation en journées occupées | 100 % | 69% | 85% |
| Taux d'occupation effectif en journées réalisées | 89.23% | 56.83% | 73.89% |
| Nombre de journées réalisées | 3257 | 1867 | 5124 |
| Durée moyenne de séjour réel | 148 jours sur l'année 304 jours durée réelle | 119 jours sur l'année 226 jours durée réelle | 128 jours sur l'année 265 jours durée réelle |
| Sortie | Objectifs atteints : 7 Initiative patient : 3 Initiative centre : 2 | Objectifs atteints : 8 Initiative patient : 3 Initiative centre : 1 | Objectifs atteints : 15 Initiative patient : 6 Initiative centre : 3 |

Depuis 2 ans, la pandémie de Covid-19 nous a mis face à notre obligation de savoir gérer les crises, de prévoir l'impensable et de décider sans anticipation, dans une forme d'incertitude.

Nous connaissons l'importance du lien dans la pathologie des addictions, lien mis rudement à l'épreuve dans le contexte 2021. A l'image de la personne dépendante qui revendiquerait que « *cette fois est la dernière* » et qu'elle « *arrête* », avec la pandémie, rien de tout cela ne s'est passé comme prévu.

Il a été nécessaire de s'adapter sans cesse aux nouvelles « vagues », aux protocoles changeants, en respectant les mesures, les distances, en sécurisant suffisamment les résidents et en gardant une continuité d'accueil et de prestations proposées aux personnes accueillies.

L'association s'est d'ailleurs fortement mobilisée ces 2 dernières années, en termes de moyens et de disponibilité des personnels pour la mise en place de dépistages, tant auprès des résidents que des professionnels, et pour favoriser et soutenir la stratégie de vaccination auprès des usagers permettant ainsi de contenir au mieux cette pandémie aux portes des structures.

Il est d'ailleurs à souligner que les 1^{ère} infections COVID ne sont survenues qu'au début de l'année 2022 avec le variant OMICRON, preuve de l'adaptabilité de nos structures et de l'efficacité des mesures et actions entreprises à ce sujet.

Toutes les activités culturelles et du quotidien ont été adaptées, avec une grande perte de convivialité du fait de la nécessaire réorganisation de l'occupation des espaces, et de nouveaux repères. Il a également fallu faire preuve de davantage de patience, de pugnacité pour surmonter les écueils administratifs, sociaux, médicaux et d'accès au logement, auxquels nos usagers ont déjà à faire face en temps ordinaire, mais qui se sont encore accentués du fait de cette pandémie, mettant des obstacles et des freins supplémentaires à l'accès aux soins et aux sorties de nos dispositifs de soins résidentiels dont les effectifs sont constitués à 65% de personnes SDF ou en logement précaire.

Le taux d'occupation réel de l'ensemble du résidentiel est de 74% cette année, en recul de 8 points comparé à 2020. Si le CTR de La Levée atteint ses objectifs avec 22 personnes accueillies et un taux d'occupation de 89% (91 prévu), le CSR de la Préface atteint son objectif en nombre de personnes accueillies (18) mais présente un taux d'occupation de 57% pour un objectif de 80. Concernant cet établissement, qu'il s'agisse de femmes seules, enceintes ou sortant de maternité, toutes souffrent de comorbidités importantes, avec des désordres psychologiques sévères voire de maladie psychiatrique avérée, diagnostiquée ou non, dans la majorité des cas non stabilisée celles-ci n'ayant aucun suivi médical ou refusant les médicaments eu égard à la non compréhension de leur pathologie et d'effets secondaires à fort impact sur leur féminité en général. Ces femmes rencontrent de nombreux obstacles d'accès aux soins : déficit d'estime d'elle-même, représentation négative 'grossesse et addiction', crainte du placement de l'enfant, accouchement seule. Par ailleurs, elles présentent souvent une double dépendance « produit – compagnon » et un vécu de violence et de traumatismes, autant de raisons qui n'ont pas permis l'aboutissement de certaines admissions (3 personnes) ou qui ont engendré de très courtes durées (2 personnes), ce qui aurait amené le taux d'occupation à l'objectif.

17075 actes (16882 en 2020) ont été réalisés par l'ensemble des professionnels des 2 structures. Cela reste dans les mêmes proportions que l'année précédente et qui reflète encore l'impact de la crise sanitaire, du fait des mesures qui y ont été associées : activités de groupes limitées, accompagnements individuels réduits.

Au niveau du personnel, la réorganisation qui a eu lieu en 2019 dans la répartition du temps de travail des Educateurs Spécialisés sur les 2 établissements a impacté de manière significative le nombre d'actes individuels auprès des usagers, de même que le temps infirmier également diminué.

Parmi ces actes, 1121 d'entre eux ont été réalisés par le personnel de nuit, auprès des 40 personnes accompagnées et 591 auprès des 11 enfants qui ont été accueillis avec leur mère sur le centre de La Préface.

Sur l'ensemble du résidentiel, 52% (65% en 2020) des personnes accueillies ont quitté les structures en ayant atteint leurs objectifs de séjour. 48% (vs 36% en 2020) des démarches de logement engagées ont abouties, 75% (idem en 2020) celles de l'emploi ou de la formation et 87% celles de maintien ou d'accès aux droits.

Qualitatif

Focus sur l'implication des usagers

L'année 2021 a été marquée par l'initiation d'un Conseil de Vie Sociale avec des représentants des deux services d'hébergement, qui a animé les collectifs. En effet, différentes étapes ont été mises en œuvre, permettant ainsi de renforcer les compétences sociales des résidents par une réelle implication des usagers et des professionnels à travers une campagne électorale à l'issue de laquelle 2 représentants des personnes accompagnées en CSAPA résidentiel ont été élus en avril. Par la suite, le CVS s'est impliqué dans l'élaboration du règlement intérieur de celui-ci et a participé à l'actualisation des documents 2002-2 tels que le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour, travaux menés dans le cadre du Copil qualité de l'association

Focus sur la démarche qualité

Le COPIL QUALITE en 2021

Depuis l'automne 2019, a été mis en place un **COPIL Qualité associatif** et interservices pour la délégation Territoriale du Loiret.

Organe permanent et multidisciplinaire, il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité.

Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure, le COPIL Qualité Associatif s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Ci-dessous, les actions menées en 2021 par le Copil Qualité :

Plan Action COPIL QUALITE DT 45 – Année 2021

| Dates | Actions |
|--------------|---|
| 18/01-2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'instance du COPIL Qualité - Programmation du calendrier 1^{er} semestre du COPIL Qualité avec les thématiques qui seront abordées : <ul style="list-style-type: none"> o CVS et autres formes représentatives des usagers o Contrat de séjour et DIPC o Règlement de fonctionnement o Projets Etablissements o Evaluation Externe o Evaluation Interne |
| 17/02/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation du protocole électoral du CVS résidentiel - Retour des rencontres / réunions réalisées auprès des usagers - Présentation des débuts des travaux sur les règlements de fonctionnement - Point d'étape sur l'avancée des travaux de l'évaluation interne du CSAPA - Informations diverses : <ul style="list-style-type: none"> o Présentation des AAP sur lesquels APLEAT-ACEP va se positionner o Présentation des groupes de travail sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformation de l'offre résidentielle ▪ Projet médical associatif ▪ Accompagnement démarche QVT |
| 31/03/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Point d'étape sur l'avancée des travaux de l'évaluation interne du CSAPA - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les règlements de fonctionnement - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les contrats de séjours et DIPC - Présentation activité 2020 |
| 21/04/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Dernier Point d'étape sur l'avancée des travaux de l'évaluation interne du CSAPA avant validation en juin - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les règlements de fonctionnement et DIPC (plan associatif) - Présentation méthodologie de la réécriture du PE du CSAPA - Présentation du calendrier de mise en œuvre du CVS |
| 09/6/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation trame associative des règlements de fonctionnement, contrats de séjours et DIPC - Ouverture des travaux sur le PE - Présentation et validation de l'évaluation Interne du CSAPA - Programmation du calendrier 2^{ème} semestre du COPIL Qualité |
| 15/09/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation de la trame associative du PE - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les contrats de séjours et DIPC |
| 13/10/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Point d'étape final avant validation au copil du 15/12 des travaux sur règlements de fonctionnement, contrats de séjours et DIPC |
| 15/12/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation des outils 2002-2 : règlements de fonctionnement, contrats de séjours et DIPC |

En 2022, les principaux travaux du Copil Qualité porteront sur la réécriture des Projets d'établissement et de services des différents établissements (ambulatoires et résidentiels) et, sur l'actualisation de leurs livrets d'accueil.

L'évaluation interne

En lien avec la section ambulatoire du CSAPA, la section résidentielle s'est mobilisée pour terminer l'évaluation interne dont l'échéance avait dû être reportée du fait de la crise sanitaire de 2020. Celle-ci a été finalisée en juin 2021 et le rapport définitif a été transmis aux autorités en septembre. Pour autant, les établissements et service du CSAPA de l'APLÉAT ACEP ont commencé à dérouler le plan d'action de celle-ci sur l'année 2021 :

| Actions à réaliser en 2021 | Statut de l'action | | | A l'origine de l'action | Commentaires |
|----------------------------|--------------------|---------|---------|-------------------------|--------------|
| | Réalisé | Partiel | Reporté | Evaluations | |
| 75 | 45 | 64 | 20 | EI / EE | |

Conclusion

Les dispositifs de soin résidentiel proposent sur la durée, un accompagnement global et personnalisé des usagers, dans une dynamique transversale centrée sur les besoins et les profils des personnes accueillies.

L'hébergement devient un levier important pour l'accompagnement et le soin : la personne est accueillie dans un cadre structuré, sécurisant, dans une approche intégrée et transdisciplinaire (traitement médical, accompagnement éducatif, social et psychothérapie). Cet accompagnement est couplé à une dynamique de groupe voire communautaire, où le savoir expérientiel et la pair-aidance peuvent jouer un rôle clé.

Cet accompagnement global va de pair avec la personnalisation de l'offre dans une logique de parcours où la personne détermine, avec le soutien des professionnels, ses besoins ainsi que son accompagnement en fonction de ses objectifs, ces derniers pouvant être autour du maintien de l'abstinence comme de la sécurisation des consommations.

Dans ce principe de l'individualisation de l'accompagnement, le soin résidentiel prend en compte l'unicité de la personne dans un environnement collectif, composé de personnes qui ont fait le choix de ce dispositif mais pas celui des personnes avec qui elles vont partager un moment de leur vie, souvent de plusieurs semaines à plusieurs mois.

Ces personnes intégrant le groupe au fur et à mesure où les places se libèrent, n'en sont pas toutes au même stade de leur parcours de soin d'une part, et ont des objectifs différents voire divergents, oscillant entre abstinence, gestion ou contrôle de leur consommation d'autre part, intégrant la réduction des risques et des dommages. Ce contexte, peut pour certaines personnes accompagnées engendrer des difficultés quant à leur intégration en début de séjour, maintien durant le séjour ou lors de la phase de préparation à la sortie.

Ce constat est d'autant plus prégnant pour les structures qui accueillent des femmes toxicomanes avec leur enfant, car en plus de réapprendre la vie sans produit addictif problématique, la vie en collectivité, les gestes du quotidien, il s'agit d'acquérir les bases de la relation mère enfant et de tenir ce rôle dans la durée avec toutes les responsabilités que cela implique, impactant le taux d'occupation des établissements dédiés.

En 2022, nous nous attacherons à :

- ❖ La réécriture des Projets d'Établissement de La Levée et La Préface
- ❖ La mise en œuvre du regroupement de deux structures résidentielles (CSR La Préface & ACT La Parenthèse)
- ❖ La réorganisation/mutualisation de l'équipe d'encadrement sur l'ensemble du Pôle Résidentiel 45
- ❖ Le déploiement de la fonction de Coordinateur de Parcours sur l'ensemble du Pôle Résidentiel 45

LE PÔLE MALADIES CHRONIQUES...

Sur le Département du Loiret

Les ACT La Parenthèse



Les ACT La Parenthèse

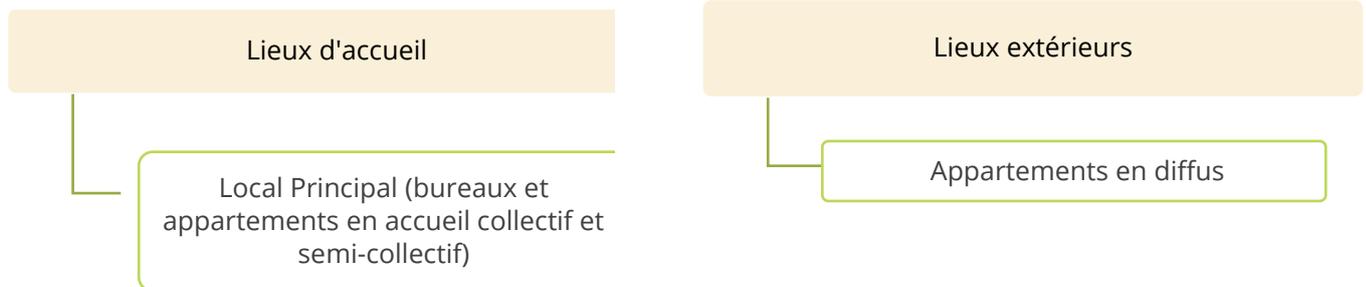
L'année 2021, avec certes moins d'impact qu'en 2020 car sans confinement, a néanmoins été marquée par la poursuite de la crise sanitaire et des adaptations continues aux différentes vagues de pic épidémiques. Si nous avons pu protéger au mieux les personnes accueillies et les personnels, il n'en reste pas moins que les activités collectives et les moments de convivialités propres aux établissements de soins résidentiels ont continué d'être fortement réduits.

L'ensemble des structures s'est mobilisé pour encourager la vaccination des personnes accueillies, et l'engagement de chacun a permis de continuer à proposer un accompagnement de qualité auprès des personnes vulnérables que nous accueillons, et ce malgré les strictes consignes sanitaires et les absences régulières de personnels contaminés.

Le soin en Appartement de Coordination Thérapeutique s'adresse à toute personne en situation de précarité touchée par une pathologie chronique invalidante (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...). Les ACT proposent un accompagnement global, médical, psychologique et social, un accompagnement qui décroïsonne les pratiques et apporte des réponses efficaces à l'urgence sociale des personnes malades. Les ACT proposent un hébergement « à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion » (Extrait du décret 2002-1227, du 3 octobre 2002).

Lieux d'intervention

- Unité Collective et Semi collective : 1 rue Sainte Anne 45000 Orléans
- Appartements en diffus : Orléans et son agglomération
- Bureaux : 1 rue Sainte Anne, 45000 Orléans



Modalités d'intervention

L'établissement ACT est autorisé à hauteur de 27 places, dont 7 dédiées à l'accueil de personnes sortant de prison ou sous mesure alternative à l'incarcération de type aménagement de peine sous forme de placement extérieur ou sous surveillance électronique.

Le dispositif ACT offre différentes modalités d'accueil selon le degré d'autonomie de la personne, tant du point de vue psycho-social qu'au niveau médical :

- **4 places en collectif et 3 en semi-collectif**, bénéficiant d'une présence professionnelle 24 h/24
- **5 places en semi-collectif**, regroupées dans un même bâtiment avec une permanence journalière du lundi au vendredi
- **2 places en co-hébergement**
- **13 places en appartement diffus**

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des résidents ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'intervention.

7 / 7 jours

365 jours par an

1. Le public

File active



Chiffre clé

38

2020
34 personnes accompagnées

Personnes accompagnées

Tableau 1. Répartition des résidents par sexe

| | FEMMES | HOMMES | TRANSGENRES | TOTAL |
|---|--------|--------|-------------|-------|
| Nombre de personnes ayant résidé dans la structure dans l'année (File active) | 15 | 23 | 0 | 38 |

Tableau 2. Répartition des nouveaux résidents par sexe

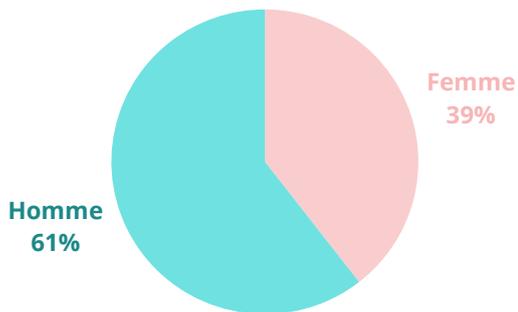
| | FEMMES | HOMMES | TRANSGENRES | TOTAL |
|--|--------|--------|-------------|-------|
| Nombre de résidents arrivés dans l'année | 1 | 12 | 0 | 13 |

Tableau 3. Répartition des résidents sortants par sexe

| | FEMMES | HOMMES | TRANSGENRES | TOTAL |
|---|--------|--------|-------------|-------|
| Nombre de résidents sortants dans l'année | 4 | 9 | 0 | 13 |

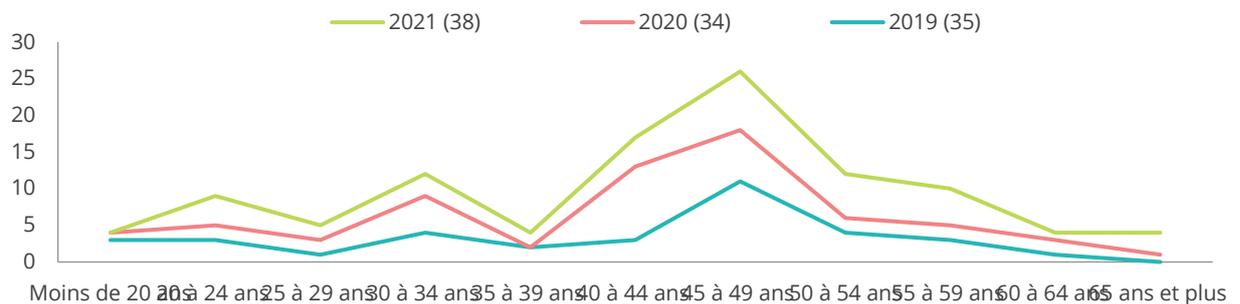
Profil des personnes accompagnées

Graphique 1. Répartition des résidents par sexe

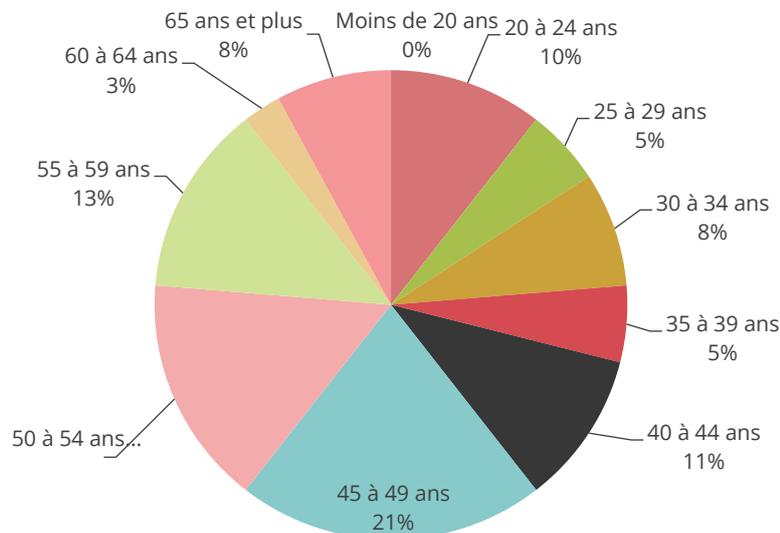


→ Sur les **38** personnes ayant résidé dans la structure en 2021, **15** sont des femmes, **23** des hommes.

Graphique 2. Répartition par tranches d'âge

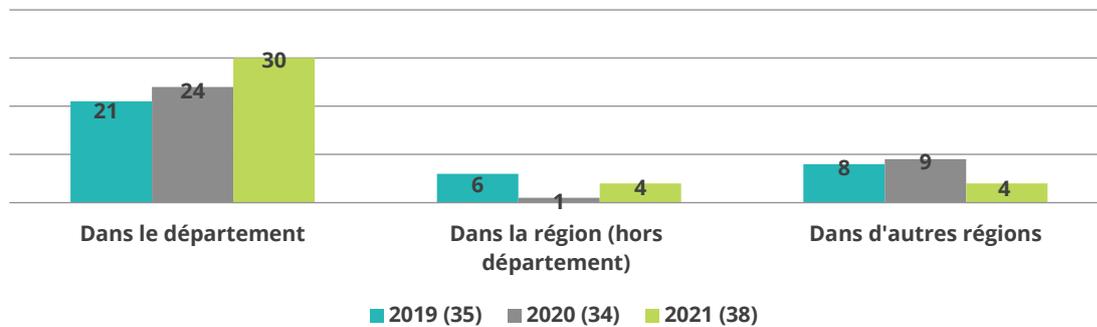


Chiffre clé : Moyenne d'âge

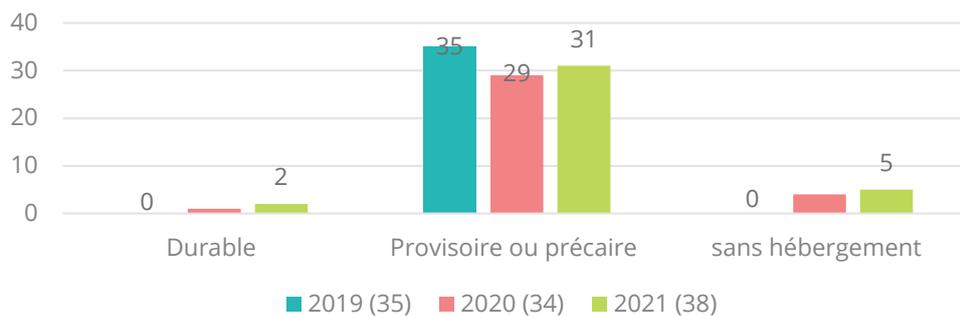


→ La majorité des personnes accompagnées a entre 45 et 49 ans (21%)

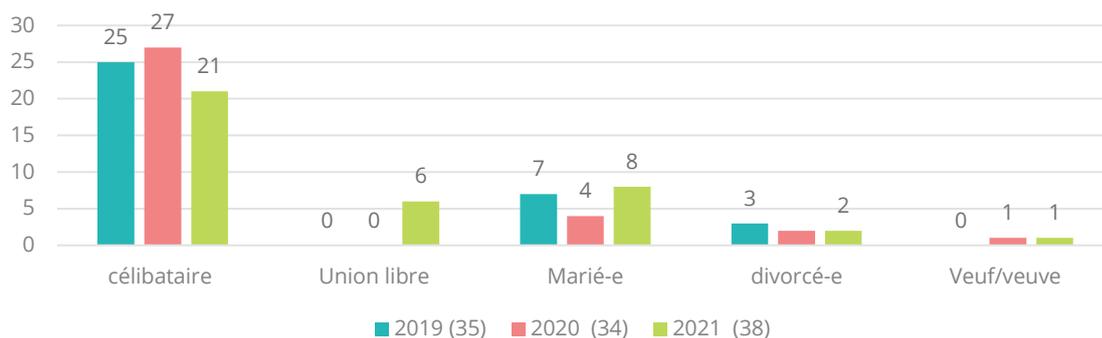
Graphique 3. Répartition par origine géographique



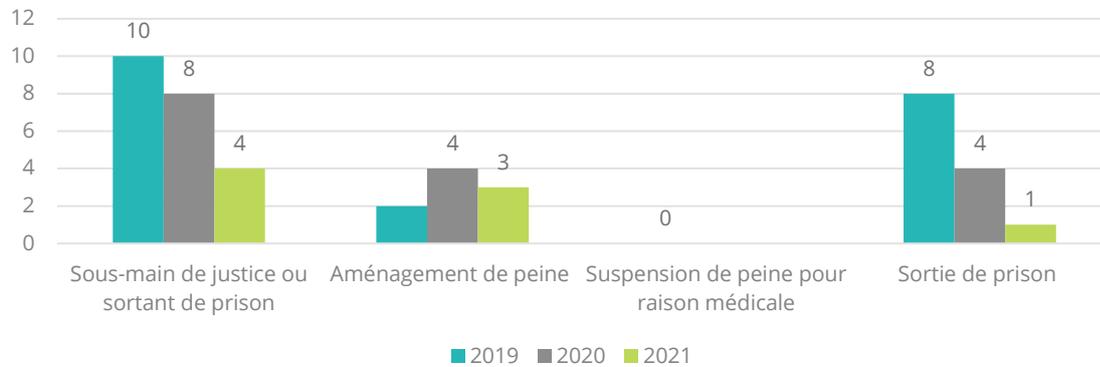
Graphique 4. Répartition par logement / hébergement avant l'admission (hors accompagnants)



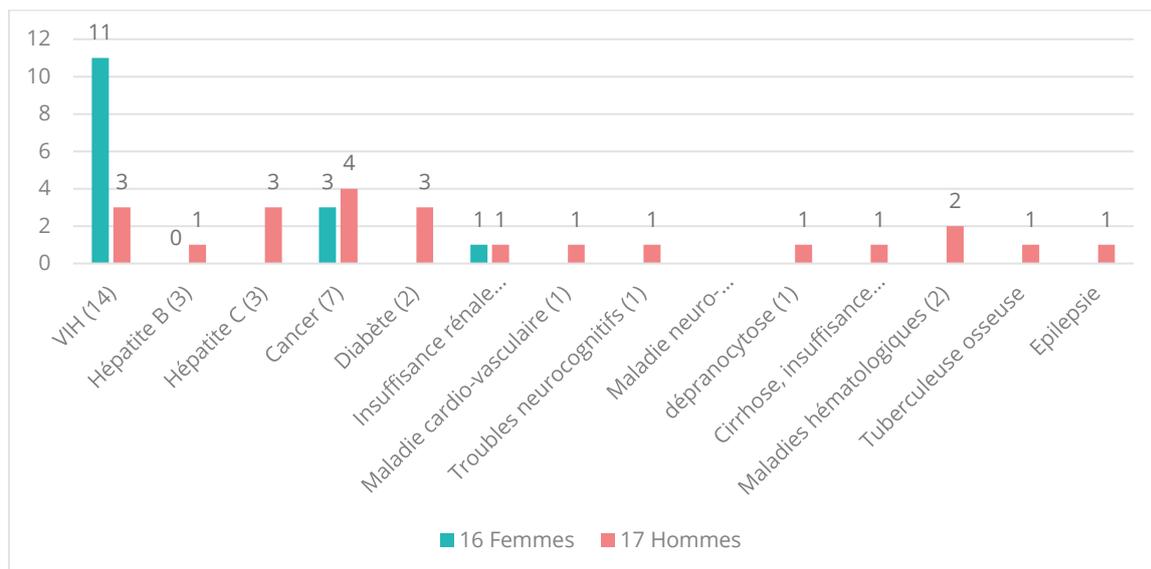
Graphique 5. Répartition selon la situation familiale



Graphique 6. Situation des personnes sous-main de justice ou sortant de prison (Hors accompagnants)



Graphique 7. Profil des personnes accueillies en fonction de leur(s) pathologie(s) (Hors accompagnants)

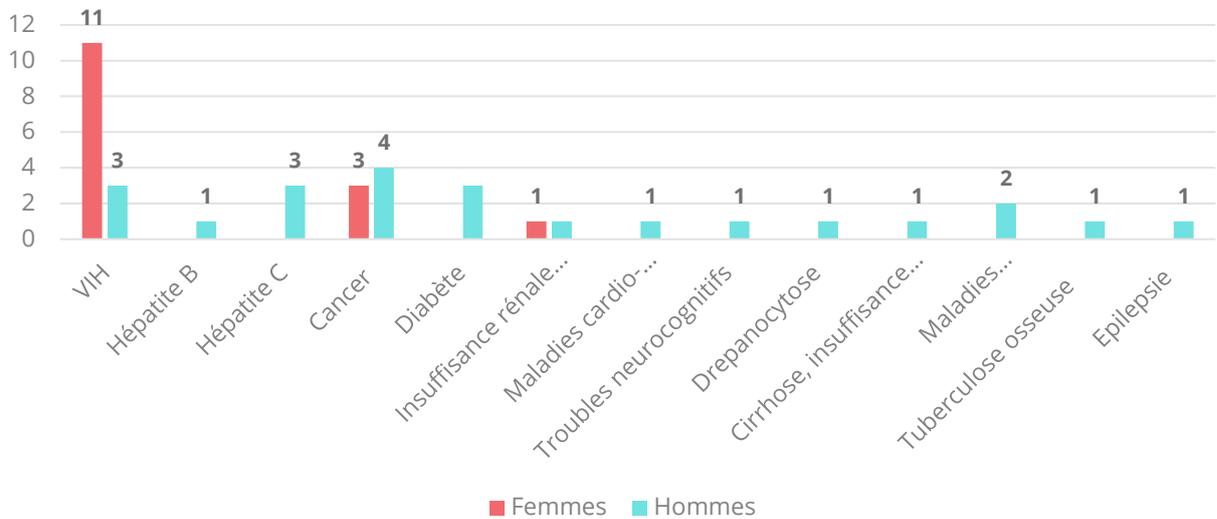


Comorbidités associées

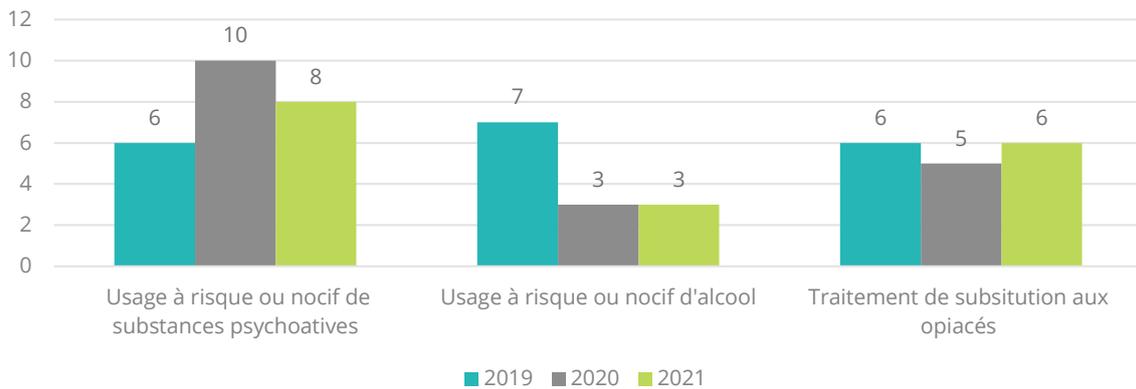
→ Nombre de résidents présents avec au moins une comorbidité (Hors addiction, éthyliste et handicap)

15

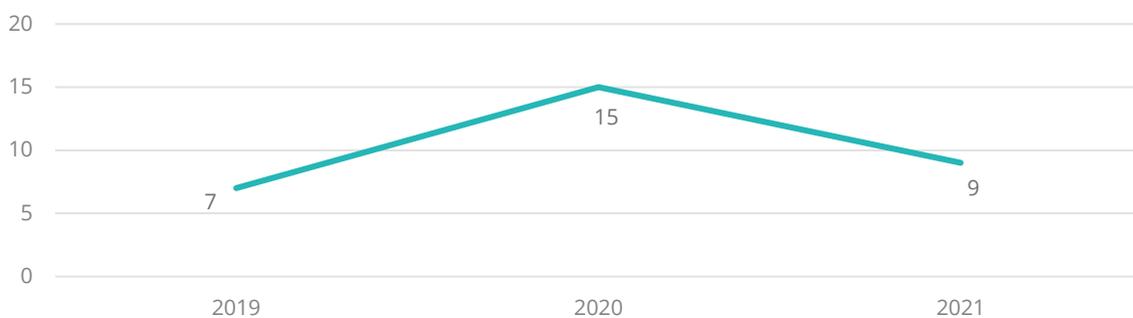
Graphique 8. Répartition par pathologie chronique principale ayant justifié une admission



Graphique 9. Répartition selon les pratiques addictives relevant de problématiques pathologiques



Graphique 10. Handicaps (Hors accompagnants)



 La file active est majoritairement composée d'hommes contrairement aux autres années où il y avait plus de parité. Cette tendance est en lien avec le nombre de candidatures reçues, 53 hommes et 40 femmes.

Le VIH demeure la pathologie dominante chez les femmes, alors que chez les hommes la répartition des maladies chroniques est plus hétérogène.

Un tiers des personnes accueillies en 2021 ont entre 40 et 50 ans. Elles sont domiciliées sur le département pour 30 d'entre-elles. Les personnes accueillies sont pour la plupart célibataires ; toutes étaient en hébergement précaire ou sans logement avant leur entrée dans le dispositif des ACT.

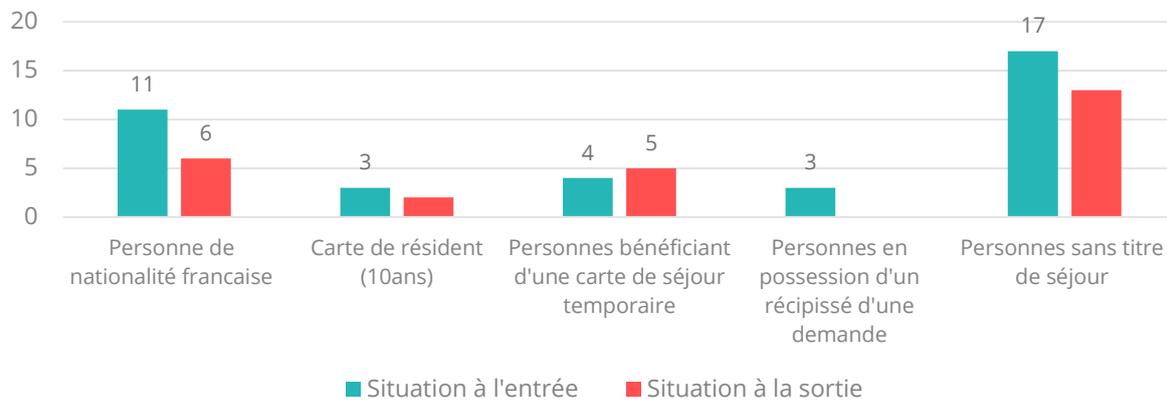
La part des personnes sous-main de justice a diminué de moitié par rapport à l'année dernière. Un travail de partenariat auprès du Service Pénitencier d'Insertion et de Probation (SPIP) se poursuit afin de faire valoir notre spécificité d'accueil de l'Unité Sortant de Prison. La convention qui nous lie est en cours de signature et un temps d'information auprès des Conseillers Pénitencier d'Insertion et de Probation (CPIP) est prévu pour rappeler l'existence de ce dispositif et préciser les missions qui y sont liées.

15 personnes accueillies présentent pour la grande majorité des comorbidités psychiatriques et nous avons toujours beaucoup de difficultés à solliciter l'offre de droit commun de la santé mentale.

Les missions des ACT ont pour objectif principal l'autonomisation du public. Grâce à l'arrivée prochaine de Lits d'Accueil Médicalisé (LAM) sur le territoire, nous allons pouvoir recentrer nos interventions en ce sens, l'année 2021 ayant été marquée par 3 accompagnements de fin de vie, faute de dispositif apte à répondre à ces situations nécessitant un plateau technique adapté avec une présence paramédicale 24h/24.

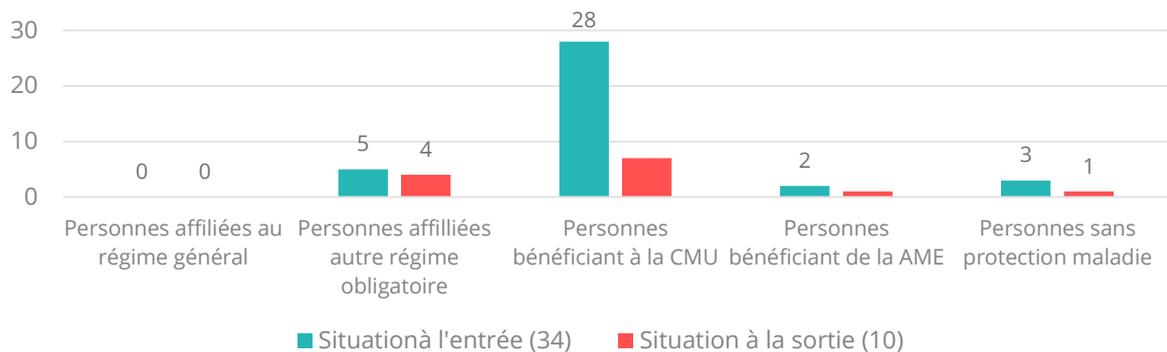
Focus sur la situation des personnes à l'entrée et à la sortie

Graphique 1. Répartition selon la situation de résidence / le droit au séjour (hors accompagnants)

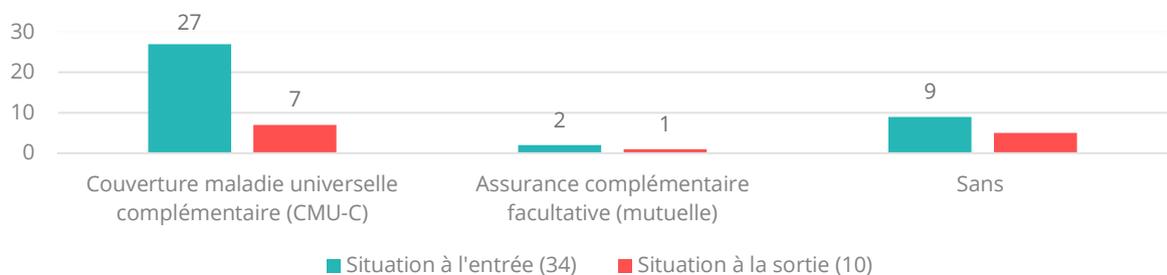


Graphique 2. Répartition selon la couverture sociale

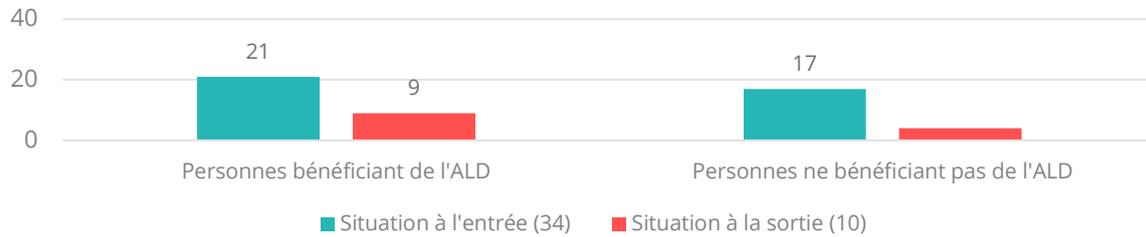
Protection maladie de base



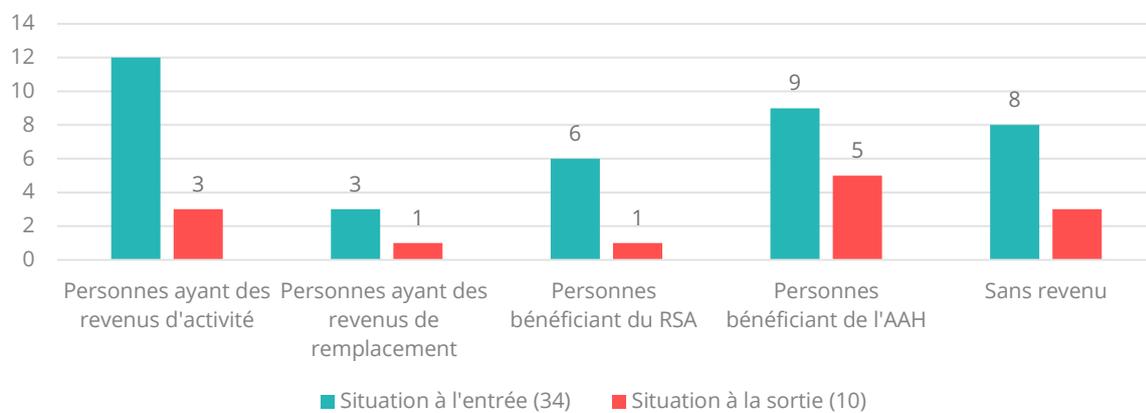
Protection maladie complémentaire



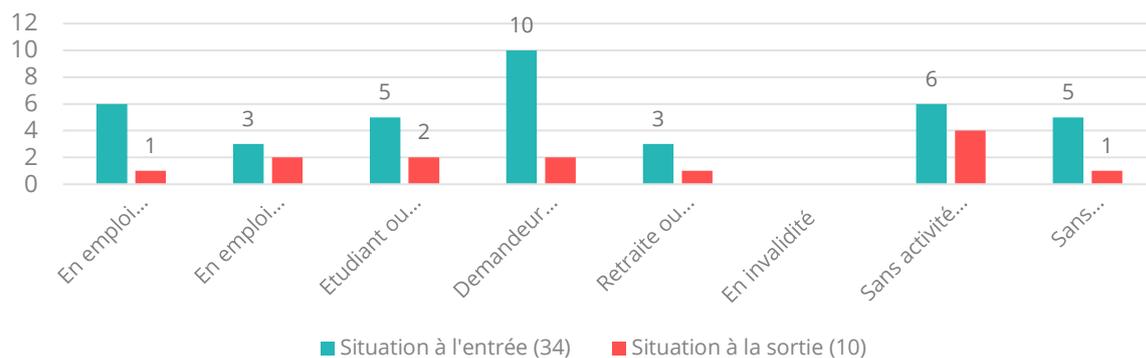
Graphique 3. Répartition selon l'affectation de longue durée



Graphique 3. Répartition selon les revenus



Graphique 4. Répartition selon la situation professionnelle



Commentaire sur l'ensemble des graphiques



La file active est composée au 2/3 de personnes qui ont recours au système de santé français, faute de soin et d'accessibilité au traitement de leur pathologie dans leur pays d'origine. Pour les personnes qui souhaitent rester sur le long terme sur le territoire français, nous les accompagnons dans leurs démarches de régularisation administrative afin de pouvoir ensuite accéder au droit commun.

Les délais de traitement sont extrêmement longs ce qui retarde, pour les personnes porteuses de handicap, l'accès à des ressources et soins adaptés. En effet, les demandes auprès de la Maison de l'Autonomie prennent entre 6 et 12 mois avant que les personnes puissent bénéficier de droits.

Près de la moitié est en activité professionnelle ou en demande d'emploi, l'insertion professionnelle est un axe fort dans les parcours au sein des ACT.

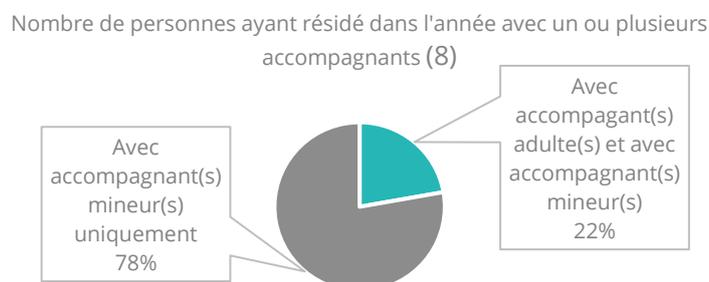
Grâce au soutien de la DEETS, nous avons créé un atelier numérique afin d'accompagner et familiariser nos publics à ces nouvelles technologies dans l'objectif de les rendre autonomes dans leurs démarches administratives, essentiellement dématérialisées.

Focus sur les accompagnants

Chiffre clé : nombre d'accompagnants en 2021

19

Graphique 1. Répartition du type d'accompagnant du résidant



8 personnes ont été accueillies avec leur famille, soit environ 20% de la file active.

 Nous nous attachons dès lors à inscrire les accompagnants dans le projet de soin des personnes résidentes et dans le développement de l'autonomie. La préservation des liens familiaux est essentielle dans le mieux-être et le travail autour de la maladie chronique.

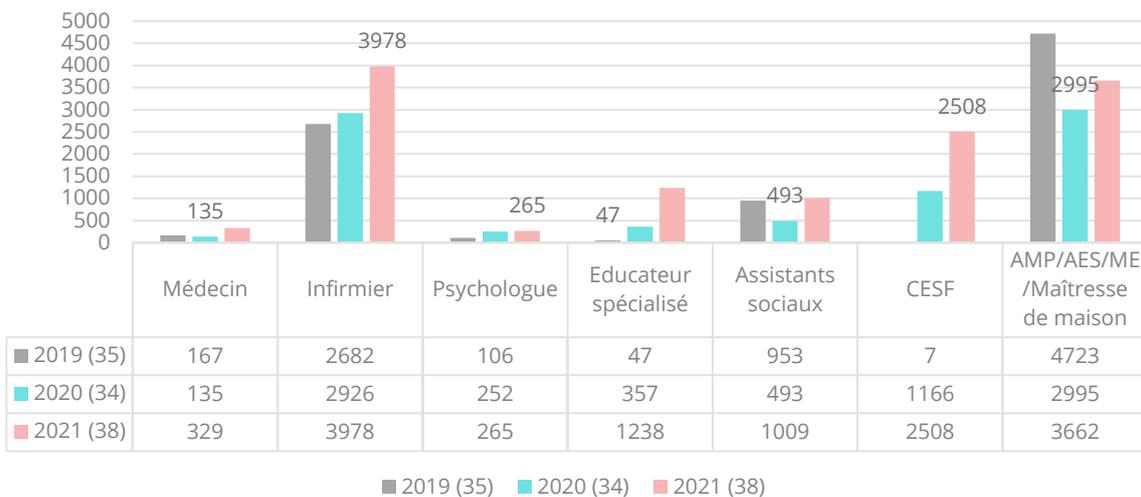
Il y a eu peu de demandes, 3 sur 53 candidatures, qui ont concernées des personnes avec des accompagnants.

3. Les Activités

Données quantitatives Accompagnement

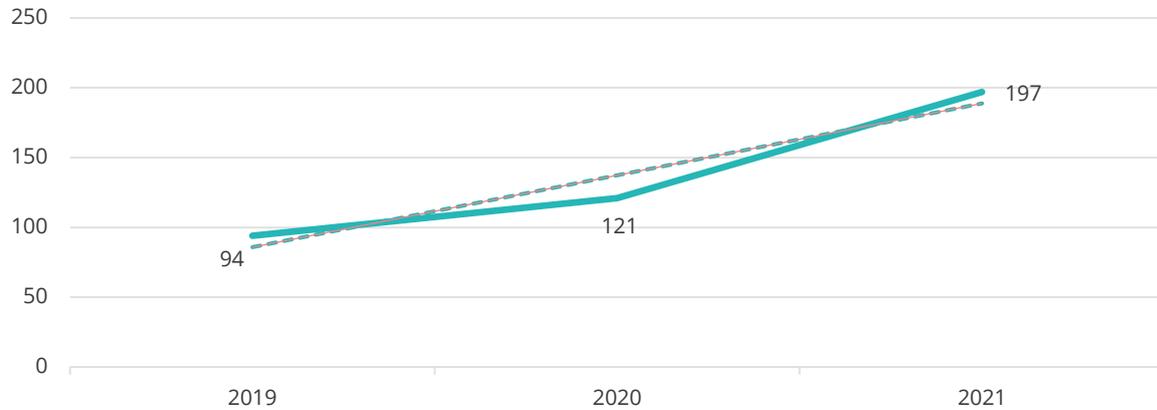
Modalités de l'accompagnement médico-psycho-social

Graphique 1. Nombre d'entretiens individuels réalisés sur les 3 dernières années

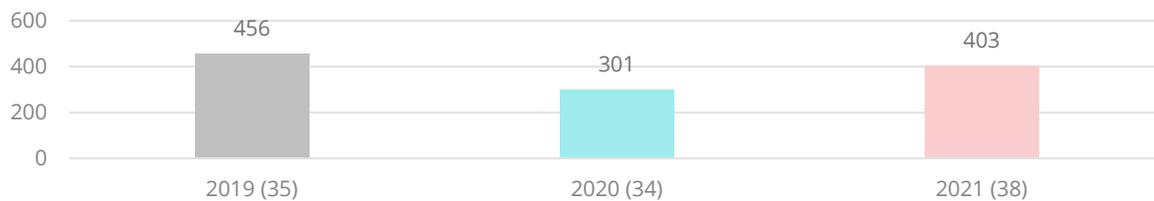


■ 2019 (35) ■ 2020 (34) ■ 2021 (38)

Graphique 2. Nombre d'activités de groupe réalisées sur les 3 dernières années

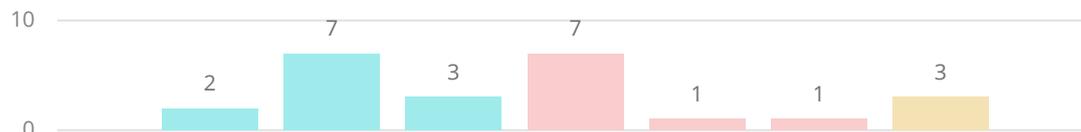


Graphique 3. Nombre d'accompagnements réalisés sur les 3 dernières années



Graphique 4. Répartition des interventions extérieures par nature

Interventions de prestataires extérieurs



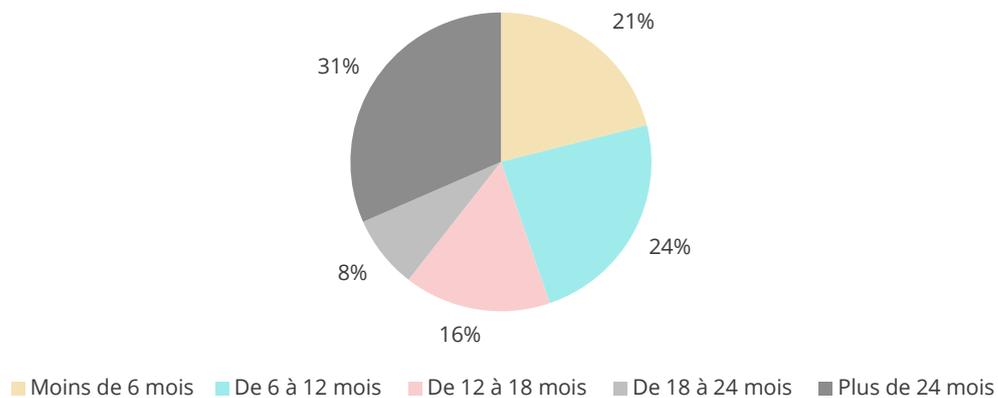
- Hospitalisation à domicile, soins palliatif à domicile...
- Infirmiers à domicile, SSIAD...
- Appareillage médicalisé
- Kinésithérapeute

Modalités d'intervention spécifiques pour l'accueil des personnes sous-main de justice

4 personnes accompagnées dans ce cadre

Durée de séjour

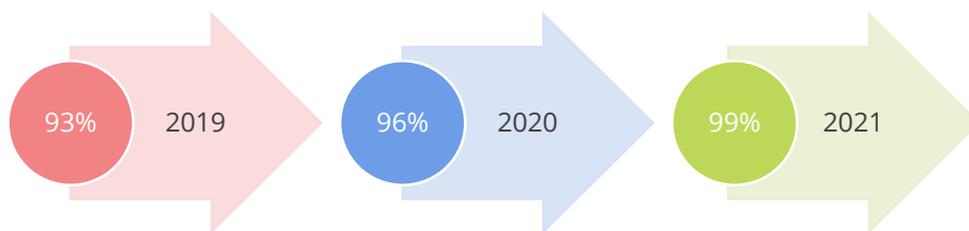
Graphique 1. Répartition du temps de séjour des résidents au 31/12/2021



Graphique 2. Evolution de la durée moyenne de séjour des personnes sorties dans l'année sur les 3 dernières années



Graphique 3. Evolution du taux d'occupation sur les 3 dernières années



Graphique 4. Evolution du nombre de personnes sorties sur les 3 dernières années



 Nous avons consolidé cette année le déploiement de la nouvelle fonction de référents de parcours initiée en janvier 2020. Afin de les inclure pleinement dans l'équipe pluridisciplinaire et réduire la dispersion géographique de leur action (3 sites différents), nous avons ramené le nombre initial de 5 Educateurs spécialisés à 2, tout en conservant le même équivalent temps plein. Ainsi, chaque référent de parcours intervient à 0.5 ETP au sein des ACT, ce qui a permis une meilleure appropriation de cette fonction par le public et l'équipe.

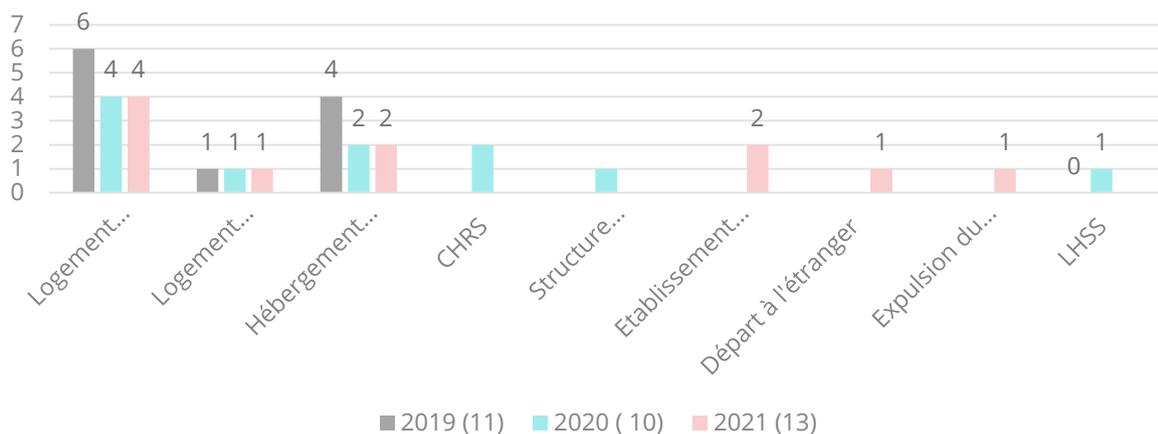
D'une manière générale, l'activité a repris son niveau d'avant la crise sanitaire et ce grâce à une très forte couverture vaccinale de nos publics. Nous nous attachons à faire vivre le travail autour de l'autonomie au quotidien.

Trois formations ont été suivies par l'ensemble des membres de l'équipe : la santé mentale et l'accompagnement en ESMS, culture de bientraitance et démarche éthique en établissement de soin et développement du pouvoir d'agir.

Enfin, nous regrettons l'absence de places hors les murs pour fluidifier les parcours en amont et à la sortie des personnes résidentes.

Les Sorties

Orientations effectives après la sortie (Hors accompagnants)



→ 2 Décès dans l'année

→ 3 Personnes sortantes ayant été exclues du dispositif (2 pour non-respect du règlement de fonctionnement engendrant de fortes tensions sur l'accueil collectif et 1 pour non-respect des conditions du dispositif d'aménagement de peine en placement extérieur).

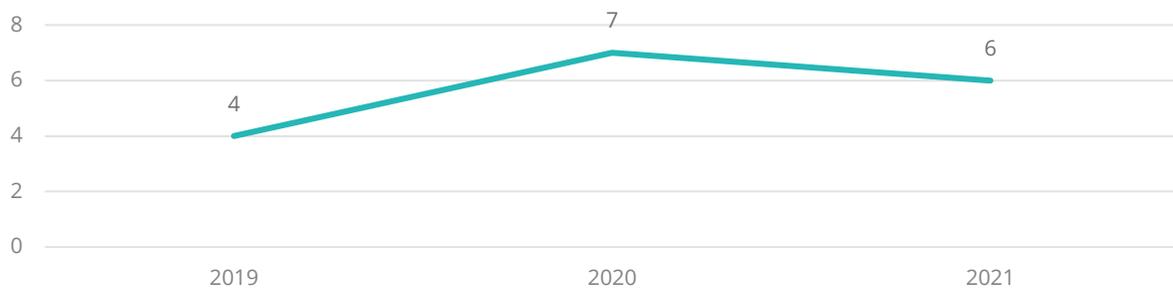


La durée de séjour s'est allongée d'environ 20% du fait des délais de traitements de demandes d'accès aux droits qui sont de plus en plus longs et de la tension sur les demandes de logement, particulièrement les T1 et T2.

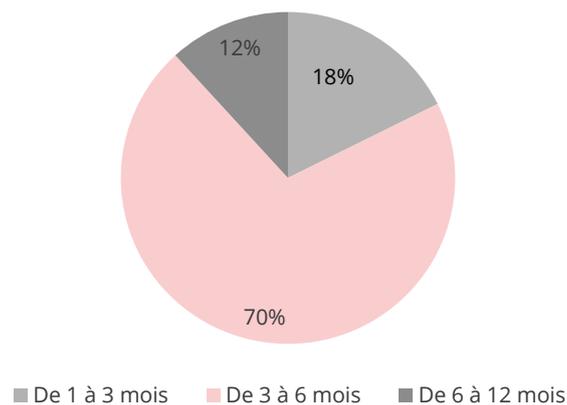
Nous avons accompagné deux personnes jusqu'à la fin de vie. La complexité de ces accompagnements nous a conduit à solliciter une formation en 2022 à ce sujet.

Soutien et suivi par l'équipe des ACT après la sortie

Graphique 1. Evolution du nombre de personnes suivies



Graphique 2. Répartition de la durée de l'accompagnement



Le service de suite proposé par nos ACT est fondamental et essentiel pour prévenir les ruptures et assurer la fluidité des parcours. Le lien construit lors du séjour en ACT ne s'arrête pas à la sortie des personnes. 6 personnes ont bénéficié d'un accompagnement après leur départ, dont 2 jusqu'à 1 an après.

Candidatures, Admission et Refus d'amission

Candidatures

Graphique 1. Evolution du nombre d'entretiens de pré-admission réalisés sur les 3 dernières années

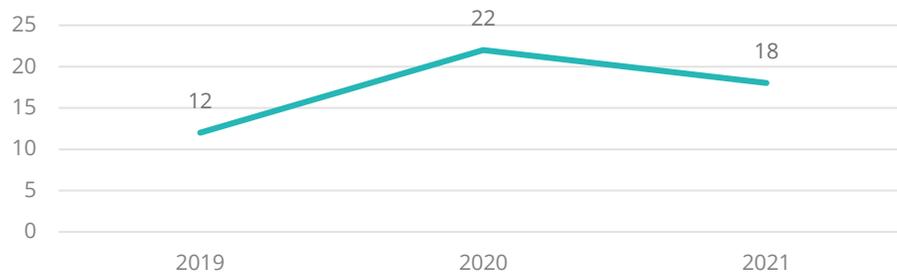
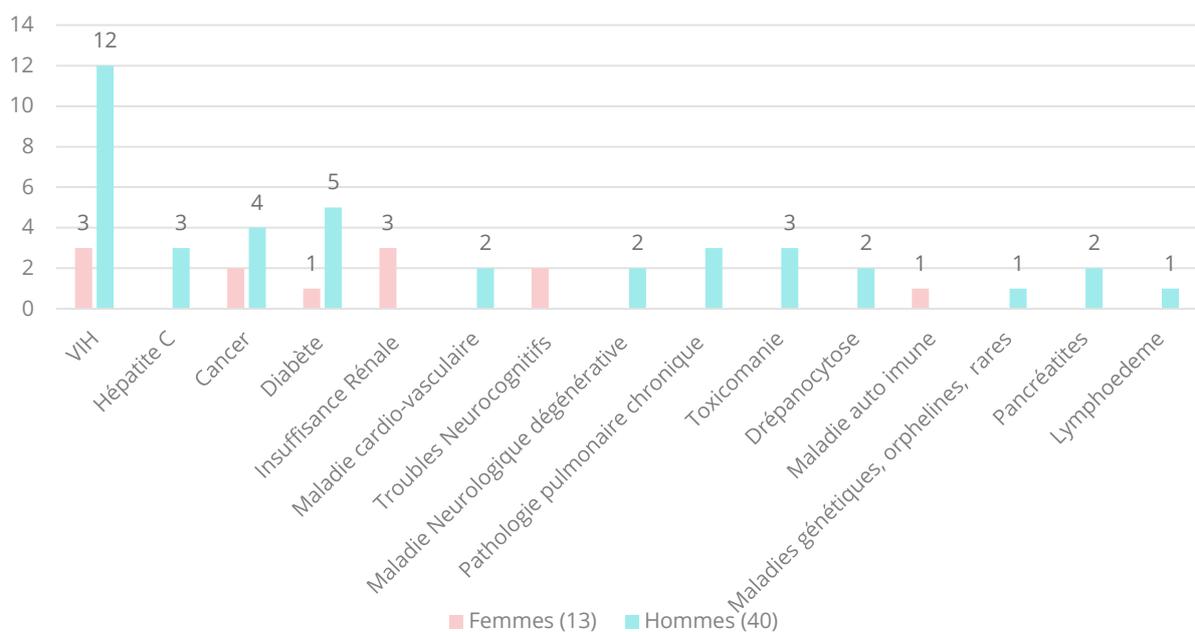


Tableau. Répartition du nombre de candidatures reçues dans l'année (Hors accompagnants) selon le sexe

| Nombre de candidatures reçues dans l'année | Dont nombre de candidatures avec accompagnant |
|--|---|
| ✓ 13 Femmes | ✓ 1 Femmes |
| ✓ 40 Hommes | ✓ 2 Hommes |



Graphique 2. Répartition des pathologies ayant motivé la demande selon le sexe



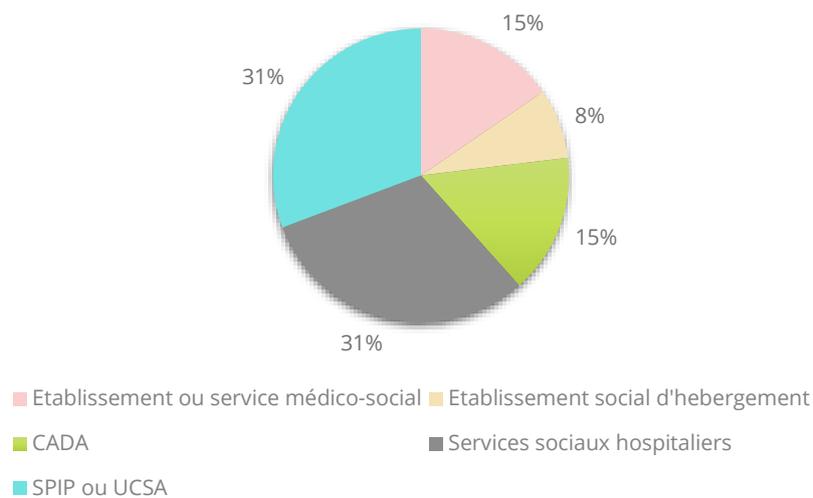


- ✓ Parmi les candidatures **28** personnes ont été atteintes de plusieurs pathologies et **13** personnes présentaient des conduites addictives (hors tabac, jeux...)

Admissions

13 Personnes admises dans l'année

Graphique 1. Répartition des admissions selon le service orienteur



Refus d'admission dans l'année

40 Candidatures refusées

Tableau. Les raisons ayant motivé le refus

|  Capacité d'accueil atteinte | L'accompagnement prévu en ACT n'est pas adapté aux besoins de la personne | Les conditions d'accueil | Autres motifs rencontrés |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ 29 Refus d'admission en raison d'une absence de place | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 Refus en raison des conduites addictives ✓ 4 refus en raison d'une nécessité de prise en charge hospitalière ✓ 2 refus en raison de comorbidités psychiatriques | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 refus car les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne ✓ 1 refus car une autre solution a été trouvée | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 personne est décédée avant son admission |

Données qualitatives

Focus sur l'implication des usagers

Le développement du pouvoir d'agir est au cœur de notre action. Ainsi, la participation et le libre choix de l'accompagnement sont des principes d'actions inaliénables et témoignent de notre volonté de favoriser l'implication de notre public.

Le conseil de maison, instance d'expression et de participation se tient tous les jeudis après-midi à 14h. Les personnes résidentes peuvent au sein de ce dernier exprimer leurs envies d'activités, de formaliser des propositions pour améliorer le fonctionnement et évaluer la vie en collectivité.

L'année 2021 a été marquée par l'initiation d'un Conseil de Vie Sociale avec des représentants des deux services d'hébergement, qui a animé les collectifs. En effet, différentes étapes ont été mises en œuvre, permettant ainsi de renforcer les compétences sociales des résidents par une réelle implication des usagers et des professionnels à travers une campagne électorale à l'issue de laquelle 2 représentants des personnes accompagnées en CSAPA résidentiel ont été élus en avril. Par la suite, le CVS s'est impliqué dans l'élaboration du règlement intérieur de celui-ci et a participé à l'actualisation des documents 2002-2 tels que le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour, travaux menés dans le cadre du Copil qualité de l'association.

Focus sur la démarche qualité

Depuis l'automne 2019, a été mis en place un **COFIL Qualité associatif** et interservices pour la délégation Territoriale du Loiret.

Organe permanent et multidisciplinaire, il est force de propositions auprès des instances décisives, impulse et coordonne les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité.

Acteur clé dans la conduite de projets d'envergure, le COFIL Qualité Associatif s'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

Ci-dessous, les actions menées en 2021 par le Copil Qualité :

Plan Action COFIL QUALITE DT 45 - Année 2021

| Dates | Actions |
|--------------|---|
| 18/01-2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'instance du COFIL Qualité - Programmation du calendrier 1^{er} semestre du COFIL Qualité avec les thématiques qui seront abordées : <ul style="list-style-type: none"> o CVS et autres formes représentatives des usagers o Contrat de séjour et DIPC o Règlement de fonctionnement o Projets Etablissements o Evaluation Externe o Evaluation Interne |
| 17/02/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation du protocole électoral du CVS résidentiel - Retour des rencontres / réunions réalisées auprès des usagers - Présentation des débuts des travaux sur les règlements de fonctionnement - Point d'étape sur l'avancée des travaux de l'évaluation interne du CSAPA - Informations diverses : <ul style="list-style-type: none"> o Présentation des AAP sur lesquels APLÉAT-ACEP va se positionner o Présentation des groupes de travail sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformation de l'offre résidentielle ▪ Projet médical associatif ▪ Accompagnement démarche QVT |
| 31/03/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Point d'étape sur l'avancée des travaux de l'évaluation interne du CSAPA - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les règlements de fonctionnement - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les contrats de séjours et DIPC - Présentation activité 2020 |
| 21/04/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Dernier Point d'étape sur l'avancée des travaux de l'évaluation interne du CSAPA avant validation en juin - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les règlements de fonctionnement et DIPC (plan associatif) - Présentation méthodologie de la réécriture du PE du CSAPA - Présentation du calendrier de mise en œuvre du CVS |

| | |
|------------|--|
| 09/06/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation trame associative des règlements de fonctionnement, contrats de séjours et DIPC - Ouverture des travaux sur le PE - Présentation et validation de l'évaluation Interne du CSAPA - Programmation du calendrier 2ème semestre du COFIL Qualité |
| 15/09/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation de la trame associative du PE - Point d'étape sur l'avancée des travaux sur les contrats de séjours et DIPC |
| 13/10/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Point d'étape final avant validation au copil du 15/12 des travaux sur règlements de fonctionnement, contrats de séjours et DIPC |
| 15/12/2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et validation des outils 2002-2 : règlements de fonctionnement, contrats de séjours et DIPC |

En 2022, les principaux travaux du Copil Qualité porteront sur les réécritures des Projets d'établissement / Projet de services des différents établissements ainsi que sur l'actualisation de leurs livrets d'accueil.

Ci-dessous, les actions réalisées en lien avec les évaluations interne et ou externe.

| Actions à réaliser en 2021 | Statut de l'action | | | A l'origine de l'action | | Commentaires |
|----------------------------|--------------------|---------|---------|-------------------------|---------------|---|
| | Réalisé | Partiel | Reporté | Evaluations | COFIL Qualité | |
| 9 | 3 | 3 | 3 | EI / EE | | Actions reportées car intégrées à la planification du PE 2022-2027 Actions réalisées partiellement toujours en cours |

Conclusion

Le dispositif ACT fait partie des rares dispositifs médico-sociaux avec offre d'hébergement, dont le taux d'occupation avoisine les 100%.

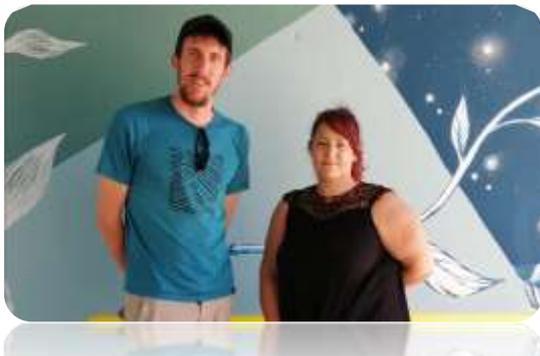
En effet, ces établissements pour Personnes à Difficultés Spécifiques ne relèvent pas de 'prescriptions' par une plateforme d'orientation, comme cela peut-être le cas dans le secteur des Personnes Handicapées via la MDA ou de l'hébergement social via le SIAO.

Pour autant, les professionnels du secteur de la santé et de la précarité ont recours aux Appartements de Coordination Thérapeutique eu égard aux partenariats locaux et à l'action de la Fédération Santé Habitat, fortement mobilisée pour inscrire ces établissements dans les parcours de soin et d'insertion construits sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Organisations, gages de meilleures conditions de vie et de l'autonomie qui y contribue.

En 2022, nous nous attacherons à :

- ❖ L'ouverture de l'Antenne Est Loiret des ACT La Parenthèse composée de 10 places avec hébergement intégré et 8 places Hors Les Murs
- ❖ La mise en œuvre du regroupement de deux structures résidentielles (CSR La Préface & ACT La Parenthèse)
- ❖ La réorganisation/mutualisation de l'équipe d'encadrement sur l'ensemble du Pôle Résidentiel 45
- ❖ Le déploiement de la fonction de Coordinateur de Parcours sur l'ensemble du Pôle Résidentiel 45

LE PÔLE JEUNESSE & FAMILLES... Sur le Département du Cher Le Pass'âge



Le Club de Prévention Spécialisée



Les Promeneurs du Net

Le Pass'âge

Lieux d'intervention

« Le Pass'âge » qui réunit l'EVS (Espace de Vie Sociale) et le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune) se situe en milieu rural dans la ville de Sancoins.

Il accueille et accompagne des jeunes (11-25ans) et des familles sur la Communauté de Communes des 3 Provinces.

Il intervient également dans le cadre du REAAP, sur le territoire EST du département englobant (5 Communautés de Communes : Berry Loire Vauvise, les CC3P, La Septaine, Pays de Nérondes, Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois).

Modalités d'intervention

Les missions

Le PAEJ s'inscrit dans une démarche globale en tant que structure dédiée à la prévention des situations à risques des jeunes, à l'instauration d'un dialogue et de liens de confiance afin de favoriser le bien-être des jeunes et leur autonomie. Il propose aux jeunes et à leurs familles des accompagnements individuels et parallèlement, anime des actions collectives.

Dispositif souple et adapté, il intervient en proximité des jeunes pour :

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes.
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre les jeunes et leur environnement familial et social.
- Participer au bien-être des adolescents et jeunes adultes et concourir à leur insertion sociale, professionnelle et culturelle.
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'action et d'initiative.

Les agréments

Espace de Vie Sociale auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher (depuis mars 2019)

Les partenariats

Afin de faciliter l'accès à certains dispositifs et de répondre à des problématiques repérées, nous organisons, dans nos locaux, des permanences avec les partenaires :

- La Mission Locale est présente les Jeudis tous les 15 jours de 13h30 à 16h30
- Une Consultation Jeunes Consommateurs est assurée par le CSAPA une fois par mois le mercredi après-midi.
- En 2021, nous avons également accueilli, au sein de nos locaux, la plateforme de repérage et de remobilisation du public dit « Invisible » et le dispositif TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée).

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture du Pass'âge par semaine : 5 jours/7

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 9h00-12h00 13h00-18h00 | 9h00-12h00 13h00-18h00 | 9h00-12h00 13h00-18h00 | 9h00-12h00 13h00-18h00 | 9h00-12h00 13h00-18h00 |

4. Le public

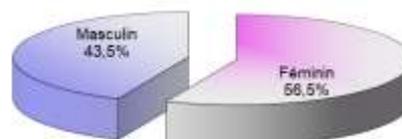
Ensemble de la file active

Chiffre clé

Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 : **69** personnes accompagnées

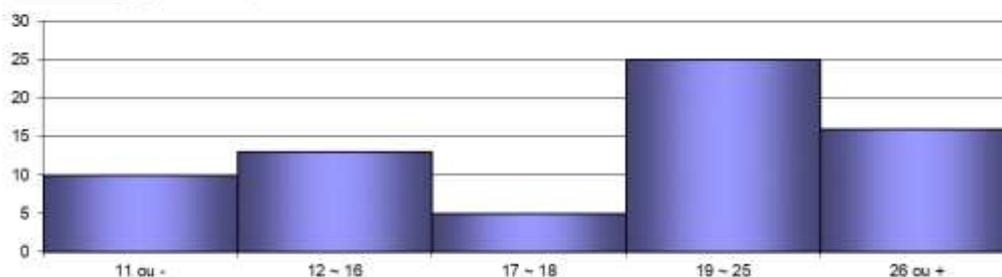
Graphique 1. Répartition hommes/femmes

Genre - Nombre de personnes



Graphique 2. Répartition par tranche d'âge

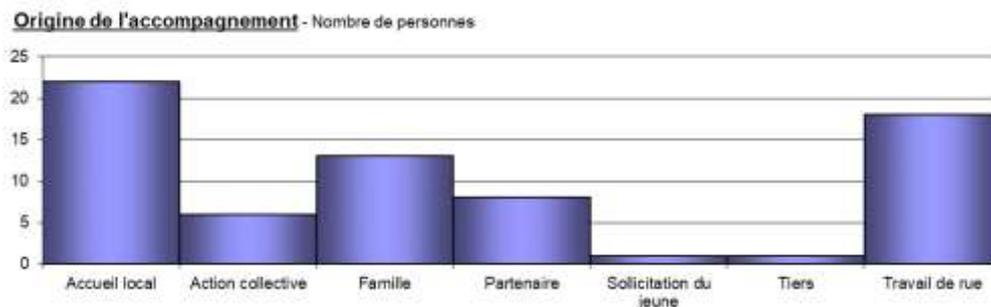
Tranche d'âge - Nombre de personnes



En 2021, la tranche d'âge la plus représentée est celle de **19 à 25 ans**.

La présence de la Plateforme de repérage et de remobilisation des Invisibles a facilité l'accès à notre structure pour les jeunes adultes. Les demandes prioritaires de ces jeunes étaient l'accompagnement dans les démarches administratives, l'accès à l'emploi et à la formation. En contrepartie, nous avons perdu le public collégien qui fréquentait régulièrement notre structure. Notre objectif est de pouvoir conjuguer la présence de différents publics au sein de nos locaux en proposant des plages d'accueil adaptées.

Graphique 3. Origine des accompagnements



Nous observons nettement que le premier contact avec les personnes est notre pratique de l'aller-vers, dans l'idée « d'aller chercher » les potentiels bénéficiaires, de gagner leur confiance afin de proposer un accompagnement plus soutenu. Vient ensuite l'accueil inconditionnel et désinstitutionnalisé qui invite la personne à faire une pause dans son quotidien à qui nous offrons un espace d'écoute et de détente.

5. L'activité

Les Actions collectives de L'EVS

Nombre de participations : 162

Nombre d'actions collectives : 46 Activités collectives

Actuellement, l'EVS est un lieu d'accompagnement, de soutien des personnes reçues mais également un lieu d'expression et de valorisation des compétences.

L'animation sociale et les ateliers collectifs représentent une part importante de l'activité. Les ateliers associent des habitants qui souhaitent partager leurs savoir-faire.

Par leur régularité et leur inscription dans le temps, ces moments d'animation collective sont repérés par les jeunes et les familles.

En 2021, l'EVS a participé au dispositif « **Bulle Jeunesse** », tiers lieu de santé innovant en milieu rural à destination des jeunes dans le Cher. Il a vocation à faciliter la rencontre des jeunes et des professionnels de santé du territoire afin de lutter contre les conduites à risques.



Focus ateliers parents-enfants

19 ateliers Parents-Enfants sur l'année 2021

L'atelier Parents-Enfants, qui a lieu tous les mardis, a pour objectif de proposer des temps de partage et d'échange en famille autour d'une activité. Il vise à accompagner les parents dans leur fonction parentale et à favoriser le lien parent-enfant par le biais d'un support ludique.

L'objectif est, progressivement, de créer un groupe de parents désireux d'échanger sur des sujets spécifiques.

En 2021, Le Pass'âge a participé à la **journée parentalité** organisée par la Communauté de Communes des 3 Provinces et le REAAP, à la ferme pédagogique des 3 Sources à Sancoins sur le thème « Connaitre son environnement pour mieux le protéger ».



Focus Ateliers Créatifs

21 Ateliers créatifs en 2021

L'objectif principal de cet atelier est de donner la possibilité à tous les volontaires d'exprimer leur créativité, de favoriser l'estime de soi et l'expression de ses émotions à travers de nombreux supports comme la peinture, le théâtre.



L'Activité du PAEJ

Le PAEJ s'inscrit dans une démarche globale en tant que structure dédiée à la prévention des situations à risques des jeunes, à l'instauration d'un dialogue et de liens de confiance afin de favoriser le bien-être des jeunes et leur autonomie. Il propose aux jeunes et à leurs familles des accompagnements individuels et parallèlement, anime des actions collectives.

Dispositif souple et adapté, il intervient en proximité des jeunes.

Le PAEJ accorde une attention particulière aux jeunes en situation de rupture sociale, familiale ou scolaire en proposant aux partenaires de réaliser des permanences d'accueil dans nos locaux (Mission, Locale, CJC).

Les actions collectives

Nombre de participations : 199

Nombre d'actions collectives : 122 Actions collectives



Les activités collectives du PAEJ sont organisées en semaine et plus particulièrement le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires. L'équipe propose généralement des actions citoyennes, des sorties culturelles et sportives qui ont pour vocation d'amener les jeunes à rompre avec leur quotidien, de développer les compétences psycho-sociales des jeunes afin qu'ils puissent faire leur propre choix.

Randonnée les gorges de Sioule

Focus séjour éducatif

7 jeunes ont participé au séjour

Un séjour co-construit par les jeunes et l'équipe du PAEJ a eu lieu du 24 au 27 Aout au lac d'Eguzon.

L'objectif de ce séjour était de proposer un cadre de vie permettant un réel dépaysement et la découverte d'une autre région et de nouvelles activités.

Le séjour permet également :

- De développer l'esprit de responsabilité envers soi-même comme envers autrui,
- D'accepter et de respecter les règles de vie,
- De comprendre, connaître et respecter autrui
- Développer l'esprit de groupe, le partage, la solidarité



Conclusion

Le P.A.E.J.-E.V.S. « le Pass'âge », en 2021, malgré la crise sanitaire encore présente, a pu répondre à ses missions :

- ✓ prévenir les situations à risques,
- ✓ favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'action et d'initiative,
- ✓ éviter les décrochages et l'isolement,
- ✓ soutenir les familles, en particulier les parents, dans leur fonction parentale.

L'équipe a continué à restaurer des liens de confiance entre les jeunes et leur environnement familial et social, à accompagner des jeunes dans leurs projets d'insertion professionnelle, sociale...

En 2022, le Pass'âge maintiendra les actions TAPAJ, les permanences de Mission Locale et de CJC. Une action commune avec le dispositif Bulle Jeunesse viendra compléter les accompagnements du PAEJ sur le territoire.

L'équipe portera une attention particulière au développement de la personnalisation de l'accompagnement avec des projets individuels, au renforcement de la participation des personnes accueillies avec des conseils de jeunes et au déploiement de permanences sur les communes de la CC3P.

Le Club de Prévention Spécialisée

Lieux d'intervention

Le Club de Prévention est situé au sein du quartier prioritaire du Val d'Auron à Bourges.

Modalités d'intervention

Les missions

Le service de prévention spécialisée, depuis la fin des années 1970, répond aux missions de la protection de l'enfance, menée dans le milieu de vie des jeunes de 12 à 25 ans.

Il intervient auprès de :

- Jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de discrimination sociale et culturelle.
- Jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec leur environnement.
- L'ensemble des jeunes et de leurs familles, en assurant une fonction de veille.

La prévention spécialisée se distingue de l'ensemble des interventions du secteur social, médico-social et éducatif par sa démarche et sa méthode basées sur **une pratique de terrain** le plus souvent appelé « travail de rue », point de départ de la relation avec les jeunes et les familles. La prévention spécialisée propose un **accompagnement social global**, des actions individuelles et collectives à visée préventive, éducative, de soutien à la parentalité et à la scolarité. A ce titre, le service est un partenaire dans le parcours d'accompagnement du jeune et dans la prévention de la délinquance.

La prévention spécialisée participe à différentes instances partenariales pour apporter sa connaissance du milieu où évolue la population avec laquelle l'équipe construit son action éducative et définir, ensemble, des stratégies locales d'intervention. L'équipe participe également aux commissions pluri-partenariales des jeunes en grandes difficultés, aux réunions de synthèse organisées par le Conseil Départemental du Cher, et de nombreux échanges ont lieu entre les services de l'ASE et le service de Prévention Spécialisée.

Les valeurs

La prévention spécialisée est encadrée par des principes qui fondent sa spécificité :

- L'absence de mandat nominatif
- La libre adhésion
- Le respect de l'anonymat
- La non institutionnalisation des actions
- Travail en réseau et en partenariat avec les acteurs du territoire

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture du service par semaine : 5 jours/7.

Ses horaires ne sont pas figés, l'équipe adapte facilement ses horaires en fonction des partenaires et des accompagnements individualisés des jeunes.

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 9h30-12h30 13h30-18h30 | 9h30-12h30 13h30-18h30 | 9h30-12h30 13h30-18h30 | 9h30-12h30 13h30-18h30 | 9h30-12h30 13h30-18h30 |



Le Club de Prévention Spécialisée loue un appartement au cœur d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (Quartier du Val d'Auron) ce qui permet d'être au plus près des problématiques des habitants, liées au territoire, pour pouvoir apporter une écoute et, dans la mesure du possible, une réponse réactive.

1. Le public

Ensemble de la file active

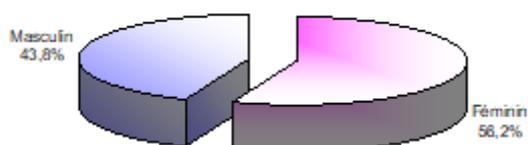
Chiffre clé

Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 :

- **217** personnes accompagnées dont **123** familles.

Graphique 1. Répartition hommes/femmes

Genre - Nombre de personnes



Graphique 2. Statut des personnes accompagnées

Statut - Nombre de personnes

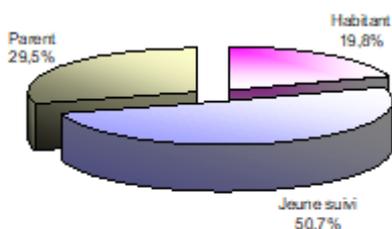
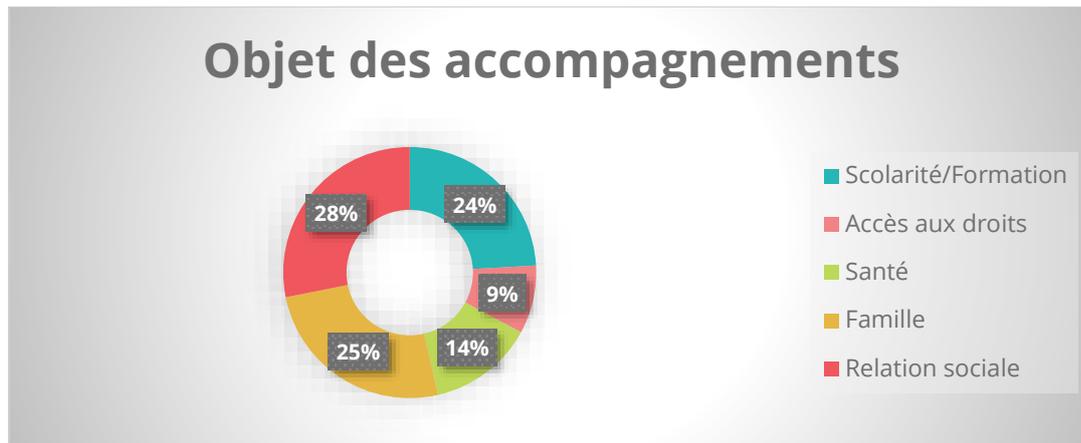


Tableau 1. Origine des accompagnements

| Origine de l'accompagnement | Nombre de personnes | | | | | | Tranche d'âge | | Genre | | | |
|-----------------------------|---------------------|---------|---------|---------|---------|-------|---------------|---------|----------|-------|-------|--|
| | 11 ou - | 12 ~ 16 | 17 ~ 18 | 19 ~ 25 | 26 ou + | Total | % | Féminin | Masculin | Total | % | |
| Accueil local | | | 1 | | | 1 | 0,5% | | 1 | 1 | 0,5% | |
| Action collective | | | | | 2 | 2 | 0,9% | 2 | | 2 | 0,9% | |
| Famille | 16 | 8 | 2 | 5 | 22 | 53 | 24,4% | 27 | 26 | 53 | 24,4% | |
| Partenaire | 5 | 20 | 1 | | 30 | 56 | 25,8% | 32 | 24 | 56 | 25,8% | |
| Tiers | 3 | 9 | | | 5 | 17 | 7,8% | 11 | 6 | 17 | 7,8% | |
| Travail de rue | 8 | 29 | 5 | 3 | 43 | 88 | 40,6% | 50 | 38 | 88 | 40,6% | |
| 6 lignes - Total | 32 | 66 | 9 | 8 | 102 | 217 | | 122 | 95 | 217 | | |
| % | 14,7% | 30,4% | 4,1% | 3,7% | 47,0% | | | 56,2% | 43,8% | | | |

Il est à noter que 25% des accompagnements sont orientés par les familles du quartier déjà suivies. Cela montre la confiance des parents envers les éducateurs du service.

Graphique 3. Objet des accompagnements



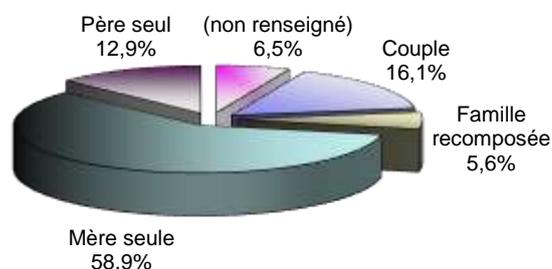
Focus sur les familles accompagnées

Nombre de familles accompagnées au local : **123**

Chaque famille nécessite une approche singulière basée sur le respect et le principe de non-intrusion. L'accompagnement des familles nous permet de mesurer la place du jeune et ce qui peut, pour lui, être source de souffrance et de difficultés.

Graphique 4. Typologie des familles accompagnées

Type de famille - Nombre de personnes



Nous pouvons souligner le fort taux de familles monoparentales et notamment de mères seules. L'équipe a un rôle important de soutien à la parentalité auprès de ces femmes, à qui, nous offrons un espace d'échanges et d'écoute autour des difficultés rencontrées.

Ainsi, les actions auprès des familles peuvent aller de l'informel à de véritables conversations sur des sujets ayant trait à la vie familiale à partir desquels, sont faites des orientations vers les partenaires adéquats ou des propositions d'accompagnement.

2.L'activité

Le travail de rue, un outil indispensable

Près de la moitié des jeunes accompagnés au local ont été rencontrés par l'équipe en travail de rue.

Le « **Aller-vers** » est effectué de façon quotidienne et très souvent à la sortie des établissements scolaires afin d'être repéré puis reconnu par les jeunes et les parents. A force de rencontres dans la rue, les éducateurs créent un lien de confiance avec le jeune qui fait le pas de venir jusqu'au local. C'est alors qu'un travail avec la famille est enclenché.

Cette présence sociale permet une bonne connaissance du secteur d'intervention, des lieux de rassemblement et des partenaires institutionnels et associatifs présents sur le territoire. Notre proximité avec les habitants aide à l'apaisement des tensions qui peuvent exister sur le quartier.

221 séquences « d'Aller-vers » effectuées en 2021

Les réseaux sociaux, un contact indispensable

Le service assure une présence sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes afin de mener des actions de prévention sur l'utilisation du numérique, de recueillir les informations sur la vie de leur quartier et sur les problématiques des jeunes. Ce mode de communication permet de les informer, de rentrer en contact, d'échanger et de les mobiliser sur les actions du service.

2 Promeneurs du Net au sein de l'équipe

Prévention du décrochage scolaire

Nombre de jeunes accompagnés : **36 jeunes** dont 19 orientés par le collège Jean Renoir avec qui une convention d'actions partenariales existe depuis 2019.

L'équipe accompagne :

- Des jeunes dès le CM2 afin de préparer le passage au collège qui est une période transitoire importante dans une scolarité avec un changement d'environnement et des pertes de repères certains.
- Les collégiens, en grande difficulté ou en décrochage scolaire, orientés par le collège.

Tableau 1. Répartition par niveaux scolaires

| | 2021 |
|------|------|
| 6ème | 11 |
| 5ème | 10 |
| 4ème | 9 |
| 3ème | 6 |

Tableau 2. Répartition par sexe

| | 2021 |
|---------|------|
| Filles | 19 |
| Garçons | 17 |

L'action s'adresse aux jeunes qui peuvent être amenés, dans leur parcours, à rencontrer des difficultés qui mettent à mal leur scolarité. Les objectifs sont de **proposer un accompagnement adapté**, de **valoriser les compétences des jeunes et des parents** et de **favoriser la communication entre l'école et la famille**.

Les séances d'aide aux devoirs ont lieu tous les mardis et jeudis dans les locaux du CCAS du val d'Auron, excepté pendant les vacances scolaires.

L'équipe participe également aux commissions absentéismes organisées par l'établissement scolaire Jean Renoir.

Nous accueillons également, dans nos locaux, des jeunes exclus temporairement du collège afin d'éviter la prise de distance de l'élève vis-à-vis de l'établissement scolaire, de répondre au mieux à

leur problématique et à leur compréhension de la sanction. Avec l'accord des parents, les élèves exclus sont orientés par leur établissement, dans le cadre d'une convention établie entre le collège et l'APLÉAT ACEP.

Animations sociales/activités collectives

Elles permettent de travailler sur les compétences psycho-sociales des jeunes. Ces actions citoyennes, culturelles et sportives amènent les jeunes à rompre avec leur quotidien, de les ouvrir vers l'extérieur et de découvrir le territoire sur lequel ils vivent.

Il s'agit de renforcer des actions visant à favoriser la mixité des publics, de travailler sur les rapports filles-garçons et sur la prévention des violences et des addictions.

Accès à la culture

Le service de prévention spécialisée a fondé plusieurs partenariats avec des associations culturelles locales : la MCB (Maison de la Culture de Bourges), Antre peaux (friche Culturelle), Urb'annale (parcours ludique d'art urbain sur le quartier) ... Il s'agit pour le jeune de se savoir sujet de culture et de comprendre que sa participation est essentielle.

Pour des jeunes parfois en décrochage scolaire, il s'agit de **développer l'estime de soi** et l'identité. Les projets axés sur la promotion de la participation aux activités culturelles peuvent développer la confiance en soi et l'estime de soi, accroître la participation à la société et consolider un sentiment d'identité positive chez de nombreux jeunes.

Finalement, il s'agit de démocratiser l'accès à la culture pour des publics qui peuvent parfois s'y sentir exclus.



L'équipe a proposé :

- Deux visites d'exposition à Transpalette Centre d'Art Contemporain pour 10 jeunes
- Une visite des studios de musique « Usina-son » pour 6 jeunes
- La visite de la nouvelle MCB avec la présentation des spectacles de l'année et la participation à un spectacle choisi par un groupe de jeunes
- Une visite des locaux de l'association « Tourne-livres » pour 6 jeunes

Focus Parcours ludique d'art urbain

Dans le cadre du contrat de ville, le collectif « Urb'annale » propose différentes interventions artistiques dans les quartiers du val d'Auron intégrant les habitants et les différentes associations afin de créer du lien social, ainsi qu'une appropriation des lieux de vie en réponse aux problèmes constatés tels que le manque d'identité et le non-respect des lieux.

En 2021, cette action a donné suite à une émission sur France 3 : « Kamini en roue libre, le street-art au cœur de la ville de Bourges. » L'équipe et les jeunes ont participé à la réalisation du reportage. Kamini (**rappeur**, scénariste, **humoriste** et chroniqueur de télévision français) a pu mettre en valeur le travail effectué par les jeunes et leur implication dans la vie et l'amélioration de leur quartier.



Lien de l'émission : <https://www.youtube.com/watch?v=42S4pdeuFpA>

Accès au sport

Le sport permet la manifestation de passions individuelles et collectives. Il provoque chez les jeunes des réactions de partage et de convivialité. Le sport est révélateur des règles et des modèles qu'une société essaie de se donner.

Le sport est un vecteur d'intégration, notamment parce qu'il s'agit d'un langage qui dépasse les barrières linguistiques et culturelles. Des disciplines comme la danse ou le football sont universelles et pratiquées presque partout dans le monde.

Les bienfaits de l'activité physique sont aujourd'hui avérés : amélioration de la santé physique et mentale, de l'estime de soi et du renforcement des capacités d'apprentissage.



- 26 séquences (dont 4 séances en partenariat avec « Cher Emploi Animation ») : aviron, canoé kayak, escalade, football, basket-ball... Pour 49 jeunes différents
- 1 séance de balisage en partenariat avec la Fédération Française de balisage... 11 jeunes différents
- 2 stages de danse hip-hop pour 9 jeunes différents

Focus chantier éducatif

4 jeunes sur 3 demi-journées

Le chantier éducatif est un outil qui vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité de production ou de service.

Il est destiné à **créer du lien social entre les jeunes et les adultes** du chantier et de **valoriser l'image du jeune**, de **développer ses compétences psycho-sociales**, de les **impliquer dans une démarche citoyenne** et de **favoriser leur insertion**.

En 2021, le chantier éducatif consistait à impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie en réalisant une œuvre sur un porche d'immeuble situé près de l'Épicerie Solidaire du Val d'Auron.



Focus séjour éducatif

6 jeunes ont participé au séjour

Un séjour co-construit par les jeunes et l'équipe de prévention spécialisée a eu lieu en décembre 2021 sur deux jours et une nuit à Super-Besse, en Auvergne.

L'objectif de ce séjour était de **proposer un cadre de vie permettant un réel dépaysement et la découverte d'une autre région et de nouvelles activités**.

Le séjour permet également :

- **De développer l'esprit de responsabilité envers soi-même comme envers autrui ;**
- **D'accepter et de respecter les règles de vie ;**
- **De comprendre, connaître et respecter l'autre ;**
- **Développer l'esprit de groupe, le partage, la solidarité ;**
- **D'évoluer hors cadre familial et favoriser l'autonomie.**



L'analyse de la Pratique Professionnelle

L'analyse de la Pratique Professionnelle a redémarré en septembre 2021 suite à un changement de superviseur. Ce temps pluridisciplinaire propose un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel en lien à la relation éducative et à ses difficultés. Elle permet une prise de recul et de réflexion, de développer une culture commune et le sentiment d'appartenance afin de mutualiser les savoir, savoir-faire et savoir-être de l'équipe.

Conclusion

En 2021, le service de Prévention Spécialisée a, de nouveau, fait face à la crise sanitaire : il a montré sa capacité d'adaptation et la souplesse de sa pratique. Malgré tout, les actions collectives ont souffert des restrictions sanitaires. L'équipe a su répondre à cette problématique en sollicitant les partenaires locaux qui ont mis à disposition des locaux, espaces d'accueil plus grands facilitant l'organisation d'ateliers collectifs.

Le service de Prévention Spécialisée a procédé à son évaluation interne, accompagnée par l'URIOPSS.

Cette évaluation a permis une démarche participative de l'équipe autour des actions mises en œuvre au regard des missions imparties d'une part, et des besoins et attentes des personnes accompagnées d'autre part.

Un plan d'actions a été réalisé sur cinq ans visant une démarche d'amélioration continue.

En 2022, l'équipe devra élaborer son projet de service et mettre en place une procédure pour les projets d'accompagnement personnalisés.

Conformément à la Règlementation relative à la Loi 2002-2 et la volonté de l'APLÉAT ACEP d'amélioration continue de la qualité de ses prestations et services, l'évaluation

externe sera menée courant 2022, en vue du renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'Etablissement Médico-Social Club de Prévention Spécialisée.

Les Promeneurs du Net

L'année 2021 illustre l'ampleur de la place du numérique dans nos sociétés, comme une nécessité mais également comme un incontournable prérequis à toute interaction sociale, économique, professionnelle...

L'accélération des avancées technologiques, les usages digitaux de plus en plus imbriqués dans nos relations sociales, mais également d'autres éléments tels que la crise sanitaire du Covid19, la dématérialisation des services publics, le développement de la e-santé...tous ces facteurs ont un impact sur la nécessité d'intégrer la modalité numérique et ses effets dans une démarche d'accompagnement éducatif, préventif, sociétal.

C'est pourquoi, le dispositif Promeneurs du Net 18 a pour mission de soutenir les acteurs du territoire au contact des publics, dans une démarche d'appropriation des enjeux relationnels et éducatifs liés aux écrans et d'adaptation de leurs actions...pour assurer cette complémentaire et nécessaire Présence Educative sur Internet.

Essaimage de la démarche

La démarche PDN dans le Cher permet aux travailleurs sociaux et plus largement aux professionnels d'investir « la rue numérique » avec une véritable posture adaptée à ce nouvel environnement, en complément de leurs pratiques classiques en présentiel.

Les structures auxquelles ils appartiennent interviennent sur des champs d'accompagnement de plus en plus variés : accompagnement de l'enfance et de la jeunesse / soutien à la parentalité / autonomie des jeunes / insertion professionnelle / accès aux droits / santé mentale & handicap / protection de l'enfance

Dans le Cher, les Promeneurs gardent le lien avec les jeunes ou les familles sur des réseaux sociaux tels que Facebook, Snapchat, Instagram, YouTube, Discord, Tiktok...

1. Le réseau PDN 18

Ensemble de la file active

Chiffre clé

- Le Nombre de structures accompagnées sur l'année 2021 : **40 structures, représentant 58 services différents accompagnés par la Coordination**

Les typologies de structures sont plurielles dans le Cher :

Espaces Jeunes, Accueils de Loisirs, Information Jeunesse, Missions Locales, Centres sociaux, Espaces de vie sociale, Foyers de Jeunes Travailleurs, Lieu Accueil Parents Enfants, Structures de Prévention, Etablissements Médico-sociaux & de la Protection de l'Enfance, Programme de réussite éducative, Maison France services.

- Nombre de PDN : **79 Promeneurs**

Là encore, le réseau PDN18 regroupe différents profils métiers, enrichissant le croisement des regards et favorisant le décroisement entre professionnels, au bénéfice des accompagnements et orientations des publics accueillis :

Educateur spécialisé, animateur Jeunesse ou Famille, Médiateur numérique, Infirmière, Psychologue, Conseiller en insertion professionnelle, Médiateur social, Adulte relais, Conseillère en Economie Sociale

& Familiale, Moniteur-éducateur, Assistante sociale, Chargé d'accueil, Responsable de service, Coordinateur, Directeur.

La spécificité des PDN du Cher :

- Ancienneté du réseau : **8 ans**

Le Cher est le **2^{ème} département pilote** en France à avoir mis en place le projet Promeneurs du Net, et a poursuivi sa démarche d'expérimentation en ouvrant le dispositif à des champs d'intervention plus éloignés de l'accompagnement classique de la Jeunesse : les Etablissements du Médico-Social & le soutien à la Parentalité.

La CNAF a d'ailleurs confirmé en 2021 la nécessité de développer cet axe de « PDN Parentalité », la crise sanitaire ayant mise en lumière les besoins accrus des parents sur les questions éducatives à/par & avec l'écran, auprès des enfants y compris les plus jeunes.

- PDN18 & la Région CVDL : **une Coordination PDN régionale initiée depuis 5 ans**

PDN18 s'est associé à **plusieurs rencontres régionales** en 2021 dont la « Rencontre du Conseil Régional, dans le cadre de la Médiation numérique pour Tous » le 30 mars 2021.

Le Cher, qui anime le **1^{er} groupe régional** de Coordinateurs PDN depuis 2017, travaille également sur la mise en place de ressources ou de réflexions sur les problématiques ou leviers pour un accompagnement plus effectif des Promeneurs de nos réseaux départementaux. C'est par exemple dans cette optique qu'est née la « Journée de rencontre des PDN de la région CVDL ».

Focus sur le «1er Forum régional PDN virtuel »

Forts de la richesse du réseau sur notre territoire, la plus-value du dispositif est aussi de faire se rencontrer les différents acteurs, de favoriser la découverte de leurs initiatives plurielles et de leur permettre un échange des pratiques. C'est pourquoi, nous avons proposé le 19 octobre 2021 le « 1^{er} Forum PDN virtuel sur Meeting Lab/Virbela » initiative innovante qui a regroupé 112 personnes autour d'ateliers de réflexion, de rencontres de partenaires ressource thématiques ou encore de présentations d'initiatives originales de PDN.

Cet événement à distance avait vocation, à la fois à rassembler largement les PDN (et aussi ouvert aux Responsables de structures ou Partenaires du réseau), mais aussi à faire expérimenter de nouvelles modalités d'interactions & collaborations dématérialisées sur une plateforme type Métaverse...univers parallèle qui viendra remplacer dans quelques années notre Web 2.0 !



RDV sur la vidéo de l'événement : <https://www.youtube.com/watch?v=GG6cPQkJFrE>

2. L'activité

Accompagnement de la Coordination en 2021

Les formations mises en place

Proposées sous forme de formations Initiales pour les Nouveaux PDN, ou Continues pour les Anciens, et enrichies d'analyses de la pratique ou d'ateliers thématiques (« Parentalité » ou « Institutions »), ces rencontres permettent aux professionnels de s'acculturer, s'outiller, d'approfondir leur socle de connaissances sur le Numérique et de prendre du recul sur leur pratique entre pairs.

- Nombre de formations effectuées = **14 sessions de formations**
- Nombre de professionnels concernés par les actions de formations = **67 personnes**
- Nombre de participations totales sur toutes les actions de formations & ateliers proposés = **119 participations**
- Nombre d'étudiants sensibilisés à PDN : **45 étudiants** (IUT de Bourges - Licence Gestion de la Protection Sociale & ERTS d'Olivet / antenne de Bourges – Moniteurs Educateurs 1^{ère} année)

Ps : on est donc sur 112 personnes différentes concernées par des actions de formations PDN (67 pros & 45 étudiants)

Focus « Formations des PDN en visio »

Parce que la crise sanitaire était encore très présente en 2021, et pour ne pas annuler la proposition de formation dont les nouveaux PDN n'avaient pas pu bénéficier au printemps 2020 en plein confinement, le dispositif PDN18 a choisi de proposer son cycle de formations initiales et continues pour les professionnels en 100% visio. Bien que parfois complexe techniquement ou matériellement, les acteurs ont su s'adapter à ces modalités d'acquisition d'informations et de dynamiques Réseau, dans le cadre de cette année exceptionnelle.



Accompagnement technique et réflexif des professionnels

Pour soutenir le déploiement de la démarche, la mise en place des outils techniques & la réflexion sur le cadre d'intervention nécessaire pour investir la rue numérique auprès des publics, la

Coordination a réalisé près de **115 échanges** d'accompagnement de professionnels et/ou de l'équipe de la structure PDN.

Focus sur le « Webinaire Parentalité numérique »



Observateurs des besoins accrus des familles en termes de soutien à l'éducation numérique de leurs enfants, le dispositif PDN18 propose des apports de réflexion, de partages d'expériences sur cette thématique afin de sensibiliser les professionnels à une meilleure prise en compte de ces enjeux et des modalités spécifiques à mettre en place dans les accompagnements proposés par les acteurs de terrain.

Souhaitant mettre plus largement en discussion le sujet de la Parentalité numérique auprès des professionnels, PDN18 a confié à un groupe d'étudiantes de Licence à l'IUT de Bourges la réalisation d'une étude autour des « Pratiques numériques des 10-13 ans : qu'en savent les parents ? ». Un webinaire de restitution de cette enquête (portant sur un panel de plus de 150 répondants), enrichie d'apports sociologiques et statistiques, a été organisé le 9 avril 2021, réunissant 42 professionnels du territoire.

Transversalité et dynamique inter-réseaux

Le Numérique, déjà inscrit dans une préoccupation de plus en plus transversale dans le travail social, car faisant partie du quotidien des publics, a été au cœur des modalités mais aussi des interrogations sur son usage raisonné par les professionnels, notamment depuis la crise du COVID. La Coordination PDN a donc conforté la pertinence et l'importance de poursuivre et renforcer sa participation dans les dynamiques de collaborations Inter-réseaux, afin tout d'abord de promouvoir / de partager l'expertise des Promeneurs du Net sur les questions de prises en compte du numérique dans le lien social. Sur ce sujet, l'année 2021 marque également une démarche d'engagement dans des actions croisées et co-construites entre Promeneurs & autres acteurs du territoire.

- Nombre de réseaux concernés par la collaboration avec PDN → **plus de 25 réseaux & partenaires**

Focus sur « PDN18 & la collaboration avec l'Education Nationale »

Déjà en lien avec l'Education Nationale dans le Cher, le réseau PDN18 s'est vu sollicité plus concrètement en 2021 par différents services afin de co-construire des projets en direction des élèves scolarisés ou leurs parents, dans une démarche de sensibilisation au bon usage du numérique. A la fois mobilisé par le dispositif expérimental « Territoires Numériques Educatifs » (12 départements choisis en France et portés par l'Education Nationale), PDN18 a aussi travaillé

directement avec des établissements scolaires, concernant tous les niveaux (allant du Lycée, Collège, Primaire et même à la Maternelle). C'est ainsi par exemple qu'une 1^{ère} intervention associant parents et enfants du groupe scolaire La Salle de Bourges a été réalisée le 9 et 10 décembre 2021, dans l'optique de favoriser le débat et la communication bienveillante sur les usages des écrans par chacun dans la famille.



Conclusion

PDN 18 est un dispositif institutionnel d'accompagnement des structures et des travailleurs sociaux dans l'intégration du numérique au sein de leur posture et de leur pratique professionnelle.

Ce dispositif a pour objectif de développer et pérenniser le réseau de ces professionnels, pour qu'ils puissent assurer une présence éducative sur cette rue numérique à destination de leurs publics (jeunes / familles / publics vulnérables).

Le dispositif a donc pour mission de favoriser la montée en compétences des professionnels, leur acculturation continue et leur accompagnement aux usages et aux changements numériques, pour favoriser l'adaptation de leur modalité d'intervention.

Le réseau compte aujourd'hui 40 structures et 80 professionnels. Sur ces 80 professionnels, nous accompagnons 58 services différents !

En mars 2022, nous allons à nouveau intégrer une nouvelle cohorte de PDN.

LE PÔLE GENS DU VOYAGE

Cher Tsiganes



Tsiganes 41



Cher Tsiganes

Lieux d'intervention

Le centre social Cher Tsiganes est situé au 50 Boulevard de la Liberté à Bourges.

Modalités d'intervention

Les missions

Le centre social Cher Tsiganes accueille et accompagne le public des Gens du Voyage dans l'ensemble de leurs démarches d'insertion et de citoyenneté au plus près des lieux de vie.

Cher Tsiganes contribue à renforcer l'accès au droit commun des voyageurs en veillant à la mixité sociale, de genre, intergénérationnelle et culturelle, en favorisant la participation citoyenne.

Cher Tsiganes permet à tous de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

Les valeurs

Le centre social Cher Tsiganes est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres qui intègre 3 valeurs fondamentales des centres sociaux et espaces de vie sociale :

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

Les agréments

Cher Tsiganes est signataire de trois conventions avec les services de l'Etat et propose plus particulièrement aux voyageurs :

- La domiciliation (DDETSPP) : adresse administrative, accès aux droits, lecture et réponse aux courriers, réexpédition
- L'insertion sociale et professionnelle (Conseil Départemental du Cher) : contrat d'engagements réciproques pour les bénéficiaires du RSA, aide à la création d'entreprise, expertise technique (ex : scolarité, habitat)
- Des actions en direction du lien social, de la mixité et de la citoyenneté (CAF) : lieu participatif, ateliers et animations

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture de Cher Tsiganes par semaine : 5jours/7

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------|
| 8h30-12h30 13h30-17h15 | 8h30-12h30 13h30-17h15 | 8h30-12h30 13h30-17h15 | 8h30-12h30 13h30-17h15 | 8h30-12h30 |

Malgré la crise sanitaire, l'accueil courrier a été maintenu en respectant le protocole sanitaire strict. Les usagers ont pu retirer leurs courriers sur rendez-vous dans un premier temps, pour un retour à la normale au fil de l'année (aux heures d'ouverture du centre social).



1. Le public

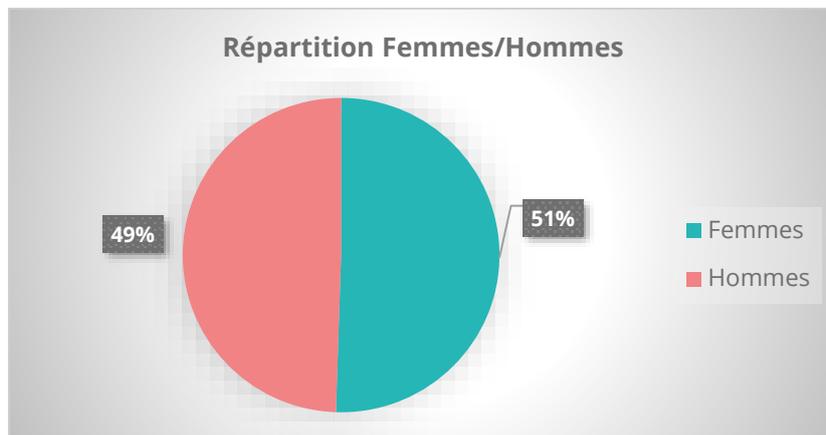
Ensemble de la file active

Chiffre clé

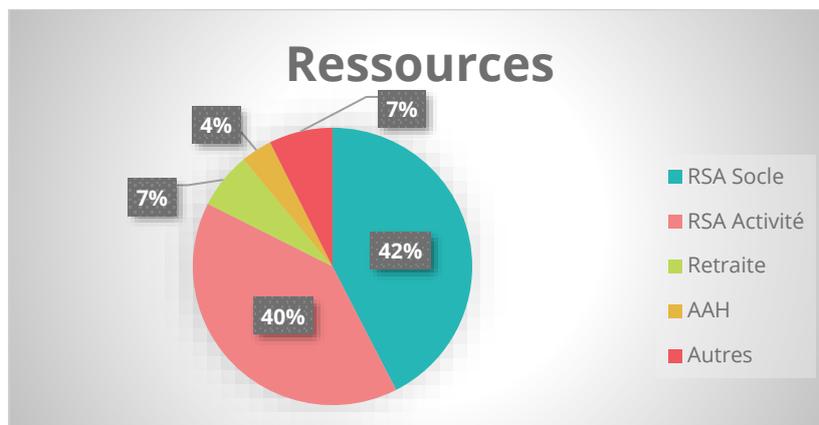
Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 : 1136 personnes (dont 638 adultes) sont domiciliées à Cher Tsiganes. Sur 2021, 305 personnes ont été accompagnées dans le suivi de leur entreprise et 526 personnes ont été suivies dans le cadre du RSA.

Profil des personnes accompagnées

Graphique 1. Répartition hommes/femmes



Graphique 2. Ressources



2. L'activité

Activité globale



5 456 Accueils Physiques

Dont 2966 Procurations



11518 Appels

Téléphoniques

(10533 appels téléphoniques en 2020)



1 052 Courriers Administratifs

Et 623 réexpéditions



Le nombre d'appels téléphoniques a augmenté en 2021 du fait de la reprise d'activités des micro entrepreneurs qui ont repris le voyage dès l'allègement des mesures sanitaires.

En 2021, **2377** entretiens individuels ont été menés par les travailleurs sociaux. Lors de ces rendez-vous, l'équipe réalise de nombreuses démarches d'accès aux droits ou de maintien des droits (déclaration CAF, URSSAF, renouvellement de Complémentaire Santé Solidaire).

L'équipe a mené **443** rendez-vous avec les bénéficiaires du RSA pour la réalisation des Contrats d'Engagement Réciproque.

Accompagnement à la création et au suivi des entreprises

305 Personnes accompagnées dans le suivi d'entreprise

Dont 114 en suivi approfondi

190 actes liés au suivi d'entreprise

+78 actes liés aux demandes d'aides
Gouvernementales (Fonds de solidarité
Aux entreprises fragilisées)

Cher Tsiganes a accompagné les micro entrepreneurs et les travailleurs indépendants qui, pour beaucoup, ont vécu une année difficile. De nombreux voyageurs sortent fragilisés de la crise de la Covid. La reprise de l'activité se fait très lentement.



Certains craignent que la crise sanitaire entraîne la disparition de leurs métiers hérités de la tradition.

Cher Tsiganes a rassuré, soutenu les voyageurs dans leurs démarches, tout au long de l'année avec notamment l'accompagnement des demandes d'aides gouvernementales pour les microentreprises et des démarches auprès de L'URSSAF pour des reports de cotisation.

« Comment faire de la publicité ? » a été un thème très souvent abordé lors des RDV avec Cher Tsiganes. La question de création de sites internet gratuit à destination des micro entrepreneurs est en cours de construction.

Les actions collectives

37 ateliers réalisés en 2021

| Actions | Nombre de présences |
|---|------------------------|
| 7 ateliers de soutien à la scolarité | → 10 présences enfants |
| 3 ateliers aide aux devoirs sur aires d'accueil | → 16 présences enfants |
| 2 Animations tri déchets | → 9 présences |
| 16 ateliers enfants | → 145 présences |
| 3 ateliers petits savants | → 23 présences |
| 4 ateliers Karting | → 22 présences |
| 2 ateliers cuisine mobile sur les aires d'accueil | → 22 présences |

Ateliers Enfants



De nombreux ateliers ont eu lieu cette année à destination des

enfants.

Les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de mettre en place ces ateliers au sein même de Cher Tsiganes. Les animations ont eu lieu tout au long de l'année sur les aires d'accueil avec des activités diverses et variées (activités manuelles, contes, jeux de bois, karting...).

Le bilan est positif, les enfants étaient présents et très demandeurs. Ils se sont investis tout au long des activités proposées. Ces moments partagés avec les enfants sont des temps privilégiés pour créer du lien intergénérationnel, inter et intra familial.

La Participation

La participation des usagers/habitant est un principe fondateur de tout projet de centre social.



Au sein des ateliers, les enfants comme les adultes participent à cette dynamique en échangeant sur le choix des activités, le fonctionnement du centre...

Aussi, Cher Tsiganes s'est déplacé en 2021 à la rencontre des voyageurs pour expliquer l'importance de la mise en place d'un conseil d'usagers au sein du centre. Le bilan est positif, quelques familles seraient très intéressées pour s'engager avec d'autres à faire valoir leurs besoins, leurs attentes et partager des perspectives en matière de vie sociale.

L'accès et le maintien aux Droits Santé

279 personnes accompagnées

633 actes liés dans les démarches liées à la santé au suivi santé



Pendant le contexte de l'épidémie du Covid-19, nous avons observé que les voyageurs consultaient moins leurs médecins pour les autres motifs de recours aux soins. Un constat concernant notamment ceux atteints de diabète, de maladies chroniques... nécessitant un suivi régulier. Le passage sur les aires d'accueil et la reprise des RDV physiques nous ont permis de sensibiliser les familles à l'importance de maintenir les RDV médicaux et de rester très attentif à sa santé en lien avec son médecin, les autres soignants et son entourage.

Focus sur l'unité mobile de prévention santé

Durant l'année 2021 l'unité mobile santé s'est déplacée 102 fois sur les aires d'accueil, 342 personnes ont pu bénéficier des différentes actions menées cette année.

La pandémie impactant encore fortement l'année 2021, Cher Tsiganes, en partenariat avec la Croix Rouge Française, a réalisé 4 dépistages sur les aires d'accueils touchées par le virus. En parallèle une infirmière, en binôme avec un travailleur social, a pu échanger, expliquer et rassurer les voyageurs sur l'évolution de l'épidémie, des mesures sanitaires et sur la mise en place de la vaccination.



Les enfants ont également pu exprimer leurs ressentis et leurs questionnements lors des ateliers santé « Les petits savant » destinés à leur expliquer le fonctionnement du virus. L'unité mobile a également permis aux voyageurs d'échanger avec l'infirmière sur différents sujets de santé : les difficultés d'accès aux soins, les dépistages du cancer, la crainte liée aux institutions médicales, le suivi vaccinal des enfants, l'impact de leurs conditions de vie sur leur santé.

Les voyageurs ont ainsi pu être écoutés, informés et orientés vers les professionnels adaptés.

Pendant les permanences santé effectués au sein de Cher Tsiganes, les voyageurs ont pu obtenir des explications concernant leurs bilans sanguins et leurs comptes rendu médicaux.

Le thème de la nutrition, de l'impact du grignotage et du sport a été abordé avec les enfants à travers un jeu lors d'ateliers « Mangez-Bougez »

Le partenariat

Cette année, en partenariat, ont eu lieu des temps forts, notamment :

- Participation de Cher Tsiganes à la semaine de la Santé Mentale avec le service Santé de la ville de Bourges autour du thème des discriminations

- Intervention auprès des élèves CESF (conseillère Economie Sociale et Familiale) du Lycée Jacques Cœur pour échanger autour de la culture des gens du voyage auprès de futurs travailleurs sociaux
- Diffusion du film 'Cher Territoire' réalisé par d'Anaïs Enshaian à l'initiative du comité Départemental d'Animation Fédération des Centres Sociaux et EVS du Cher (dont nous faisons partie) et la CAF du Cher pour valoriser la plus-value d'une structure CS et EVS sur un territoire.



Et des actions qui perdurent :

- Avec les gestionnaires des aires d'accueil VESTA et VAGO pour les projets sur les aires d'accueil
- Participation aux commissions EFIV avec l'éducation Nationale pour les inscriptions CNED/Collège et médiations avec les collèges et écoles du Cher
- Médiations avec différentes communes pour les questions d'amélioration de l'habitat (accès à la propriété (terrains), accès aux fluides...)
- Travail avec l'association « Le Relais » pour l'accompagnement de voyageurs lors de l'entrée en logement
- Avec la croix rouge, EMPP, pour des interventions Santé sur les aires d'accueil
- Avec les Assistantes Sociales de secteur pour l'insertion sociale et professionnelle des voyageurs
- Participation au comité d'animation SDSF (Schéma Départementale des services aux Familles) et les réunions REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) avec la CAF et le CD18 pour réfléchir et construire avec d'autres acteurs, des projets à destination des familles
- Des réunions régulières avec les Centres Sociaux et Evs du Cher pour mettre en œuvre le projet fédéral régional de la Fédération des centres sociaux et Evs Centre Val de Loire

NOUVEAUTE

Atelier de correspondance

L'atelier de correspondance a été mis en place en décembre 2021. Il s'agit de temps d'accueil réservés aux voyageurs sollicitant une aide pour la rédaction de courriers administratifs ou l'élaboration de supports écrits divers (CV, sites internet, etc). Ces créneaux dédiés permettent de prendre le temps d'accueillir des besoins plus spécifiques et d'accompagner au mieux vers une réponse adaptée. Une demi-journée est consacrée chaque semaine à ces rendez-vous.



BILAN DES ACTIONS DE CHER TSIKANES DANS LE CADRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES GENS DU VOYAGE 2016-2021

A – Accueil et habitat : Favoriser la sédentarisation

Cher Tsiganes, dans le cadre de sa convention avec le CD18, accompagne les voyageurs vers l'accès au logement :

- 80 demandes de logement ont été effectuées, auprès des bailleurs sociaux, par Cher Tsiganes mais peu de demandes ont abouti.

Pour faciliter l'accès vers et dans le logement, le service sollicite régulièrement Le Relais et son service d'accompagnement.

Les gens du voyage privilégient l'accès à un habitat adapté ou l'acquisition de terrains familiaux mais peu d'offres sur le département.

- 28 médiations autour de l'habitat effectués sur les 5 dernières années
- 15 accompagnements autour de l'amélioration de l'habitat adapté. Cela concerne généralement des demandes de viabilisation des terrains familiaux (accès à l'eau, l'électricité).

Pour répondre aux problématiques liées à l'habitat, nous recevons la demande des familles, accompagnons et orientons vers les partenaires compétents.

B – Scolarisation

Cher Tsiganes assure une mission de médiation pour faciliter le lien et les échanges entre les parents et les écoles.

Le Centre Social participe aux commissions E.F.I.V (Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs) concernant les demandes CNED. La mise en place du CNED partagé avec les collègues est un bon outil pour favoriser la scolarisation des enfants de la communauté des gens du voyage au second degré.

Nous continuons de proposer aux familles des séances de soutien scolaire, tous les mercredis, pour leurs enfants scolarisés au CNED.

Nous évoquons régulièrement la scolarité des enfants lors des rendez-vous individuels, de nos visites sur les aires d'accueil ou dans le cadre de la contractualisation, afin de sensibiliser les parents sur l'importance des apprentissages.

En 2020, le confinement et la fermeture des écoles ont accentué les difficultés scolaires des enfants. Beaucoup de familles n'avaient pas les outils numériques nécessaires pour assurer la continuité de la scolarisation de leurs enfants. Par ailleurs, les aires d'accueil ne sont pas équipées de borne WIFI, ce qui a été une difficulté supplémentaire.

Suite à ce constat, Cher Tsiganes a très vite proposé des ateliers de soutien scolaire sur les aires d'accueil, ateliers qui se sont poursuivis sur l'année 2021. Nous restons vigilants, puisque plus récemment et en lien avec la crise sanitaire, le taux d'enfants qui ne seraient pas retournés à l'école après le premier confinement en 2020, est inquiétant.

En 2021 : 51 demandes d'inscription au CNED et 9 médiations.

En 2020 : 63 demandes d'inscription au CNED et 8 médiations.

En 2019 : 47 demandes d'inscription au CNED et 1 médiation.

En 2018 : 43 demandes d'inscription au CNED et 3 médiations.

De 2018 à 2021, nous pouvons constater une évolution positive de notre accompagnement autour de la scolarité avec une forte scolarisation dès 3 ans et une légère hausse des inscriptions au collège grâce à la double scolarité (CNED-Collège).

La forte implication de notre équipe, lors du 1^{er} confinement lié au COVID-19, avec la mise en place de soutien scolaire sur les aires d'accueil a limité une rupture de la scolarité des enfants.

C – Accès à la santé

Depuis la création de l'Unité Mobile en 2019, Cher Tsiganes assure une mission de promotion et de prévention de la santé auprès de la communauté des gens du voyage.

L'objectif est d'accompagner au plus proche les voyageurs en proposant des permanences sur les aires d'accueil ou dans nos locaux, de favoriser le lien entre les professionnels de santé et les Gens du voyage, et de déconstruire les représentations réciproques.

Nous proposons des ateliers sur les lieux de vie des voyageurs en présence de partenaires de la santé.

En 2019, 18 ateliers ont ainsi été animés, sur l'ensemble des aires d'accueil du département, avec la CPAM (hygiène bucco-dentaire), UC-IRSA (vaccination, bilan de santé), ADOC 18 (dépistage cancer) et une animatrice prévention AVC sur le département du Cher.

En 2020, ces actions se sont arrêtées brutalement dans le contexte de la crise sanitaire. Cependant, l'Unité Mobile a continué de se rendre toutes les semaines sur les aires d'accueil pour informer les voyageurs sur le respect des gestes barrières, effectuer des séances de dépistage COVID-19 à la

demande de l'ARS, soutenir et entretenir le lien avec les voyageurs dans ce contexte difficile. Autrement dit, 82 visites sur les lieux de vie ont été assurées par l'équipe du Centre Social en 2020.

En 2021, une infirmière est venue renforcer l'Unité Mobile. Son regard neuf et ses savoir-faire dans le domaine paramédical ont favorisé l'émergence d'actions innovantes menées auprès du public. Sa présence n'est que bénéfique : d'une part, elle est en capacité d'apporter une réponse immédiate aux questions de santé lors des échanges sur les aires d'accueil et d'autre part les voyageurs se sentent plus à l'aise pour aborder les problématiques liées à leur parcours de soin et leur suivi médical.

Des ateliers ludiques de sensibilisation sur les gestes barrières et sur la nutrition, auprès des enfants, ont été mis en place et animés par l'infirmière et un travailleur social.

Au total, **107 visites effectuées** en 2021 sur les aires d'accueil.

Le développement de notre Unité Mobile a permis une prise de conscience chez plusieurs familles sur la notion de prendre soin. L'infirmière est repérée comme l'interlocutrice privilégiée pour tout accompagnement lié à la santé.

D – Insertion économique et emploi

Dans le cadre de notre convention avec le conseil départemental du Cher, Cher Tsiganes continue d'accompagner les voyageurs dans la création et la gestion des microentreprises.

Nous sommes également sollicités pour la création de CV et lettre de motivation pour des inscriptions dans les agences intérim. Cette activité permet aux familles un complément de ressources non négligeable.

De 2017 à 2021 :

- 154 personnes accompagnées dans la création d'entreprise
- 290 personnes accompagnées dans la gestion des entreprises
- 235 entreprises actives au bout de 3 ans (au 31/12/2021)
- 27 inscriptions Pôle emploi en 2021 (25 en 2020, 21 en 2019, 13 en 2018 et 8 en 2017)

Pour accéder à l'emploi salarié, nous constatons que les voyageurs privilégient le travail saisonnier, l'inscription en agence intérim qui restent les solutions les plus adaptées à leur mode de vie.

Conclusion

Nous notons une hausse des personnes domiciliées. Cela s'explique, notamment, par la mise en couple d'enfants dont les parents sont déjà domiciliés à Cher Tsiganes. Leur principale attente est l'accompagnement dans les démarches administratives.

Nous observons en 2021 une hausse de l'accompagnement des microentreprises par l'ajout d'activités déjà existantes et des créations notamment chez les jeunes.

Concernant le volet santé, Cher Tsiganes a pu apporter un soutien aux voyageurs à travers l'unité mobile. L'équipe s'est rendue régulièrement sur 6 aires d'accueil du département afin de transmettre de l'information et assurer un rôle de prévention et de soutien.

Nous avons également maintenu un lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé et les gestionnaires des aires d'accueil concernant la situation des voyageurs et de potentiels clusters.

Tsiganes 41

Lieux d'intervention

L'espace de vie sociale Tsiganes 41 est situé au 26 rue Delaune à Romorantin-Lanthenay

Modalités d'intervention

Les missions

L'espace de vie sociale Tsiganes 41 accueille et accompagne le public des Gens du voyage dans l'ensemble de leurs démarches d'insertion et de citoyenneté au plus près des lieux de vie.

Tsiganes 41 contribue à renforcer l'accès au droit commun des voyageurs en veillant à la mixité sociale, de genre, intergénérationnelle et culturelle, en favorisant la participation citoyenne.

Les valeurs

L'espace de vie sociale Tsiganes 41 est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres qui intègre 3 valeurs fondamentales :

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

Les agréments

Tsiganes 41 est signataire de trois conventions avec les services de l'Etat et propose plus particulièrement aux voyageurs :

- Agrément pour la domiciliation délivrée par la DDETSPP du Loir-et-Cher : adresse administrative, accès aux droits, lecture et réponse aux courriers, réexpédition
- Convention avec le CD41 : référent unique de parcours RSA, insertion sociale et professionnelle
- Convention avec la CAF pour mener des actions en direction du lien social, de la mixité et de la citoyenneté : lieu participatif, animation...

Périodes de fonctionnement

Les périodes de fonctionnement incluent les périodes d'accueil des usagers ainsi que les temps de présence sur les différents lieux d'interventions.

Hebdomadaire

Chiffres clés : le nombre de jours d'ouverture par semaine : 5 jours /7

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------|
| 9h-12h 13h30-17h15 | 9h-12h 13h30-17h15 | 9h-12h 13h30-17h15 | 9h-12h 13h30-17h15 | 9h-12h |



1. Le public

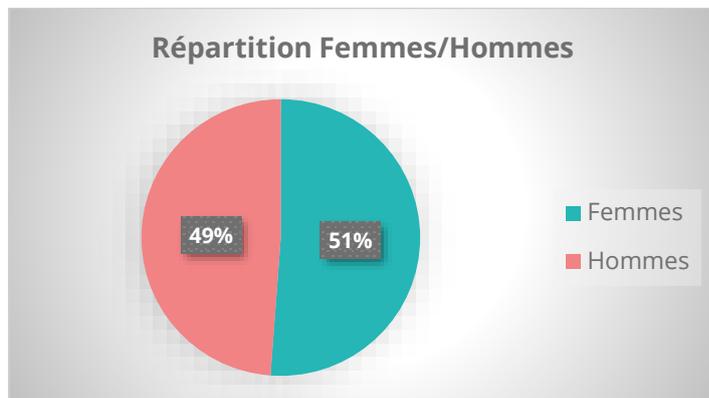
Ensemble de la file active

Chiffre clé

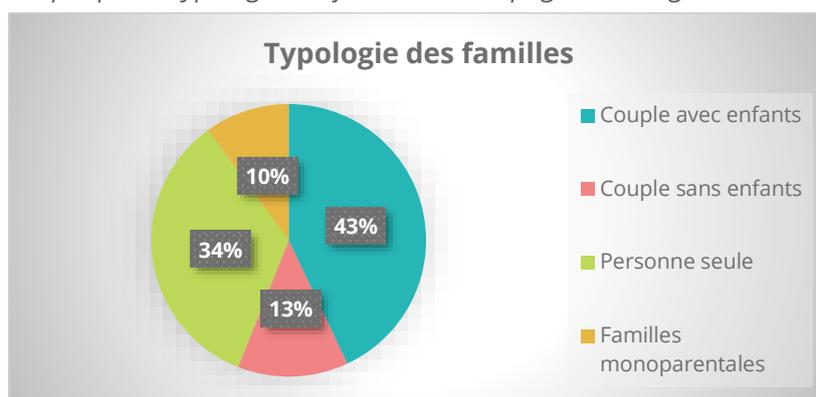
Le nombre de personnes accompagnées sur l'année 2021 : 328 familles sont domiciliées à Tsiganes 41. Cela représente 893 personnes dont 510 adultes et 383 enfants.

Profil des personnes accompagnées

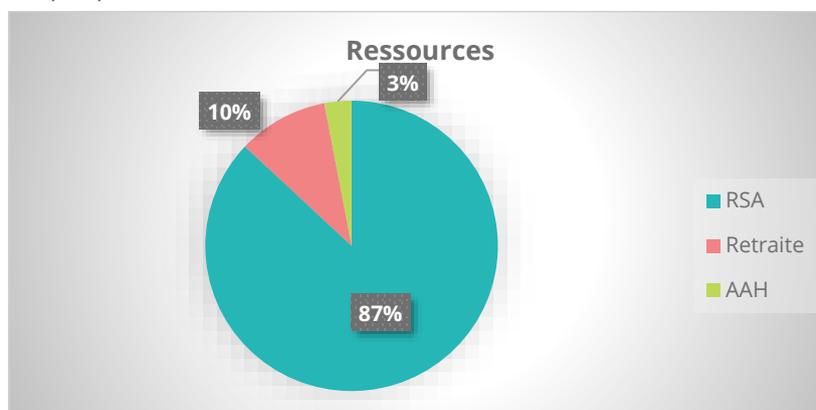
Graphique 1. Répartition hommes/femmes



Graphique 2. Typologie des familles accompagnées à Tsiganes 41



Graphique 3. Ressources



2. L'activité

Activité globale



4295 Accueils Physiques

(3924 rendez-vous en 2020)



6687 Appels Téléphoniques

(7417 appels téléphoniques en 2020)

Accompagnement à la création et au suivi des entreprises

L'accompagnement à la création et au suivi des micro-entreprises est toujours aussi important et concerne plusieurs secteurs d'activité tels que les métiers du bâtiment, du commerce et du loisir (forain), des espaces verts et de l'artisanat.

La crise sanitaire a incontestablement impacté les micro-entreprises en 2021. Les périodes de confinement, de couvre-feu, les mesures sanitaires ont rendu difficile la pratique de l'activité professionnelle. La fermeture des marchés, foires et fêtes foraines mais également les difficultés de se déplacer et d'effectuer du porte à porte ont engendré d'importantes pertes financières pour les familles. Aussi, ils se sont adaptés notamment en modifiant leurs micro-entreprises par l'ajout de la vente de produits alimentaires ou autres. Certains se sont orientés vers des missions salariales dans le domaine agricole afin d'avoir des ressources financières. Le dispositif « Cumul RSA Salaire » proposé par le CD 41 a favorisé la recherche d'emplois salariés.

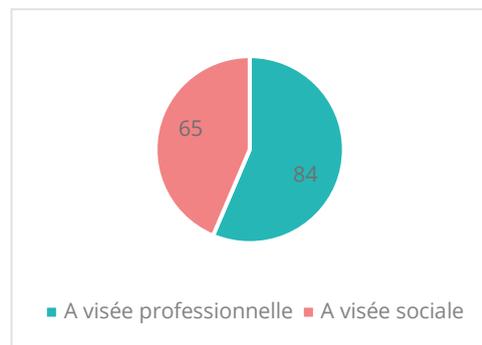
Accompagnement en faveur des allocataires du RSA

L'APLEAT-ACEP a répondu à l'appel d'offre, lancé par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher pour la mise en œuvre d'un accompagnement social et professionnel pour les allocataires du RSA, issus de la communauté des gens du voyage, sur le territoire d'intervention des MDCS Sud-Loire et Romorantin-Lanthenay.

Ce nouveau marché a démarré en Janvier 2021 et **149** personnes, sur les 280 mesures attendues, nous ont été orientées par le CD41.

L'équipe de Tsiganes 41 a réalisé **211** RDV pour les Contrats d'Engagements Réciproques et a participé aux équipes pluridisciplinaires (réunion qui a lieu chaque mois).

Graphique 1. Répartition des contrats d'engagement réciproques



Unité Mobile de prévention et promotion de la santé

Durant l'année 2021 l'unité mobile santé s'est déplacée 33 fois et a réalisé 53 visites sur les aires d'accueil, 275 personnes ont pu bénéficier des différentes actions menées cette année.

La pandémie impactant encore fortement l'année 2021, Tsiganes 41 a réalisé 4 dépistages sur les aires d'accueils touchées par le virus. En parallèle, une infirmière en binôme avec un travailleur social a pu échanger, expliquer et rassurer les voyageurs sur l'évolution de l'épidémie, des mesures sanitaires et sur la mise en place de la vaccination.

Les enfants ont également pu exprimer leur ressenti et leur questionnement lors de 2 ateliers santé « Les petits savants » destinés à leur expliquer le fonctionnement du virus.

L'unité mobile a également permis aux voyageurs d'échanger avec l'infirmière sur différentes thématiques liées à la santé : la nutrition, la vaccination, les difficultés d'accès aux soins, l'impact de leur condition de vie sur leur santé, le diabète, l'hygiène, le suivi de grossesse. Les voyageurs ont ainsi pu être écouté, informé et orienté vers les professionnels adaptés.



Le renouvellement du projet social de l'EVS

Le projet social agréé par la Caisse d'Allocations familiales du Loir-et-Cher pour la période 2018-2021 est arrivé à son terme.

L'équipe de Tsiganes 41 s'est engagé dès le mois de Septembre 2021 à préparer le renouvellement du projet de la structure.

Une longue phase d'évaluation du projet 2018-2021 s'est déroulée en plusieurs temps avec la réalisation de bilans sur les actions menées en équipe.

Notre public s'inscrit dans l'itinérance, il nous amène à concevoir une logique d'ouverture au-delà des murs. Ce constat nous conduit à réinterroger nos pratiques professionnelles. Ce travail a abouti à l'obtention de l'agrément « Espace de vie sociale » et nous motive aujourd'hui à demander l'agrément « Centre Social ».

Conclusion

En 2021, nous constatons une forte demande dans les démarches d'accès aux droits. En effet, même avec la crise sanitaire nous notons plus de 4295 rendez-vous effectués en 2021, un nombre en légère hausse par rapport à 2020.

Par ailleurs, nous notons une hausse des personnes domiciliées. Cela s'explique, notamment, par la mise en couple d'enfants dont les parents sont déjà domiciliés à Tsiganes 41. Leur principale attente est l'accompagnement dans les démarches administratives.

Suite au nouveau marché avec le Conseil Départemental du Loir-et-Cher, le nombre d'orientation dans le cadre du RSA est en montée en charge. Actuellement, les personnes suivies sont au nombre de 149, l'objectif à atteindre étant de 280 personnes.

Nous observons en 2021 une hausse de l'accompagnement des microentreprises par l'ajout d'activités déjà existantes et des créations notamment chez les jeunes. Le dispositif « un jeune une solution » émerge tout doucement chez les jeunes.

Concernant le volet santé, Tsiganes 41 a pu apporter un soutien aux voyageurs à travers l'unité mobile. L'équipe s'est rendue régulièrement sur 8 aires d'accueil du département afin de transmettre de l'information et assurer un rôle de prévention et de soutien. Nous avons également maintenu un lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé et les gestionnaires des aires d'accueil concernant la situation des voyageurs et de potentiels clusters.

L'année 2021 s'est conclue par le bilan des actions menées dans le cadre de l'« Espace de vie sociale » et la rédaction du projet social dans l'objectif d'obtenir l'agrément « Centre Social » en 2022.

En parallèle, des démarches sont en cours pour louer un local plus adapté aux besoins actuels du service et son évolution, notamment la possibilité de proposer des ateliers et activités de groupes.

CONCLUSION GENERALE



Pour conclure cette année 2021 et notre Assemblée Générale, je souhaite mettre l'accent sur l'investissement de toutes et tous, afin d'assurer la continuité de fonctionnement des établissements et services et ce, malgré des absences plus conséquentes qu'à l'ordinaire, les professionnels n'étant pas épargnés par la maladie COVID ou autre souci de santé.

A cela s'ajoute, depuis 2020 et plus spécifiquement au sortir des confinements, des difficultés de recrutement, tout d'abord sur le Cher et le Loir-et-Cher et, plus récemment sur le Loiret, quels que soient les domaines professionnels : para-médical, éducatif, administration, gestion...

Le repli sur soi, induit par la nécessité de protéger professionnels et usagers, avec chaque fois que possible la mise en œuvre du télétravail, est venu contrer la dynamique d'équipe et l'indispensable intelligence collective, favorisée par la pluridisciplinarité déployée au sein de nos structures. In fine, l'impossibilité de réunir les instances associatives en présentiel a troublé le débat démocratique d'une part, puis la transformation et la structuration du fonctionnement associatif au lendemain de la Fusion- Absorption de l'ACEP par l'APLEAT.

Cependant, très vite nous avons toutes et tous repris

- nos habitudes de terrain, « l'aller vers » étant l'ADN associatif depuis la création des deux associations **et leur choix** de ne faire qu'une,
- nos principes de co-construction, la coopération étant fondamentale pour structurer, organiser, coordonner les actions et les acteurs en interne et en externe.

Fédérer, transformer, innover pour toujours améliorer la qualité de vie des personnes que nous accompagnons :

- Souffrant d'addiction avec ou sans substance
- Malades Chroniques
- Jeunes et familles
- Gens du voyage

Autant de personnes fragilisées par des conditions de vie difficiles à divers niveaux, économique, culturel, social, psychique..., encore plus exposées en période de crise.

Prévenir, éduquer, garantir l'accès aux soins et aux droits, gérer les situations complexes, organiser les parcours spécifiques..., tant d'objectifs que nous partageons, mais impossible à atteindre si l'on ne tient pas compte du quotidien des usagers et des professionnels qui œuvrent à leur côté.

Un bref aperçu du travail réalisé vous a été présenté et je vous invite à consulter le Rapport d'Activité 2021 dans sa version intégrale, mis en ligne dès demain sur le site de l'APLEAT-ACEP.

Vous pourrez également, pour plus de visibilité, de lisibilité, y retrouver les femmes et les hommes qui composent les équipes, les dispositifs sociaux et médico-sociaux gérés par l'Association sous l'impulsion de son Conseil d'Administration et plus particulièrement son Bureau.

Enfin, pour clore cette assemblée, et lever le suspense, je peux d'ores et déjà partager avec vous des temps forts de ce premier semestre de l'année 2022, avec :

- L'installation de PISTES Centre de Formation & Service de Prévention des Addictions, 1 bis Rue Porte Madeleine à Orléans sur le site de l'ancien hôpital ;
- L'obtention de la certification QUALIOPI pour le Centre de Formation PISTES ;
- L'installation du CAARUD Sacados, 1 bis Rue Porte Madeleine à Orléans sur le site de l'ancien hôpital ;
- L'installation de l'antenne Est Loiret des ACT La Parenthèse à Montargis, dotée de 10 places avec hébergement intégré et 8 places Hors Les Murs.

Et les réalisations à venir d'ici la fin de l'année :

- L'installation de Tsiganes 41 dans des locaux plus adaptés à l'activité et son déploiement futur ;
- La reprise en gestion directe du Centre Social de Saint-Amand-Montrond par transfert de la CAF du Cher à l'Association APLEAT-ACEP ;
- La relocalisation des ACT La Parenthèse de la Métropole Orléanaise et du Centre de Soins Résidentiel La Préface sur un site unique ;

Et pour reprendre une vie normale, se retrouver au Centre CANOPE, le 27 Septembre prochain, pour Regards Croisés sur le thème « Capacitation, puissance d'agir, pouvoir d'action, pouvoir d'agir : quelles déclinaisons dans le médico-social ? »

Je vous remercie tous pour votre attention et remercie les Membres du Conseil d'Administration pour la confiance qu'ils m'accordent.

Pascale NEVEU
Directrice Générale

*Services Administratifs, Comptables, Financiers,
Ressources Humaines & Direction Générale*



Administrateurs & Cadres



Direction Territoriale du Cher